

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

LA MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE NATUREL ET CULTUREL
PAR LA CRÉATION DE SENTIERS ÉCOTOURISTIQUES
DANS L'ARRIÈRE-PAYS DE LA BAIE-DES-CHALEURS, GASPÉSIE

MÉMOIRE PRÉSENTÉ
COMME EXIGENCE PARTIELLE
DE LA MAÎTRISE EN GÉOGRAPHIE

PAR
GENEVIÈVE DUPONT

DÉCEMBRE 2007

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de ce mémoire se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.01-2006). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

REMERCIEMENTS

Dans la plupart des cas, un mémoire nécessite beaucoup de temps et demande du support. Tout d'abord, j'aimerais remercier mon directeur Jacques Schroeder de m'avoir poussée à mener à terme mon projet. Aussi, bon nombre de gens se sont retrouvés sur mon chemin tout au long de mon terrain aux étés 2005 et 2006 et m'ont aidée à mieux connaître leur pays. Je pense entre autre à Suzanne Langlois de Port-Daniel, Pascal Alain de Carleton, Virginie Dugas de Nouvelle, Julien St-Onge pour les sentiers du Ruisseau Creux à St-Alphonse, Guillaume Jean et Pierre-Paul Bujold pour la visite de la Centrale Lebreux de St-Elzéar, Rémi Plourde et Paul Lemieux du Parc national de Miguasha, Cristian Chavez de la Réserve biologique Durika au Costa Rica, Bernard et William Jerome de la Réserve Gesgapegiag, Michel Gaudreau de Pointe-à-la-Croix, Gérard Boudreau pour son amour de la forêt et Michel Forest pour avoir pris le temps de me faire visiter la Zec Petite-Cascapédia. D'autres personnes ont également été très importantes comme Josée Lambert de la cartothèque de l'UQAM, Julie Ouellette et Geneviève Cossette pour leur précieuse aide à la correction, Olivier Caron pour la confection des cartes, la famille Matton qui m'a hébergée et encouragée durant deux étés et mes amis en Gaspésie et à Montréal pour leur présence et leur écoute.

Je dois également remercier mes parents pour m'avoir incitée à aiguïser ma curiosité et surtout, pour m'avoir appris qu'il fallait travailler fort et aller jusqu'au bout pour en ressortir fier. Je vous prends en exemple.

En terminant, Olivier, mon compagnon de vie tient une grande place dans la réussite de ce travail car il a toujours su être rassurant dans les moments de découragement et patient lors de nos discussions sur mon sujet d'étude.

À tous, merci.

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES TABLEAUX.....	vi
LISTE DES FIGURES.....	vii
RÉSUMÉ	viii
INTRODUCTION	1
CHAPITRE 1	
PROBLÉMATIQUE ET LOCALISATION DU TERRITOIRE.....	3
1.1 Hypothèse	3
1.2 Objectifs	3
1.3 Définition des concepts.....	4
1.3.1 Description du schéma montrant les interactions entre les concepts	6
1.4 La Baie-des-Chaleurs	8
1.4.1 Localisation du territoire	7
1.4.2 Pourquoi la Baie-des-Chaleurs?	12
1.4.3 Les limites du territoire	13
1.5 Justification du projet de sentiers écotouristiques.....	13
1.5.1 La randonnée pédestre.....	13
1.5.2 L'écotourisme	17
1.5.3 Les sentiers écotouristiques.....	20
1.6 Conclusion	20

CHAPITRE 2

MÉTHODOLOGIE.....	21
2.1 Type de recherche	21
2.1.1 Analyse de documents	21
2.1.2 Analyse de terrain	22
2.1.3 Étapes de travail	22
2.2 Modes d'évaluation des attraits.....	23
2.3 Précision de la méthode utilisée.....	26
2.4 Conclusion	30

CHAPITRE 3

LA BAIE-DES-CHALEURS : PORTRAIT DE LA RÉGION	31
3.1 Cadre naturel	31
3.1.1 Géologie	31
3.1.2 Géomorphologie et dépôts quaternaires.....	36
3.1.3 Hydrographie	37
3.3 Occupation actuelle du territoire.....	44
3.3.1 Données socio-démographiques	44
3.3.2 Activités économiques	45
3.3.3 Réseau de transport	49
3.4.1 Description touristique régionale	51
3.4.2 Offres touristiques.....	58

CHAPITRE 4

LES ATTRAITS	59
4.1 Sélection des villes de départ des sentiers.....	59
4.2 Attrait du patrimoine naturel et historique	59
4.2.1 Description des attrait.....	60
4.3 Conclusion	83

CHAPITRE 5

RÉSULTATS DE L'ANALYSE DES ATTRAITS ET CHOIX DES SENTIERS.....	84
5.1 Résultats de l'analyse.....	84
5.2 Les sentiers.....	87
5.2.1 Circuit de Pointe-à-la-Croix (A)	91
5.2.2 Circuit de Nouvelle (B)	92
5.2.3 Circuit de Carleton (C)	95
5.2.4 Circuit de Bonaventure (D)	101
5.2.5 Circuit de Port-Daniel (E)	105
5.3 Conclusion	107
CONCLUSION.....	108

ANNEXE A

LISTE DES SENTIERS PÉDESTRES DES LA BAIE-DES-CHALEURS	110
---	-----

ANNEXE B

GRILLE D'ÉVALUATION DES SITES	114
-------------------------------------	-----

ANNEXE C

RÉSULTATS DES NOTES DES ATTRAITS NATURELS ET HISTORIQUES..	114
--	-----

BIBLIOGRAPHIE	117
---------------------	-----

LISTE DES TABLEAUX

Tableau	Page
1.1 Interaction entre les concepts	6
1.2 Résumé des informations de la MRC de Avignon.....	10
1.3 Résumé des informations de la MRC de Bonaventure	11
1.4 Résumé des informations de la MRC du Rocher-Percé.....	11
3.1 Années d'ouverture des colonies pour la région de la Baie-des-Chaleurs.....	42
3.2 Pourcentage des touristes en Gaspésie selon leur âge.....	52
5.1 Évaluation du niveau de difficulté d'un sentier pour chaque type de randonneur	89
5.2 Distance entre les arrêts du circuit de Pointe à la Croix	92
5.3 Distance entre les arrêts du circuit de Nouvelle.....	94
5.4 Distance entre les arrêts du circuit de Carleton.....	99
5.5 Distance entre les arrêts du circuit de Bonaventure	104
5.6 Distance entre les arrêts du circuit de Port-Daniel.....	106

LISTE DES FIGURES

Figures	Page
1.1 Localisation de la Baie-des-Chaleurs.....	9
3.1 Fermeture de l’Océan Iapétus	32
3.2 Orogenèse taconienne	32
3.3 Orogenèse acadienne.....	33
3.4 Densité de population.....	44
3.5 Territoires protégés	47
3.6 Attraitis touristiques	48
3.7 Sentier international des Appalaches.....	56
3.8 Sentiers préexistants	57
4.1 Attraitis répertoriés.....	61
5.1 Les sentiers écotouristiques proposés	86
5.2 Circuit de Pointe-à-la-Croix.....	90
5.3 Circuit de Nouvelle	97
5.5 Circuit de Bonaventure	101
5.6 Circuit de Port-Daniel	105

RÉSUMÉ

Pendant plus de deux cents ans, la Gaspésie a vécu de ses ressources naturelles, étant considérée à bien des égards comme une simple région ressource. Comme ce type d'économie est dépendant de la disponibilité des richesses naturelles, il est donc sujet à s'effondrer si celles-ci sont surexploitées. C'est ce que vit présentement la région puisque tant les secteurs de la pêche, de la foresterie et des mines y sont en déclin.

Une réorientation de l'économie dans la région est donc impérative afin d'assurer sa pérennité. À cet égard, le tourisme, et plus particulièrement l'écotourisme, apparaît comme une solution prometteuse. En effet, la Gaspésie jouit d'un riche patrimoine naturel et culturel dont la mise en valeur, dans une optique de développement durable, ne compromet en rien les attraits sur lesquelles elle repose, contrairement à la simple extraction des ressources. De plus, cette économie vient jouer un rôle dans l'éducation des gens quant à l'importance de la préservation de l'environnement et d'une saine gestion des ressources.

Cette recherche vise donc à favoriser la prise de conscience, tant de la part des touristes que des résidants, de l'importance du patrimoine naturel et historique qui les entoure tout en les sensibilisant à la détérioration rapide de l'environnement et ce, en se basant sur les principes de l'écotourisme dans un contexte de développement durable. Pour y parvenir, une grille d'analyse élaborée à partir de travaux similaires a permis la sélection de 95 sites d'attraits du patrimoine naturel et historique de l'arrière-pays qui ont ensuite été regroupés le long de cinq sentiers écotouristiques.

Mots clé : Patrimoine naturel et culturel, Écotourisme, Circuits de sentiers pédestres, Développement régional.

INTRODUCTION

Pour bon nombre de visiteurs, la Gaspésie est une destination prisée pour la beauté de ses paysages et son accès à la mer. Certains d'entre eux y viennent en quête d'espaces où les randonnées sont au premier plan et où les découvertes du patrimoine naturel sont exceptionnelles. Pour leur part, les familles viennent plutôt visiter les nombreux musées et centres d'interprétation de la nature et de la culture locale ou tout simplement profiter de la nature en initiant les enfants à la randonnée et aux plaisirs de la plage.

Depuis plus d'une vingtaine d'années, le tourisme a quelque peu évolué dans sa conception de la découverte de la nature. En effet, les gens sont de plus en plus attirés par le plein air, et par conséquent, sensibles à la dégradation de l'environnement. Alors, pour unifier la connaissance du patrimoine naturel et culturel et la conservation de l'environnement, la création de sentiers écotouristiques est proposée.

Les objectifs de ce travail sont, dans un premier temps, l'évaluation du potentiel des attraits naturels et culturels que compte la Baie-des-Chaleurs et, dans un deuxième temps, promouvoir la randonnée pédestre comme un des moyens de mise en valeur du territoire. Pour parvenir à la création de sentiers écotouristiques, une grille d'analyse basée sur l'étude de travaux réalisés dans le cadre d'évaluation de sites naturels a été créée. Cette analyse a permis de comparer et de faire ressortir les arrêts les plus représentatifs afin que ceux-ci fassent partie des circuits proposés. Le premier chapitre présente l'hypothèse et les objectifs du travail. Il expose également une définition des différents concepts utilisés, la description d'un schéma récapitulatif ainsi que la justification du projet en général. Le deuxième chapitre décrit la méthodologie utilisée et plus particulièrement donne la description des différents types d'analyses utilisés ainsi que la méthode retenue pour ce travail. Le chapitre III

présente le portrait de la Baie-des-Chaleurs du point de vue de l'occupation du territoire, du tourisme régional ainsi que des cadres physique et historique. Le quatrième chapitre traite du choix des villes de départ des sentiers et donne une brève description des attraits naturels et culturels répertoriés. Enfin, le chapitre V donne les résultats de l'analyse ainsi que les arrêts qui ont été retenus. Ce chapitre présente également un rappel des points importants à observer lors de la création de sentiers pédestres et se termine par la description des cinq circuits de sentiers écotouristiques.

CHAPITRE I

PROBLÉMATIQUE ET LOCALISATION DU TERRITOIRE

Ce premier chapitre présente l'hypothèse du travail ainsi que les objectifs recherchés. Ensuite, une description des concepts utilisés dans ce mémoire est présentée. Pour terminer cette première partie, un schéma des différents concepts illustre les relations existant entre eux.

1.1 Hypothèse

L'ensemble de ce travail s'articule autour de l'hypothèse voulant que *Les sentiers écotouristiques, dans l'arrière-pays de la Baie-des-Chaleurs, favorisent la mise en valeur du patrimoine naturel et culturel de toute la région et la sensibilisation à l'environnement autant des résidants que des touristes.*

Il s'agit donc de démontrer que l'implantation de sentiers écotouristiques, dans cette région, parviendra à mieux faire connaître les attraits naturels et culturels régionaux ainsi que l'arrière-pays gaspésien.

1.2 Objectifs

Cette recherche vise d'abord à favoriser la prise de conscience, tant de la part des touristes que des résidants, du patrimoine naturel et culturel qui les entoure tout en les sensibilisant à la détérioration rapide de l'environnement par la mauvaise gestion de

l'exploitation des ressources naturelles et ce, en se basant sur les principes de l'écotourisme dans un contexte de développement durable. Le moyen d'y parvenir est l'implantation de sentiers écotouristiques dans la région à l'étude, dont le but sera de mettre en valeur des éléments du paysage relevant de la géologie, de la géomorphologie et de l'histoire locale. Ce qui donne leur originalité à ces nouveaux sentiers qui se différencient de ceux habituellement dévolus à l'observation de la faune et de la flore.

Pour ce faire, cette recherche tente d'évaluer le potentiel actuel des paysages et des attraits naturels et culturels de la Baie-des-Chaleurs. Il est certes important de bien connaître quelles sont les caractéristiques des paysages et des attraits ainsi que leur situation géographique car c'est à partir de celles-ci que sera élaboré le tracé des sentiers.

Enfin, cette recherche vise à promouvoir la randonnée pédestre comme un des moyens de mise en valeur du territoire. Comme le tourisme est déjà bien implanté dans la baie, ce travail cherche à montrer que les sentiers écotouristiques peuvent l'améliorer et être la clé d'une meilleure connaissance de l'arrière-pays. Ce faisant, les sentiers écotouristiques participent au développement local de toute la région.

1.3 Définition des concepts

Tout au long de ce travail, les concepts suivants sont utilisés: l'écotourisme, le patrimoine naturel et culturel, les touristes, la sensibilisation à l'environnement, les sentiers écotouristiques et la géomorphologie. Cette recherche tente d'illustrer comment ces différents concepts, en plus de s'insérer dans le domaine de la géographie, répondent à l'hypothèse voulant que les circuits écotouristiques permettent la mise en valeur du patrimoine naturel et culturel de la région.

Écotourisme : « Forme de tourisme qui vise à faire découvrir un milieu tout en préservant son intégrité, qui comprend une activité d'interprétation des composantes naturelles ou culturelles du milieu, qui favorise une attitude de respect envers l'environnement, qui repose sur les principes du développement durable et qui entraîne des bénéfices socioéconomiques pour les communautés locales et régionales » (Bureau de normalisation du Québec, 2003, p. 3);

Patrimoine naturel et culturel: tout élément faisant partie de la nature (soit le relief, le climat, la végétation et le milieu écologique) et la culture (soit les monuments, les traditions, les œuvres d'art, la langue, etc.) dont la signification est rendue accessible au public à partir des données scientifiques qui le définissent;

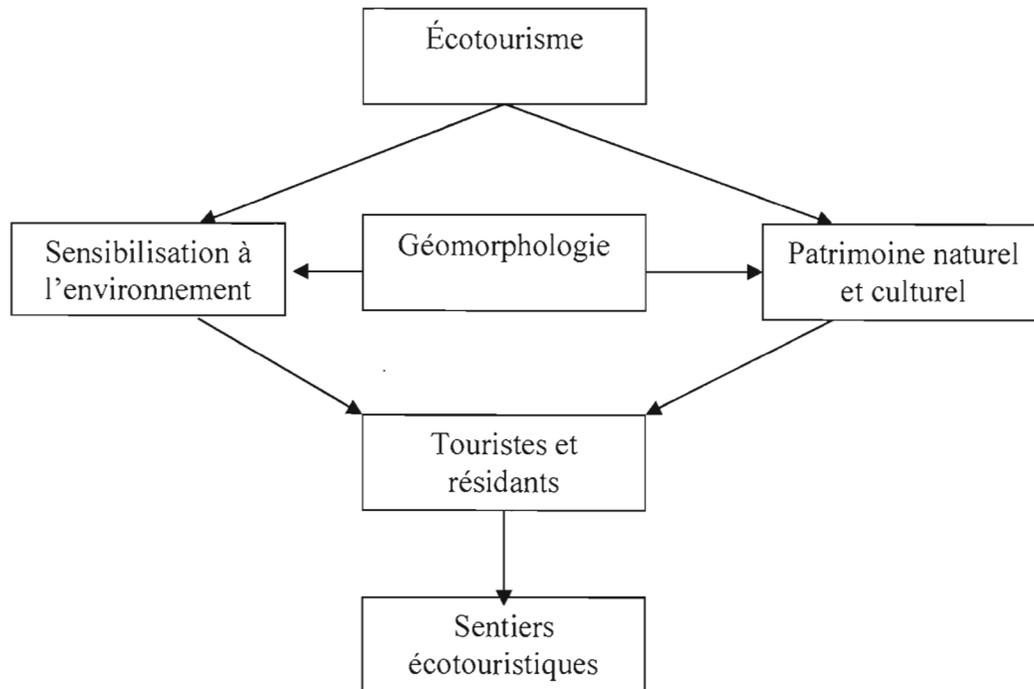
Touristes : toutes personnes voyageant dans le but d'aller visiter, de connaître, de découvrir une région;

Sensibilisation face à l'environnement : prise de conscience de l'importance de l'environnement et l'acquisition de nouvelles connaissances s'y rapportant;

Sentiers écotouristiques : sentiers pédestres étant en accord avec les principes de l'écotourisme;

Géomorphologie : science du paysage qui permet d'en comprendre les formes et leur histoire.

Tableau 1.1 Interaction entre les concepts



1.3.1 Description du schéma montrant les interactions entre les concepts

Comme mentionné précédemment, l'objectif de l'écotourisme est de faire découvrir l'espace naturel et les éléments culturels d'un endroit tout en sensibilisant la préservation de son environnement et en ayant une vision de durabilité. Les résidents et/ou les touristes voulant pratiquer ce type de tourisme peuvent le faire par l'entremise des sentiers écotouristiques. Ce type de sentiers consiste donc en une appropriation spécifique du territoire qui constitue, du point de vue du développement, un but à atteindre, une façon de faire. Cependant, il faut que la plus-value écotouristique justifiant les sentiers soit le résultat d'une connaissance objective de la réalité-terrain, à savoir les formes qui composent le paysage et qui sont étudiées par la géomorphologie.

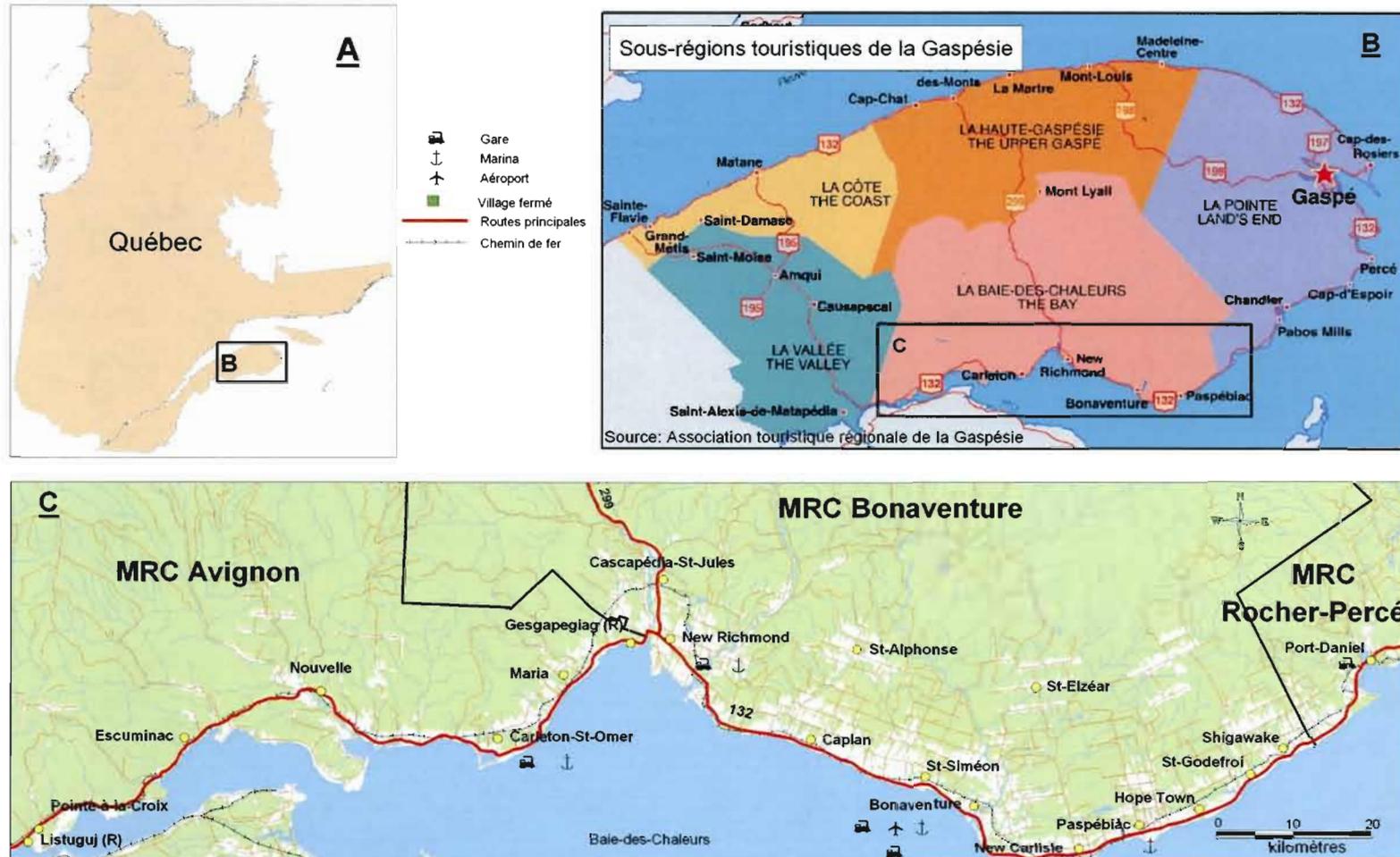
1.4 La Baie-des-Chaleurs

Dans cette section, le choix de la région étudiée pour l'implantation des sentiers de randonnée est justifié ainsi que les limites du territoire.

1.4.1 Localisation du territoire

Le territoire étudié se retrouve dans l'extrême est du Québec, plus précisément dans la région administrative de la Gaspésie-Iles-de-la-Madeleine. La Gaspésie couvre une superficie de 20 272 km² (Institut de la Statistique du Québec, 2003) et se divise, du point de vue touristique, en cinq sous-régions soit la Côte, la Haute-Gaspésie, la Pointe, la Baie-des-Chaleurs et la Vallée (fig. 1.1 B).

Figure 1.1 Localisation de la région de la Baie-des-Chaleurs



a) Localisation de la Gaspésie dans la province de Québec; b) les sous-régions touristiques en Gaspésie selon l'Association touristique régionale de la Gaspésie (2005); c) détails de la région étudiée.

Pour ce travail, la zone étudiée se situe dans la région touristique de la Baie-des-Chaleurs et correspond à la partie localisée entre Pointe-à-la-Croix à l'ouest et Port-Daniel à l'est. Ce territoire coïncide quelque peu avec les MRC d'Avignon et de Bonaventure – Port-Daniel faisant partie de la MRC du Rocher-Percé (fig. 1.1 C). Pour chacune des MRC concernées, des caractéristiques géographiques et humaines provenant du recensement de 2001 seront présentées.

Avignon

Les limites de la MRC d'Avignon sont comprises entre, à l'ouest, la MRC de la Mitis, à l'est la MRC Bonaventure, au nord la MRC de la Matapédia et au sud la Rivière Ristigouche et la Baie-des-Chaleurs (Bernatchez, 2000). La superficie de la partie étudiée, située entre Pointe-à-la-Croix et Maria, est de 2 942,91 km² (Statistiques Canada, 2001).

Les municipalités concernées par cette étude dans la MRC d'Avignon sont celles de Pointe-à-la-Croix, Escuminac, Nouvelle, Carleton-sur-Mer et Maria (fig.1.1 C). Le territoire compte également deux réserves indiennes, Gesgapegiag (Maria) et Listuguj (Pointe-à-la-Croix) (Bernatchez, 2000) (fig. 1.1 C). Le territoire non-organisé Rivière Nouvelle est également présent. La population pour l'ensemble des municipalités ci-haut mentionnées est de 10 710 habitants (Statistiques Canada, Recensement 2001). À ce nombre, il faut rajouter 1935 habitants vivant dans les deux réserves (tableau 1.2).

Tableau 1.2 Résumé des informations de la MRC d'Avignon

Avignon		
<u>Limites</u>	<u>Municipalités</u>	<u>Population 2001</u>
<i>Ouest:</i> MRC La Mitis <i>Nord:</i> MRC La Matapédia <i>Est:</i> MRC Bonaventure <i>Sud:</i> Rivière Ristigouche et Baie-des-Chaleurs	- Pointe-à-la-Croix - Escuminac - Nouvelle - Carleton-sur-Mer - Maria - Listuguj (Réserve) - Gesgapegiag (Réserve)	10 710 habitants 1935 habitants dans les réserves
		<u>Superficie</u> 2 942, 91 km ²

Source : Schéma d'aménagement révisé de la MRC d'Avignon, 2000.

Bonaventure

La MRC de Bonaventure est située entre la Baie-des-Chaleurs au sud, la MRC d'Avignon à l'ouest, la MRC Rocher-Percé à l'est et les MRC de La Matapédia et de La Haute-Gaspésie au nord (MRC Bonaventure, 2004). La superficie totale de la MRC est de 4 456,57 km² (MRC Bonaventure, 2004). Les municipalités suivantes font partie de la MRC : Cascapédia-St-Jules, New Richmond, Caplan, St-Alphonse, St-Siméon, Bonaventure, St-Elzéar, New Carlisle, Paspébiac, Hope, Hope Town, St-Godefroi et Shigawake (fig. 1.1 C). Également, dans la partie nord, le territoire non-organisé de Rivière-Bonaventure recouvre la majeure partie de cette MRC. La population résidant dans cette MRC était au nombre de 18 270 habitants lors de recensement de Statistiques Canada en 2001 (Statistiques Canada, 2001, tableau 1.3).

Tableau 1.3 Résumé des informations de la MRC de Bonaventure

Bonaventure		
<u>Limites</u>	<u>Municipalités</u>	<u>Population 2001</u>
<i>Ouest:</i> MRC Avignon <i>Nord:</i> MRC Matapédia et Haute-Gaspésie <i>Est:</i> MRC Rocher-Percé <i>Sud:</i> Baie-des-Chaleurs	- Cascapédia St-Jules - New Richmond - Caplan - St-Alphonse - St-Siméon - Bonaventure - St-Elzéar - New Carlisle - Paspébiac - Hope - Hope Town - St-Godefroi - Shigawake	18 270 habitants
		<u>Superficie</u>
		4 456, 57 km ²

Source: Schéma d'aménagement révisé de la MRC de Bonaventure, 2004.

Rocher-Percé

Les limites de la MRC du Rocher-Percé sont à l'ouest, la MRC de Bonaventure, au nord la MRC de la Côte de Gaspé et à l'est et au sud, la Baie-des-Chaleurs. En ce qui concerne ce travail, seule la municipalité de Port-Daniel a été visitée (fig. 1.1 C). La population de cette agglomération est de 2 685 habitants répartis sur une superficie de 305, 34 km² (tableau 3.3).

Tableau 1.4 Résumé des informations de la MRC du Rocher-Percé

Rocher-Percé		
<u>Limites</u>	<u>Municipalité</u>	<u>Population 2001</u>
<i>Ouest:</i> MRC Bonaventure <i>Nord:</i> MRC Côte de Gaspé <i>Est:</i> Baie-des-Chaleurs <i>Sud:</i> Baie-des-Chaleurs	- Port-Daniel	2 685 habitants
		<u>Superficie</u>
		305, 34 km ²

Source : Schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC du Rocher-Percé, 2005.

1.4.2 Pourquoi la Baie-des-Chaleurs?

- La Gaspésie jouit déjà d'une certaine notoriété nationale et internationale en ce qui concerne le tourisme;
- La Gaspésie et plus particulièrement la Baie-des-Chaleurs est reconnue comme une destination touristique privilégiée depuis plus de 100 ans;
- La Gaspésie comporte une grande diversité culturelle (Normands, Anglais, Écossais, Basques, Amérindiens, etc.);
- La Gaspésie possède une grande diversité naturelle (faune et flore) et paysagère (côte, plaines, plateaux et montagnes);
- La Baie-des-Chaleurs dispose de plusieurs aires naturelles protégées dont les refuges d'oiseaux migrateurs, les réserves naturelle, écologique et faunique et les zones d'exploitation contrôlée.

Au vu de tous ces points positifs, il est évident que la région offre la possibilité d'établir des sentiers de randonnée pédestre de qualité. Le problème sera donc de choisir leur itinéraire pour qu'ils participent le plus possible au développement touristique régional.

1.4.3 Les limites du territoire

Les limites du territoire étudié sont Pointe-à-la-Croix à l'ouest et Port-Daniel à l'est (fig.1.1 C). Au nord, les limites correspondent à celles des MRC de Avignon, de Bonaventure et du Rocher-Percé. La côte de la Baie-des-Chaleurs délimite le sud. Le territoire ainsi divisé correspond à peu près aux limites de la Baie-des-Chaleurs définies par le ministère du tourisme (fig. 1.1 B et C) et couvre une superficie d'environ 7704 km². Le territoire comprend aussi deux réserves amérindiennes (Listuguj et Gesgapegiag) dont la présence est importante dans l'histoire de la Gaspésie (fig. 1.1 C).

Concernant la limite nord de la zone illustrée, celle-ci reste imprécise car les sentiers proposés ne s'avancent dans les terres qu'à une distance variant de 10 à 20 km. Cependant, comme ces sentiers participeront au développement des MRC, il est envisageable que des circuits écotouristiques se dessinent plus au nord. Il a donc été jugé adéquat de prendre comme limite du territoire à l'étude celles des trois MRC.

Pour les sentiers prévus longeant la côte, aucune activité aquatique ne sera proposée. C'est donc la raison pour laquelle la limite sud du territoire est la côte.

1.5 Justification du projet de sentiers écotouristiques

La randonnée pédestre est une activité en croissance au Québec et partout en Amérique. Cette section présente la situation de la randonnée au Québec et plus spécifiquement en Gaspésie. La définition de l'écotourisme retenue pour ce travail ainsi que les différentes variables s'y rattachant sont exposées. Pour terminer, il est montré que les pratiques de l'écotourisme et de la randonnée s'harmonisent.

1.5.1 La randonnée pédestre

Depuis plus d'une centaine d'année, le tourisme est présent sur la péninsule gaspésienne. À la fin du 19^e siècle, les bourgeois (de Montréal, de Québec et des États-Unis) venaient y faire de la villégiature, profiter de la nature et se refaire une santé car la qualité de l'air des grandes villes était jugée mauvaise. Parfois les villégiateurs se construisaient une maison d'été sur le bord de la mer tandis que d'autres se louaient une chambre d'hôtel pour la saison (Guérette et Héту, 1995).

Au début du 20^e siècle et jusque dans les années 1990, de nombreux touristes arrivaient à l'été saison afin de profiter des plages, du paysage et des musées le tout, en faisant le « Tour de la Gaspésie ». C'était l'ère du *sightseeing*. Cependant, depuis

quelques années, l'incontournable « Tour » a évolué. Dorénavant, les visiteurs sont plus enclins à la participation qu'à la contemplation (Groupe DBSF marketing).

Tel que le mentionne le « Plan de développement touristique régional de la Gaspésie », les activités de plein air - telle la randonnée pédestre- appartiennent aux activités participatives que font les touristes lors de leur séjour en Gaspésie (Groupe DBSF marketing, 2004). À ce sujet, une étude portant sur l'état de la randonnée pédestre au Québec dirigée par Zins, Beauchesne et associés en 2001 mentionne que « la randonnée pédestre, qu'elle soit de courte ou de longue durée, connaît actuellement une croissance importante au Québec comme partout dans le monde. Cette croissance pourrait encore s'amplifier dans les prochaines années comme activité pratiquée lors de voyages ou comme motif principal de voyage » (ZBA, 2001, p. 1-1).

C'est ainsi que la péninsule gaspésienne compte 883,3 km (représentant 14% de l'offre québécoise) de sentiers pédestres répartis en 13 réseaux de courtes¹ (11 réseaux) et longues (1 réseau) randonnées ainsi qu'un sentier multifonctionnel (ZBA, 2001)². Pour l'ensemble du Québec, il est à noter que la quantité de sentiers augmente plus rapidement depuis une dizaine d'années que depuis les 25 dernières années (Ibid.). L'offre est donc récente et en croissance.

Pour la Gaspésie, « la randonnée pédestre est un produit très prospère [...] puisqu'elle figure comme un produit privilégié pour le développement touristique de la région. Cette activité est un avantage concurrentiel pour la Gaspésie et [occupe une grande partie] dans son offre touristique car, depuis quelques années, la région se positionne

¹ Les courtes randonnées se font en milieu naturel ou montagneux d'un minimum de trois heures et ne dépassant pas une journée. Pour leur part, les longues randonnées se font en milieu naturel ou montagneux en comprenant au moins une nuitée sur le sentier (ZBA, 2001, p. 1-1).

² Pour le détail des sentiers existants sur le terrain à l'étude, se référer à la section 3.4.2 « Offres touristiques » p. 52 et à la fig. 3.8 « Sentiers existants » p. 57.

comme une destination de randonnée et désire renforcer ce positionnement. Beaucoup de sentiers pédestres ont été réalisés au cours des dernières années dans la région. En effet, trois des principaux réseaux pédestres actuels de cette région ont vu le jour il y a moins de six ans, soit Carleton-Maria, le Sentier international des Appalaches et les sentiers Panoramiques [de St-François d'Assise] » (ZBA, 2001, p. 3-19).

Les raisons pour lesquelles l'offre dans la région se développe de la sorte sont notamment la bonne qualité des sentiers, la présence de montagnes, de points de vue extraordinaires donnant sur la mer ainsi que la synergie entre la mer et les montagnes (ZBA, 2001). Cependant, la principale faiblesse de la Gaspésie est son éloignement des grands centres réduisant son accessibilité.

Néanmoins, comme la distance que parcourent les touristes pour venir en Gaspésie est parfois de plus de 800 km, il semble évident que ceux-ci y passeront plusieurs jours. Alors que 54% des touristes québécois prévoient un séjour de cinq à dix jours dans la région (Association Touristique Régionale de la Gaspésie in Groupe DBSF, 2004), il pourrait être envisagé que ces derniers rallongent leur voyage pour faire une randonnée de quelques journées et ensuite continuer leur « Tour ». Tout comme mentionné plus haut, le tourisme de ces dernières années étant davantage basé sur l'expérience et non plus sur la contemplation (DBSF, 2004), les gens pourraient s'imprégner de la Gaspésie et ainsi mieux connaître l'arrière-pays encore méconnu. Donc découvrir une nouvelle Gaspésie.

Selon l'étude faite par Zins Beuchesne et Associés en 2000, les randonneurs sont³ :

- en majeure partie des québécois;
- adeptes de courtes randonnées uniquement à 69,6% contre 30,4% d'adeptes de longues randonnées. De ces derniers, 85,6% font également de courtes randonnées;
- âgés de moins de 35 ans (57,1%) dont l'âge moyen étant 33,5 ans pour ceux pratiquant les longues randonnées;
- dans la majorité des cas, des cadres, des professionnels, des administrateurs, des cols blancs ou bleus;
- à 21,2% des étudiants dans le cas de longues randonnées;
- à 61,4% des hommes et à 38,6% des femmes;
- pour 50% des adeptes de longues randonnées, enclins à la pratique de cette activité en milieu naturel ou en montagne et se voulant une motivation principale de voyage de courte durée ou de vacances;
- dans la plupart des cas des adeptes de longues randonnées, accompagnés par leur conjoint ou ami ou groupe d'amis ou collègues et ce, sans la présence d'enfant;
- en faveur du camping comme type d'hébergement, tant pour les courtes que les longues randonnées;
- pour les adeptes de longues randonnées, sujets à pratiquer cette activité dans le cadre de vacances annuelles ou de voyage dont le nombre de journées consacrées à l'activité est de 5,8 jours dont 3,3 au Québec.

Ce qui ressort de l'étude menée par ZBA sur la randonnée pédestre au Québec concernant les attentes des randonneurs, serait surtout l'accès à la nature ainsi que la présence de paysages uniques qui seraient recherchés. Plus spécifiquement, les randonneurs recherchent des « terrains montagneux conduisant à des panoramas et

³ Pour plus de précisions, se référer au chapitre 5 de l'étude faite par l'équipe de Zins Beuchesne et Associés.

des sommets [...] ce qui est encore plus vrai pour les adeptes de longues randonnées» (ZBA, 2001, p. 7-4). Concernant leurs exigences, la qualité de l'entretien des sentiers et la sécurité de ceux-ci sont primordiales. Au niveau de l'aménagement, les randonneurs le préfèrent restreint tels des sites de camping ayant un minimum d'infrastructures réduisant ainsi les impacts sur l'environnement (Ibid., p. 7-5).

À la lecture de ces faits au sujet de la place qu'occupe la randonnée en Gaspésie, on constate que le choix de la création de sentiers comme moyen de répondre à l'objectif principal est évident.

1.5.2 L'écotourisme

Depuis une trentaine d'années, le tourisme a évolué dans sa façon de faire découvrir la nature. En effet, les gens sont de plus en plus attirés par le plein air, et pour certains, sensibilisés à la conservation de la nature. En plus de visiter des attraits naturels, les touristes veulent mieux connaître les activités et les habitudes de vie des résidents. Également, les gestionnaires des zones naturelles protégées (parcs, réserves, etc.) et les écologistes commencent à « reconnaître l'importance d'associer la conservation des ressources naturelles avec les besoins et aspirations de la population environnante, en intégrant des activités de développement aux activités traditionnelles de conservation » (Boo, 1990 in Lequin 2000, p. 9).

Une des formes de tourisme répondant à la demande des touristes et des gestionnaires d'espaces protégés, est l'écotourisme. Cette forme de tourisme « vise à faire découvrir un milieu tout en préservant son intégrité, qui comprend une activité d'interprétation des composantes naturelles ou culturelles du milieu, qui favorise une attitude de respect envers l'environnement, qui repose sur les principes du développement durable et qui entraîne des bénéfices socioéconomiques pour les communautés locales et régionales » (Bureau de Normalisation du Québec, 2003, p. 3).

Il est certain que cette définition n'est pas reconnue universellement. D'ailleurs, n'ayant fait l'objet d'aucun consensus, la définition de l'écotourisme n'est pas unique. Selon une étude faite par David A. Fennell en 2001 (Fennell, 2001 in Fennell 2002), il existerait environ 85 définitions différentes, celles-ci étant constituées de 20 mots-clés – dont région naturelle, conservation, mots faisant référence à la culture, aux retombées locales, à l'éducation, à la durabilité, etc. (Ibid.).

Pour Lequin, la façon de catégoriser les différentes définitions est la suivante: elles « sont présentées selon leur orientation principale, soit en fonction de la demande touristique, de la ressource à protéger ou de la communauté d'accueil » (Lequin, 2000, p. 11). Ainsi, près d'une dizaine de définitions sont présentées dans le cadre de sa thèse de doctorat⁴.

Pour ce travail, la définition élaborée par le Bureau de normalisation du Québec mentionnée à la section 1.3 a été retenue car elle correspondait davantage à l'esprit de la recherche. En effet, les cinq points évoqués dans cette définition correspondent à l'hypothèse de ce travail voulant que les sentiers écotouristiques, dans l'arrière-pays de la Baie-des-Chaleurs, favorisent la mise en valeur du patrimoine naturel et culturel de toute la région et la sensibilisation à l'environnement autant des résidants que des touristes.

Voici les cinq points de la définition de l'écotourisme répondant à l'hypothèse. L'écotourisme :

1- vise à faire découvrir un milieu tout en préservant son intégrité. Par l'entremise de la randonnée pédestre, les touristes partiront à la découverte de l'arrière-pays gaspésien, lieu sous-exploité de ce point de vue par les touristes et les résidants;

⁴ Pour plus de détails, voir le Chap. 1.1 de *Gouvernance en écotourisme : développement durable, développement régional et démocratie* de Marie Lequin, 2000.

2- comprend une activité d'interprétation des composantes naturelles et culturelles du milieu. Avec la présence en tout temps d'un guide (ou d'un document si les gens préfèrent le faire par eux-mêmes) connaissant bien les détails de la nature et de la culture locale. Les touristes et les résidants feront dès lors une randonnée de plusieurs jours, dans certains cas, dans l'arrière-pays mal connu et peu exploité par le tourisme;

3- favorise une attitude de respect envers l'environnement. Le guide et/ou le document accompagnant les randonneurs présentera aux touristes et résidants le code des bonnes pratiques de l'écotourisme ainsi que la philosophie du « Sans trace » tout au long de la randonnée. De plus, la randonnée pédestre est une activité ayant en principe, très peu d'impact sur l'environnement, du moins si les gens se comportent adéquatement et rapportent leurs déchets;

4- repose sur les principes du développement durable⁵. En empruntant des chemins déjà existants tels des chemins forestiers et des sentiers pédestres, l'établissement de sentiers écotouristiques ne devrait pas altérer le milieu plus qu'avant la possible création du projet;

5- entraîne des bénéfices socioéconomiques pour les communautés locales et régionales. Comme les touristes demeureront dans la région quelques jours et qu'ils devront se procurer la nourriture sur place avant le départ, les bénéfices encourus seront locaux. De plus, les touristes venant des régions éloignées de la Gaspésie resteront, comme le mentionne le *Plan de stratégie marketing* du Groupe DBSF, pour plus de la moitié, de cinq à dix jours dans la région (Groupe DBSF, 2004, p. 35). Et comme la plupart font le « Tour » de la Gaspésie, épicerie, musées et autres

⁵ Le développement « soutenable » [ou durable] est un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs [...]. Le développement soutenable est un processus de transformation dans lequel l'exploitation des ressources, la direction des investissements, l'orientation des techniques et les changements institutionnels se font de manière harmonieuse et renforcent le potentiel présent et à venir permettant de mieux répondre aux besoins et aspirations de l'humanité (CMED, 1987, p. 55).

commerces auront leur part de bénéfiques. Pour terminer, les emplois occupés par les guides originaires de la région et les employés travaillant dans les différents commerces auront pour effet d'accroître le dynamisme économique de la région.

1.5.3 Les sentiers écotouristiques

Comme mentionné précédemment dans la section 1.5.1, en 2001, Tourisme Québec et la Fédération québécoise de la marche (FQM) ont commandé une étude visant à déterminer l'état de l'offre et de la demande en randonnées au Québec. L'idée qui ressort du rapport final *La randonnée pédestre au Québec* (2001), est principalement que cette activité se porte bien au Québec et notamment en Gaspésie.

Différentes motivations poussent les randonneurs sur les sentiers pédestres. Certains veulent voir des paysages exceptionnels, entrer en contact avec la nature, tandis que d'autres veulent garder la forme tout en apprenant des choses concernant les éléments naturels et culturels qui les entourent. Également, les adeptes du plein air sont de plus en plus sensibilisés à la conservation de la nature. Alors, pour unifier la connaissance du patrimoine naturel et culturel et la conservation de l'environnement, la pratique de l'écotourisme est toute désignée. Comme défini au chapitre I, l'écotourisme est une « des composantes du tourisme durable qui se préoccupe par-dessus tout de l'intégrité des milieux naturels » (BNQ, 2003, p. Avant-Propos).

1.6 Conclusion

Ce présent travail permet de mettre en évidence un moyen par lequel les touristes et les résidants pourraient mieux prendre conscience du patrimoine tant naturel que culturel de l'arrière-pays gaspésien. Le moyen proposé ici, consiste à créer des sentiers pédestres écotouristiques qui, on vient de le voir, sont de plus en plus populaires auprès des voyageurs.

CHAPITRE II

MÉTHODOLOGIE

Ce chapitre décrit les diverses analyses nécessaires et les étapes à suivre pour répondre aux objectifs. Les raisons qui motivent le choix du terrain à l'étude ainsi que les limites de celui-ci y sont présentées. Par la suite, une justification du projet de sentiers écotouristiques est donnée en terminant par une conclusion générale.

2.1 Type de recherche

Pour répondre aux objectifs décrits au chapitre I et afin de vérifier l'hypothèse, deux types d'analyses ont été utilisés pour ce travail. En premier lieu, il s'agissait de faire l'inventaire de la littérature et ensuite, de mener à bien une analyse de terrain. Ces deux types d'analyses sont complémentaires car certaines données devaient être vérifiées et complétées sur le terrain.

2.1.1 Analyse de documents

Les documents utilisés pour ce travail ont été divisés en différentes catégories soit l'écotourisme, l'évaluation du patrimoine naturel (géologie, dépôts de surface), les statistiques régionales et touristiques, le tourisme en Gaspésie, l'histoire de la Gaspésie, les documents relatifs aux sentiers pédestres et les cartes (topographiques). Ces documents répondent en partie à la section théorique du travail et permettent également de faire le choix de certaines destinations. Cette recherche s'est effectuée entre janvier 2005 et janvier 2006.

2.1.2 Analyse de terrain

L'étude de terrain s'est faite en grande majorité à l'été 2005 et au printemps 2006. Elle a permis de sélectionner les arrêts potentiels ayant un intérêt qui feront partie des sentiers de randonnées. De plus, des personnes ressources (directeur de ZEC et de parcs nationaux, employés dans les kiosques d'informations touristiques et dans les municipalités, etc.) ont été interrogées au sujet des endroits qui, selon elles et sur le territoire qu'elles connaissaient, étaient ignorés des circuits touristiques et qui correspondaient au patrimoine naturel et culturel.

2.1.3 Étapes de travail

Dans un premier temps, la recension des données en bibliothèque a porté sur le territoire de la Gaspésie et plus précisément dans la Baie-des-Chaleurs entre les municipalités de Pointe-à-la-Croix et de Port-Daniel dans les Municipalités Régionales de Comté de Avignon, de Bonaventure et du Rocher-Percé. Les recherches avaient pour but de faire le point sur la démographie, l'économie, l'histoire et le cadre physique de la région.

Ensuite, une étude de terrain a été faite. Les points visités étaient préalablement choisis en étudiant les cartes et rapports géologiques et de dépôts de surface disponibles à la cartothèque de l'Université du Québec à Montréal ainsi qu'avec le Guide touristique 2005-2006 de Tourisme Québec.

Pour terminer, l'analyse des données recueillies a permis de mettre en ordre les données et de consolider l'ensemble des informations afin d'élaborer les circuits de sentiers pédestres partant de diverses localités de la région.

2.2 Modes d'évaluation des attraits

La région de la Baie-des-Chaleurs est vaste. De plus, par sa longue histoire géologique et plus récemment par les interactions des Européens et des Amérindiens, la Gaspésie est une région ayant beaucoup à raconter. Comme le mentionnaient Lizet et De Ravignan dans le livre *Paysages et environnement touristiques*⁶ « Le paysage est le miroir des relations, anciennes et actuelles, de l'homme avec la nature qui l'environne, la plaque photographique sur laquelle il a laissé une trace plus ou moins précise et profonde avec tous les phénomènes possibles de surimpression. Il en résulte que le paysage a une histoire à raconter ou, du moins, qu'il invite à la reconstituer à partir d'éléments qui nous sont parvenus » (Lizet et De Ravignan, 1987 in *Paysages et environnement touristiques* p. 150).

Cependant, comme le territoire couvert est grand, il serait difficile de voir l'ensemble des éléments qui composent le paysage. C'est pourquoi l'évaluation des sites les plus représentatifs s'avère une façon équitable d'identifier les attraits les plus susceptibles d'être intéressants et significatifs.

Plusieurs méthodes existent relativement à l'évaluation des sites. Ainsi, Priskin (2001) a utilisé une méthode d'évaluation du paysage composée de trois approches dans le cadre d'un projet sur le tourisme de nature en Australie dont les ressources étaient évaluées sur la base de la qualité du paysage. La première approche consistait à choisir les paysages à haut potentiel d'intérêt par un groupe d'experts, et ce, à l'aide de recherche sur le terrain, d'analyses de photos aériennes et d'autres documents. La deuxième approche impliquait une étude descriptive du paysage où les entités qui le composent sont inventoriées et décrites par des experts (Priskin, 2001). Par la suite, une carte précisant la localisation et la nature des attraits était créée (Ibid.). La dernière approche visait à déterminer quels étaient les aspects de l'environnement qui

⁶ Lizet B., F. De Ravignan. 1987. *Comprendre un paysage – guide pratique de recherche*, Paris, INRA, 187 p.

étaient perçus comme attrayants (Ibid.). Cependant, comme le note l'auteure, cette méthode est de façon générale inadéquate pour l'évaluation des ressources ayant trait au tourisme de nature car elle ne considère que l'attrait d'un site comme critère principal (Ibid.). L'étude d'autres caractéristiques doit être prise en considération.

La méthode utilisée par Priskin pour sa recherche divise son évaluation des ressources naturelles en quatre catégories soit : les attraits locaux, l'accessibilité au site, les infrastructures déjà présentes et le niveau de dégradation environnementale (Priskin, 2001). Tous les sites ressources reçoivent un score qui illustre leur importance. Plus celui-ci est élevé, plus le site est important. Les résultats ont été placés dans un Système d'Information Géographique (SIG) et cartographiés afin de bien voir leur distribution spatiale (Ibid.).

Pour sa part, Cloutier (1998) présente six méthodes d'évaluation (mémoire de maîtrise visant à créer des circuits touristiques forestiers dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue). Celles-ci sont divisées en deux types, soit l'évaluation par critères et l'évaluation spécifique aux attraits touristiques (Cloutier, 1998, p. 56). Pour le premier type, les auteurs cités (Plamondon, Auger, Ferrario, Gearing *et al.*, et Demers, 1992) utilisent des critères d'évaluation qui correspondent à ce qu'ils veulent faire ressortir du lieu touristique étudié. Par la suite, ils leur donnent une valeur de façon à ce qu'une fois compilées, les données fassent ressortir les lieux les plus représentatifs. Pour le second type, *L'évaluation des attractions touristiques au Québec : Éléments de méthodologie* de Marc Laplante et Louise Trottier⁷ a été utilisé. Ce document cherche à donner un « score d'attractivité » pour les attraits touristiques. Ce résultat étant la somme de deux scores spécifiques soit le score-ressource (évalué à partir de critères d'observations faites par différents intervenants provenant de

⁷ Laplante, Marc et Louise Trottier. 1984. *L'évaluation des attractions touristiques au Québec : Éléments de méthodologie*. Montréal : Département d'Études Urbaines, Université du Québec à Montréal, 195 p.

plusieurs disciplines) et le score-sacralisation (provenant de l'addition de l'indice synchrétique et de l'indice descriptif des interventions de sacralisation) (Ibid., p. 59)⁸.

Dans sa démarche d'évaluation, Cloutier a utilisé, dans un premier temps, la méthode d'évaluation par critères afin de coter les critères généraux des volets portant sur les attractions touristiques, les sites naturels et les entreprises. Également, cette méthode lui a permis d'étudier les critères spécifiques des sites naturels et des entreprises (Cloutier, 1998, p. 63). Tous les sites ont par la suite été pondérés afin de vérifier leur valeur et d'ainsi les comparer. Dans un deuxième temps, l'auteure a utilisé la méthode d'évaluation selon le modèle de sacralisation des attractions pour connaître « l'attractivité » d'un site. Elle a étudié les critères spécifiques des attraits touristiques. C'est par l'étude des résultats des deux critères d'évaluation que Cloutier a pu déterminer les attraits qui feraient partie des circuits touristiques forestiers qu'elle voulait créer en Abitibi.

Pour terminer, Demers (1992), dans son livre intitulé *Paysages et environnement touristiques*, propose une analyse du panorama. Son étude comporte six étapes dont celles de la description et de l'inventaire (Demers, 1992). L'auteur fait ressortir les caractéristiques des lieux, soit les pentes, la végétation, la couleur, l'hydrologie, la faune, les attraits majeurs présents sur le territoire, les aménagements déjà existants à proximité du lieu étudié et une appréciation générale du site. Celles-ci permettront de savoir si le site vaut la peine de s'y intéresser. Le relief est catégorisé par la dénivellation des pentes passant de vigoureux à absent. La végétation est notée selon le pourcentage d'abondance de feuillus et de résineux dans le paysage. Pour sa part, la couleur dépend du contraste entre celle de la végétation et du décor en général. La taille du ou des plans d'eau (rivière, lac, tourbière, etc.) présents dans le paysage

⁸ Pour plus de détails, se référer au document de Laplante et Trottier mentionné ci-haut.

détermine le pointage attribué à l'hydrologie. La présence ou l'absence de la faune locale établit la note donnée à cette catégorie.

2.3 Précision concernant la méthode utilisée

De façon générale, la méthode utilisée pour ce travail est inspirée de celles des trois auteurs mentionnés précédemment, leurs méthodes étant complémentaires pour la présente évaluation. Cette méthode a été utilisée dans le but de déterminer quels seraient les sites qui feront partie des sentiers écotouristiques. De l'évaluation proposée par Priskin, sont retenus l'accessibilité aux sites par des chemins préexistants et la présence de points de vue et d'éléments géologiques dont l'ensemble des résultats est cartographié afin de mieux voir leur distribution dans l'espace. Par ailleurs, la partie « Aspect technique » de la grille d'analyse a été inspirée du travail de Cloutier (1992). Quant à l'échelle utilisée pour la végétation et l'hydrologie, elle a été adaptée de celle de Demers (1992).

Pour l'évaluation, les attraits relevés ont été divisés en deux catégories, soit les attraits naturels et historiques. La première catégorie, comprend la géomorphologie, le panorama, la géologie, la végétation ainsi que les plans d'eau. (voir annexe B). En ce qui concerne la faune, il en reviendra au guide, dans le cas où les randonneurs sont accompagnés par celui-ci, d'interpréter ces informations sur le terrain car les habitats et les traces des animaux sont ponctuels et ils sont parfois plus ou moins apparents.

Dans la seconde catégorie sont rassemblés l'intérêt historique du site, les vestiges et les bâtiments historiques retrouvés sur les lieux, leur état de conservation ainsi que la fidélité de leur reconstitution.

Également, une partie concernant l'aspect technique est analysée. Dans cette section, se trouvent les sentiers préexistants, la topographie et la distance entre les points ainsi que le coût d'entrée que peuvent avoir certains attraits.

La valeur attribuée pour chacun des attraits varie entre 0 et 3 points. Une fois les 95 sites répertoriés et analysés (annexes B et C), les résultats obtenus seront traduits sous forme de pourcentage afin de comparer les sites naturels et historiques n'ayant pas le même pointage. Les attraits du patrimoine naturel et historique qui feront partie des sentiers devront posséder les résultats les plus élevés et ou dans certains cas, un attrait particulier.

Cette méthode est en partie objective et relate simplement les faits : il y a présence ou absence de l'élément. Ceci vaut pour les points traités dans la section des attraits naturels (excepté pour la végétation et les plans d'eau), la présence de sentiers ou chemins, la distance à parcourir et le coût d'entrée. Le pointage est plus subjectif pour ceux traités dans la section des attraits historiques.

Dans la section des attraits naturels, pour la géologie et la géomorphologie, l'évaluation est basée sur la présence ou l'absence de l'attrait :

Géomorphologie (sablière, terrasse marine, esker, moraine, etc.);

0 = absence 1 = présence.

Géologie (fossile, grotte, falaise et stratigraphie, carrière, etc.);

0 = absence 1 = présence.

Lorsque la topographie le permet, le point de vue panoramique est très apprécié. Celui-ci est favorable afin de mieux comprendre les phénomènes expliqués ainsi qu'à faire découvrir le paysage et ses qualités esthétiques.

Point de vue panoramique;

0 = absence 1 = présence.

Au sujet de la flore, la note allouée est donnée en fonction de la quantité de végétation retrouvée dans le paysage et de sa mixité (résineux et feuillus). Il est important que la végétation soit présente car elle est en grande partie responsable de la stabilité du sol.

Flore;

0 = absence 1 = végétation non dominante 2 = végétation abondante et mélangée.

Les plans d'eau, pour leur part, ont été évalués en fonction de leur présence et de la possibilité de consommation de l'eau.

Plans d'eau;

(eau potable, chute, rivière, lac, source, mer, etc.);

0 = absence 1 = non potable 2 = potable.

Pour les attraits historiques, la note varie selon l'intérêt pour l'histoire régionale. Il est important que l'attrait historique soit bien intégré à la région car cela répond à la partie de la définition de l'écotourisme traitant de la culture locale.

Intérêt historique;

1 = Faible 2 = Modéré 3 = Élevé.

Les vestiges et les bâtiments historiques sont notés selon leur présence et leur condition de préservation.

Vestiges et bâtiments historiques;

0 = Absence 1 = Accumulation de vestiges

2 = Fondations et vestiges donnant une idée générale du site original

3 = Bâtiments et vestiges complets.

État de conservation;

1 = Mauvais 2 = Bon 3 = Excellent.

En ce qui à trait à la reconstitution, la fidélité de celle-ci à l'époque présentée sert à établir la note.

Reconstitution;

0 = Aucune reconstitution 1 = Peu fidèle 2 = Fidèle.

La note accordée à l'aspect technique, dépend de la présence de sentiers ou de chemins préexistants.

Sentier ou chemin préexistant;

0 = Absence 1 = Présence.

Concernant l'étendue du territoire, une note est accordée en fonction de la distance à parcourir entre les arrêts. Celle-ci se doit d'être plutôt courte car il est plus intéressant, pour qui veut s'attarder à des éléments de la nature et du paysage, d'arrêter fréquemment plutôt que de marcher sur une longue distance pour rejoindre le point suivant. Comme la topographie de cette partie de la Gaspésie n'offre pas de sommet dépassant les 600 mètres, l'évaluation ne tient pas compte de l'élévation se concentrant plutôt sur la distance à parcourir entre deux points.

Distance à parcourir entre les arrêts;

1 = Plus de 8 km

2 = Entre 4 et 8 km

3 = Moins de 4 km.

Enfin, pour respecter les normes de la Fédération québécoise de la marche, une dénivellation de moins de 15% est à prévoir. Advenant une dénivellation plus grande, des sentiers en lacets ou encore des escaliers seront prévus (FQM, 2004a, p. 12).

Pour terminer, des points sont donnés en fonction du prix d'entrée d'un site pour un adulte.

Coût d'entrée;

1 = Plus de 10\$ 2 = Moins de 10\$ 3 = Gratuit.

2.4 Conclusion

Suite à l'inventaire de la littérature couplée à une analyse de terrain, une sélection de 95 sites a été faite. Afin de définir quels attraits feront partie des sentiers projetés, une méthode d'évaluation a été créée. Cette méthode découle de celle utilisée par trois auteurs distincts. Différents aspects de chacune d'entre elles ont été adaptés afin de créer une grille d'analyse propre à ce qui était recherché pour le territoire étudié. Comme deux volets sont évoqués, soit les attraits naturels et historiques, la grille d'analyse devait comporter des critères spécifiques pour chacun d'eux. L'évaluation des aspects techniques comptait aussi pour l'ensemble des sites.

CHAPITRE III

LA BAIE-DES-CHALEURS : PORTRAIT DE LA RÉGION

Ce chapitre comporte les données nécessaires à la compréhension des particularités de la région étudiée soit l'occupation du territoire, le tourisme régional et le cadre naturel et historique.

3.1 Cadre naturel

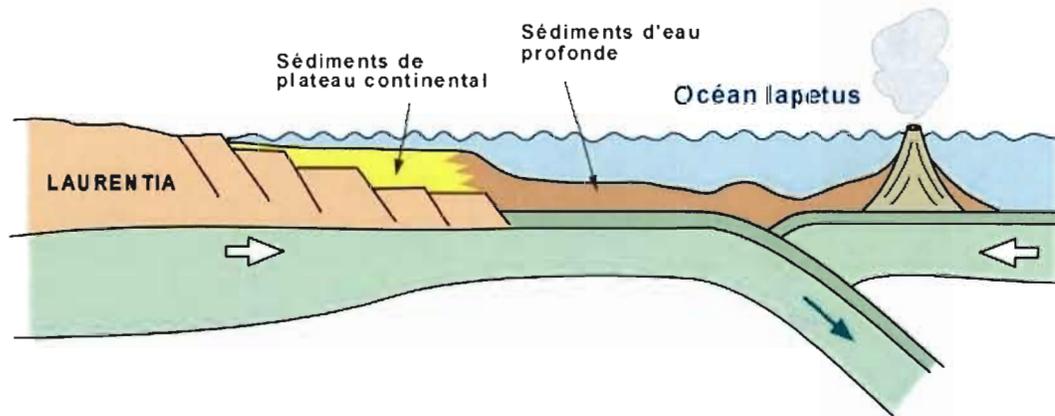
Cette section propose un inventaire des éléments constituant le patrimoine naturel des trois MRC étudiées. Il sera notamment question du relief et des structures rocheuses régionales, de la géomorphologie et plus précisément, celle des dépôts quaternaires, ainsi que du réseau hydrographique et de ses bassins-versants.

3.1.1 Géologie

La Gaspésie fait partie de l'ensemble géologique des Appalaches qui s'étend de Terre-Neuve jusqu'à l'Alabama (Landry et Mercier, 1992). Cette chaîne de montagnes s'est formée en plusieurs phases et a subi des périodes d'érosion intense.

Il y a environ 500 Ma (Ordovicien inférieur), un large océan recouvrait l'espace qu'occupent aujourd'hui les Appalaches : c'est l'océan Iapétus qui se trouvait entre le continent Laurentia et les continents Baltica et Avalonia (fig. 3.1).

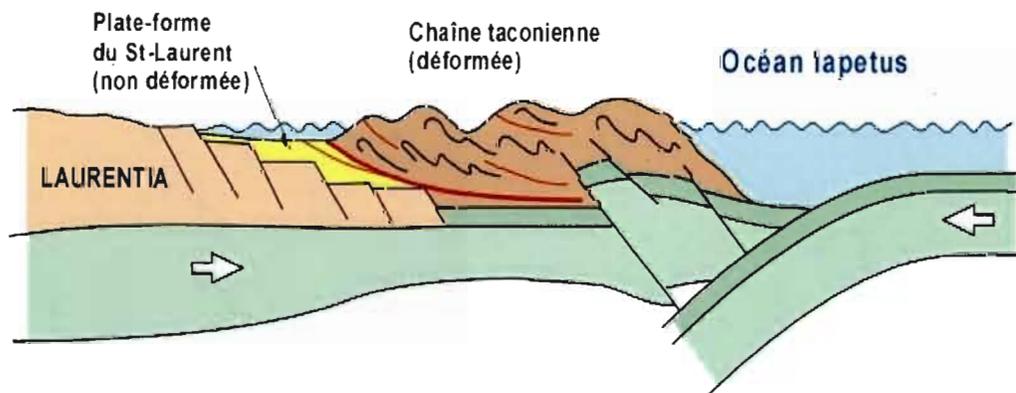
Figure 3.1 Fermeture de l'océan Iapétus



Lors de la fermeture de Iapétus (485 Ma), la subduction de la croûte océanique a créé un arc insulaire dont des vestiges sont toujours visibles à Newport. Source : P.-A. Bourque, Département de géologie, Université Laval.

La collision entre la plaque continentale et la plaque océanique, incluant son arc insulaire, a produit, au milieu de l'Ordovicien, une première chaîne de montagne (Bourque, 2000). Cette première phase d'édification des Appalaches est l'orogénèse taconienne. Elle se situe en Gaspésie, sur la frange nord de la péninsule gaspésienne (fig. 3.2).

Figure 3.2 Orogénèse taconienne



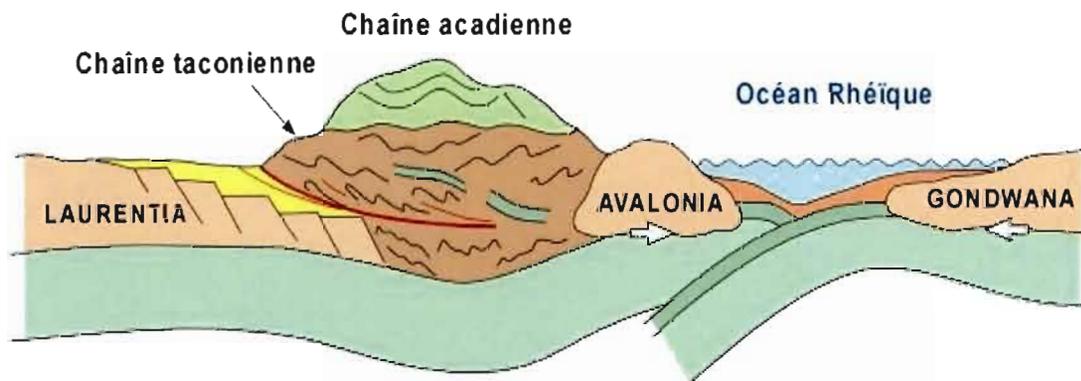
L'orogénèse taconienne a permis l'élaboration de la frange nord de la Gaspésie. Source : P.-A. Bourque, Département de géologie, Université Laval.

Suite à cette période de mouvement tectonique, une période d'érosion a suivi et une grande quantité de sédiments, provenant de Laurentia et de la récente chaîne de montagne (chaîne taconienne), s'est accumulée en périphérie de la chaîne.

Également, comme l'Amérique du Nord se trouvait près de l'équateur à cette époque, les eaux chaudes entourant le continent étaient un environnement propice à la création d'une barrière de corail. Port-Daniel est un très bon endroit pour voir des vestiges de crinoïdes, de bryozoaires et de stromatopores.

Vers 400 M.A, toujours dans le processus de fermeture de l'océan Iapétus, une deuxième phase dans l'édification de la chaîne de montagne débute. Vers 400 Ma (Dévonien), l'ouest du continent africain, appartenant au Gondwana, tout en s'agglomérant à des microcontinents (dont Avalonia), se rapproche de l'Amérique du Nord (Landry et Mercier, 1992). Cette orogénèse forme la majeure partie de la péninsule gaspésienne dont les sédiments sont peu déformés et se superposent à la phase taconienne : c'est la phase acadienne (fig. 3.3).

Figure 3.3 Orogénèse acadienne



Les roches volcaniques et sédimentaires déposées dans l'océan Iapétus durant le siluro-dévonien ont été soulevées, déformées et déposées au-dessus de la chaîne taconienne durant la phase acadienne de la formation des Appalaches. Source : P.-A. Bourque, Département de géologie, Université Laval.

Un peu plus tard, vers 370 M. A., dans ce qui sera la Baie-des-Chaleurs, un large estuaire reçoit les eaux transportant des sédiments provenant des hautes montagnes. Dans ce plan d'eau vivent de nombreuses espèces de poissons. En raison du taux de sédimentation élevé et des conditions d'eaux de fond appauvries en oxygène, une grande quantité de poissons se sont été ensevelis par des épisodes successifs de courants de turbidité. Il est possible de voir les falaises contenant les fossiles de cette période du Dévonien supérieur au site de Miguasha.

Une troisième orogénèse est survenue en Amérique du Nord; l'orogénèse Alléghanienne. Cependant, cette dernière n'a eu pratiquement aucun effet au Québec. Elle s'est fait sentir plutôt aux Etats-Unis (Landry et Mercier, 1992).

Par la suite, au Carbonifère, une intense phase d'érosion réduit cette nouvelle chaîne de montagne (chaîne acadienne). Durant cette période de pénéplanation, une forêt luxuriante s'installe car les conditions climatiques y sont favorables (l'Amérique du Nord est alors sous les tropiques) : le climat est chaud et humide. Suite à des changements de température, la végétation est détruite et ce, dans cette même période où l'érosion est intense (Jutras, 1995). Les falaises rouges (Formation de Bonaventure) situées tout au long de la route dans la baie des Chaleurs sont le résultat de l'accumulation des sédiments cette période. La couleur rougeâtre est la conséquence de l'oxydation des minéraux de fer présents dans les sédiments.

Tout au long du Carbonifère et du Permien, différents mouvements tectoniques post-orogéniques ont réactivé de vieilles structures (Peulvast *et al.*, 1996). Certaines régions ont été soulevées par le mouvement de failles, résultant une importante érosion. D'autres régions se sont plutôt enfoncées et ont été recouvertes de sédiments et ainsi préservées jusqu'à nos jours (*ibid.*).

Depuis 200 Ma, l'océan Atlantique est en processus d'ouverture : l'Amérique du Nord dérive vers le nord-ouest pour se positionner à son endroit actuel (Landry et Mercier, 1992, p. 537).

3.1.2 Géomorphologie et dépôts quaternaires

Le continent nord-américain et plus précisément la Gaspésie, a connu différentes périodes de glaciation puis de déglaciation, d'érosion et de relèvement isostatique au cours desquels le paysage gaspésien actuel s'est façonné. En ce qui concerne la région étudiée, seuls les sédiments des deux dernières glaciations sont apparentes (Lebuis et David, 1977 et Veillette et Cloutier, 1993). Seule la dernière période de déglaciation sera présentée ici car les évidences de cette période sont plus nombreuses.

Lors de cet épisode glaciaire, au Wisconsinien (80 à 10 ka), l'inlandsis laurentidien recouvrait presque entièrement le Canada. Tranquillement, au Wisconsinien supérieur (18-16 ka) (Landry et Mercier, 1992), une phase de réchauffement s'amorce. Pour Richard *et al.*, dans la région à l'étude, il y aurait eu une séparation des glaces laurentidiennes et appalachiennes entre 14 ka et 12,5 ka (Richard, Veillette *et al.*, 1997, p. 176). Toujours selon ces auteurs, la Baie-des-Chaleurs se serait libérée de ses glaces d'est en ouest entre 13,5 ka et 11,5 ka dont la source provenait du nord-ouest. Bail suggère plutôt que la glace venait « approximativement du sud-est et [elle se serait] écoulée vers le nord-ouest avant de s'arrêter sur le rebord moyen du plateau de Saint-Jogues » (Bail, 1985, p. 1871).

Suivant le retrait des glaces, la Mer de Goldthwait a envahi le territoire de la baie jusqu'à une altitude de 50 mètres à New Richmond et de 55 à 63 mètres à Campbellton (Richard *et al.*, 1997). Pour sa part, Dionne mentionne que la limite marine s'élevait à environ 61 mètres pour les municipalités de New Carlisle, Bonaventure, New Richmond, St-Omer, Miguasha, Escuminac (Dionne, 1977).

Le passage des glaciers, suivi de l'immersion des côtes de la baie, ont laissé des dépôts sédimentaires ainsi que des formes associées à leur mise en place. Il est possible de voir des dépôts glaciaires (tills), fluvioglaciaires (eskers, plaines d'épandage, moraines, etc.) et marins (deltas, terrasses marines, etc.) sur le terrain à l'étude. D'autres éléments sont également présents, notamment des stries et des blocs erratiques indiquant le sens de l'écoulement glaciaire. Cependant, les stries se font rares car le type de roches se trouvant en Gaspésie est peu propice à la conservation de telles marques car elle est plus friable. Pour une meilleure idée de la répartition des dépôts de surface, on peut consulter la carte *Géologie des formations de surface de la Gaspésie* de Veillette et Cloutier (1993).

3.1.3 Hydrographie

Le sens de l'écoulement du réseau hydrographique de la région étudiée est principalement vers la Baie-des-Chaleurs. Comme le mentionne Jutras, ce sont de grandes failles, en général, qui canalisent les rivières principales (Jutras, 1995, p. 21). Les différents ruisseaux alimentant ces cours d'eau plus importants forment un réseau dendritique, c'est-à-dire arborescent, à certains endroits tandis qu'à d'autres, le réseau est en treillis.

Plusieurs bassins-versants sont présents dans la Baie-des-Chaleurs. Treize sont répertoriés sur le territoire couvert par les MRC d'Avignon et de Bonaventure et la municipalité de Port-Daniel.

L'ensemble des bassins-versants s'écoule vers la Baie-des-Chaleurs faisant donc partie du grand bassin hydrographique de l'Atlantique-Littoral. Ceux situés sur la partie nord de la péninsule gaspésienne s'écoulent vers le golfe du St-Laurent donnant vers le bassin hydrographique de l'Atlantique-St-Laurent (Atlas du Canada). Cette séparation est délimitée par la ligne de partage des eaux située dans la partie

nord de la Gaspésie s'étirant du nord-est au sud-ouest là où l'altitude des montagnes est la plus élevée.

3.2 Cadre historique

Après la dernière glaciation, des groupes d'amérindiens provenant de l'ouest sont venus s'installer au Québec et notamment sur la péninsule gaspésienne. Trois groupes d'amérindiens sont présents sur la péninsule lors de l'arrivée des Européens au 16^e siècle: les Iroquoiens, les Montagnais et les Micmacs. Ces derniers sont encore présents aujourd'hui dans la Baie-des-Chaleurs et à Gaspé. Ayant un mode de vie nomade, les amérindiens vivaient de la chasse et de la pêche et ce, même durant l'hiver (Desjardins *et al.*).

C'est en juillet 1534 que Jacques Cartier, au nom du roi de France, prend possession de la Gaspésie et ce, dans le but d'y faire le commerce, de coloniser et d'évangéliser (Desjardins *et al.* 1999). La baie des Chaleurs est ainsi nommée par Cartier car le climat y est très agréable en cette période de l'année.

Entre 1550 et 1650, beaucoup de pêcheurs dont les Basques, les Bretons et les Normands côtoyaient les amérindiens (Desjardins *et al.* 1999). Les marins venaient sur les côtes de la Gaspésie afin d'y pêcher la morue. Mais, dès l'arrivée de l'automne, ils quittaient pour revenir l'année suivante.

Au 17^e siècle, à l'époque de la Nouvelle-France, de nombreux établissements saisonniers de pêche parsèment la côte gaspésienne. Percé est alors le haut lieu de la production de morue salée-séchée. Jusque vers les années 1760, des communautés de pêcheurs s'installaient le long de la péninsule (Desjardins *et al.* 1999). Cette date est d'ailleurs très importante car le Régime français, à l'été 1760, lors d'une bataille navale dans l'estuaire de la rivière Ristigouche, a subi une défaite décisive et capitule

aux mains des Anglais qui ont maintenant le pouvoir : la Nouvelle-France devient une colonie britannique.

Quelques années plus tôt, soit en 1755, plusieurs centaines d'Acadiens (vivant au Nouveau-Brunswick, en Nouvelle-Écosse et à l'Île-du-Prince-Édouard) vont être déportés parce qu'ils ne veulent pas prêter allégeance à l'Angleterre qui veut achever la conquête de la Nouvelle-France. De nombreux Acadiens se réfugient à Bonaventure et dans le secteur de l'embouchure de la rivière Ristigouche. Au fil des ans, et souvent pour éviter la famine qui les menace, des familles acadiennes s'installent définitivement « sur de nouvelles terres à Escuminac, Nouvelle, Saint-Omer, Carleton, Maria, New Richmond, Caplan, Saint-Siméon, Bonaventure, Paspébiac, Port-Daniel, [etc.] » (Desjardins *et al.* 1999, p. 164).

C'est après la Guerre d'indépendance américaine, soit à compter de 1776, que des Loyalistes venant de la Nouvelle-Angleterre et désireux de demeurer fidèles à la Couronne britannique, s'établissent dans le secteur de New Carlisle pour ensuite se disperser dans « les environs de Matapédia, de Miguasha-Escuminac, de Carleton-Maria, de New Richmond, de Hopetown-Shigawake, de Port-Daniel et de Newport » (Desjardins *et al.* 1999, p 165). Un peu plus tard, au 19^e siècle, d'autres anglophones dont des Irlandais, Écossais, Jersiais et autres, viennent grossir la population de la Baie des Chaleurs. Ces nouveaux venus s'y installaient souvent dans le but de devenir pêcheurs.

Dans la région, le commerce de la morue et autres produits de la mer est encore très actif au 19^e siècle. D'ailleurs, deux compagnies, la « Charles Robin and Company » et la « LeBoutillier Brothers » ont le monopole sur les activités reliées à la pêche qui durera plus d'un siècle. Outre l'huile de foie de morue, elles produisent également de la morue salée et séchée qui est exportée sur le marché européen, aux Antilles et dans le sud des États-Unis où celle-ci sert de nourriture pour les esclaves noirs.

Ces deux compagnies ont pris le contrôle du prix de la morue achetée aux pêcheurs et obligent ainsi les familles à faire leurs emplettes dans leurs magasins généraux. Ces compagnies vont maintenir les populations locales dans un endettement qui va se perpétuer de génération en génération.

En plus de la morue, la Gaspésie, pendant quelques décennies « connaît aussi l'exploitation de quelques autres espèces marines [dont] le hareng, le maquereau, le capelan, la baleine [pour son huile], le homard et le saumon » (Desjardins *et al.* 1999, p. 295).

Cependant, les stocks de poissons ne sont pas inépuisables comme on le croyait il y a une centaine d'années et c'est pourquoi, au début du 19^e siècle, l'industrie du bois remplace graduellement celle des pêches. Le premier moulin à scie s'ouvre à New Richmond en 1833 et est dirigé par un dénommé Cuthbert. Plusieurs scieries ouvrent alors dans les villages de New Richmond, Maria, Carleton, Nouvelle et Ristigouche (Desjardins *et al.* 1999). «Exception faite de la demande locale en bois de chauffage et en produits sciés, la plus grande partie du bois gaspésien continue d'être expédiée à l'état brut ou semi-fini sur les marchés nationaux et étrangers» (Desjardins *et al.* 1999, p. 436). Vers la fin du 19^e siècle, la Gaspésie s'ouvre au monde extérieur par l'amélioration des communications maritimes et ferroviaires (Desjardins *et al.* 1999).

Lors de la Première Guerre mondiale, beaucoup de gaspésiens s'enrôlent de façon volontaire dans l'armée et dans la marine. Au début octobre 1914, 31 navires quittent le port de Gaspé pour se diriger vers l'Europe (Desjardins *et al.*, 1999).

Durant l'entre-deux-guerres, l'industrie du bois reprend de plus belle. Les trois plus grandes compagnies sont, à cette époque, la Gaspesia Sulphite Company, la New Brunswick International Paper Company et la Cascapedia Manufacturing and Trading Company (Desjardins *et al.*, 1999). Cependant, une grande quantité de petits

producteurs continuent d'occuper une place importante dans l'industrie forestière (Ibid.). Donc, beaucoup d'emplois sont générés par l'industrie forestière, tant dans la coupe que dans les scieries.

L'industrie minière a également une certaine place dans l'économie de la Gaspésie. Par sa formation géologique complexe, la péninsule recèle divers gisements de minerais. À compter de 1953, et pendant près de 50 ans, l'extraction du cuivre va donner vie à la ville de Murdochville au centre est de la Gaspésie. Au tournant de l'an 2000, la compagnie Noranda a cependant mis un terme à ses activités minières. D'autres ressources naturelles ont été également exploitées pendant quelques années. La pierre à chaux (calcaire chauffé) notamment était extraite dans les régions de Cascapédia et de Nouvelle-Ouest. Celle-ci était utilisée par les agriculteurs et les industries de pâtes et papiers durant le 20^e siècle (Desjardins *et al.*, 1999).

Dans ces mêmes années, bien que le Ministère de l'agriculture du Québec ait subventionné maints projets agricoles, l'agriculture reste peu rentable en Gaspésie étant donné la faible étendue des terres cultivables, le système précaire des réseaux de transport et la relative brièveté de la saison cultivable. En effet, les terres propices à l'agriculture ne couvrent qu'un faible pourcentage de l'ensemble du territoire et se situent sur une largeur d'à peine 10 ou 15 kilomètres dans les meilleurs endroits (dont l'arrière-pays de Bonaventure), ceci étant dû aux dépôts des sédiments marins laissés par la Mer de Goldthwait. Les gens cultivaient plutôt pour leurs besoins. L'agriculture devenait ainsi une activité complémentaire soit à la pêche soit à la coupe du bois.

La médiocrité du réseau de transport force, pendant de nombreuses années, les Gaspésiens à rester confinés à la péninsule sans beaucoup de contacts avec le reste de la province et du Canada. Cependant, les députés, les propriétaires de compagnies forestières et autres entrepreneurs s'efforcent peu à peu, de convaincre les

gouvernements de subventionner la construction de ports, de chemins de fer et de réseaux routiers sécuritaires.

Ce n'est que vers la fin du 19^e siècle que la construction d'un chemin de fer, l'Intercolonial, débute. Le tracé permet de relier Halifax en Nouvelle-Écosse et Rivière-du-Loup dans le Bas-du-Fleuve en 1876 (Desjardins *et al.*, 1999). C'est finalement en 1911 que le chemin de fer atteint Gaspé. Et encore, le trajet est peu sécuritaire et peu efficace (Ibid.) car les passagers sont en contact avec la poussière de charbon qui alimente la locomotive et le train arrête dans tout les petits villages.

Une décennie plus tard, le ministère de la Voirie du Québec entreprend de compléter la route qui ceinture la Gaspésie. En 1929, la route 6 (ou boulevard Perron nommé en l'honneur du ministre de la Voirie de l'époque, monsieur Joseph-Léonide Perron) ceinturant la péninsule est inaugurée et les automobilistes peuvent maintenant faire le « tour de la Gaspésie » en voiture. La nouvelle route va amener la démocratisation du tourisme dans la région. Des infrastructures et des services apparaissent le long de la route tels que garages, postes d'essence, auberges, hôtels et restaurants bordant les villages afin d'accommoder les touristes venus de loin. Également, il est possible d'utiliser les traversiers de Pointe-à-la-Croix et de Miguasha reliant la Gaspésie au nord du Nouveau-Brunswick (Campbellton et Dalhousie). Dans les années 1950, le boulevard Perron est refait et élargi afin de le rendre plus sécuritaire et du même coup, des belvédères sont aménagés afin d'apprécier le paysage. Aujourd'hui, faire le tour de la Gaspésie n'est plus une entreprise périlleuse, mais reste tout aussi spectaculaire.

À la fin des années 1920, suite à la crise économique, le taux de chômage est très élevé partout au Québec. À certains endroits, il frôle les 50%. Pour contrer l'absence de travail quasi généralisée, le gouvernement décide d'intervenir en proposant des plans de colonisation qui favorisent le retour à la terre. Il va sans dire que l'Église y

est favorable étant donné que pour elle, « les agglomérations urbaines sont des lieux de perdution où les individus apparaissent comme plus ou moins soumis » à celle-ci (Bernatchez, 1996, p. 47).

Le gouvernement met en œuvre quatre plans en moins de 15 ans : Le plan Gordon (1931-1935), Vautrin (1934-1936), le plan provincial (1937-1939) et Rogers-Anger (1938-1945). Seul le plan Vautrin concerne les gaspésiens. Celui-ci favorisait les fils de cultivateurs en leur octroyant de nouveaux lots ouverts par les colons dans l'arrière-pays (Bernatchez, 1996). De cette façon, 20 missions et paroisses s'ouvrent un peu partout sur la péninsule.

Tableau 3.1 Années d'ouverture des colonies pour la région de la Baie-des-Chaleurs.

St-Jogues:	1935
St-Elzéar :	1930
St-Louis de Gonzague :	1935
St-Jean de Bréboeuf :	1930

Source : Bernatchez, p. 68-69.

Après plusieurs années de misère pour les nouveaux colons et voyant que l'économie de l'Est du Québec vivote, le nouveau gouvernement de Lesage décide d'intervenir en créant le Bureau d'aménagement de l'Est du Québec (BAEQ), mis en place en 1963.

Le BAEQ «a pour mission d'atténuer sinon de faire disparaître les disparités de revenus, de productivité et d'emploi existant entre la région et la province » (Desjardins *et al.*, 1999, p. 656-657). Trois ans plus tard, soit en juin 1966, le rapport du BAEQ est publié. Cependant, ce rapport est un trompe-l'œil et les activités proposées dans les différents secteurs impliquent des baisses d'emplois et des

relogements massifs de population à l'intérieur et à l'extérieur de la région (Bernatchez, 1996) vers les grands centres.

Les résultats du BAEQ sont peu concluants. Dans les grandes lignes, la seule chose qu'a provoqué ce programme, c'est la fermeture des villages et missions de l'arrière-pays, renforçant ainsi la volonté des résidents de la Gaspésie à vouloir se gérer eux-mêmes et décider du sort économique de leur région.

Encore aujourd'hui, la Gaspésie est une partie oubliée du Québec. Comme le mentionnait l'historien Jules Bélanger dans un article du Devoir d'octobre 2005 parlant de l'avenir de la Gaspésie, nous n'avons « pas de transcanadienne pour nous y mener, pas de train ou si peu, les avions sont à coûts prohibitifs, le port de Gaspé, autrefois port franc actif, n'est plus que l'ombre de lui-même » (Durand, 2005, p.4). Toutefois, les touristes et les jeunes viennent de plus en plus dans cette région éloignée des grands centres afin de profiter de la nature, de la tranquillité et de l'accueil chaleureux des gaspésiens.

Il est certain que de grandes industries ont fermé leurs portes (Mines Gaspé de Murdochville, la Gaspésia de Chandler et plus récemment, la Smurfit-Stone de New Richmond) et que maints emplois ont été perdus. Cependant, les gaspésiens tentent de se sortir de ce cycle en misant sur la culture et la nature. Comme disait le « sociologue Fernand Dumont, lors des États généraux du monde rural [en 1991], *Pour sauver les régions rurales, tant sur le plan de l'économie que sur celui de la politique, il faut commencer par le développement culturel de ces régions* » (Durand, 2005, p. 4). Alors, les Gaspésiens comptent sur cette ouverture afin d'attirer des touristes lors de la saison estivale. Cela semble fonctionner en constatant le nombre de musées, de théâtres d'été et de rencontres culturelles. Il reste donc à voir ce qu'il en adviendra au cours des prochaines années.

3.3 Occupation actuelle du territoire

Dans cette section se retrouvent les données concernant l'occupation actuelle du territoire et plus précisément les données socio-démographiques, les activités économiques et le réseau de transport.

3.3.1 Données socio-démographiques

Dans la région couvrant les trois MRC, les principales agglomérations, qui sont aussi les centres touristiques et culturels de la région, sont Carleton (4 010 habitants), New Richmond (3 760 habitants), Bonaventure (2 756 habitants) et Paspébiac (3 326 habitants) (Statistiques Canada, 2001) (fig. 3.4). Il est possible de constater également que les villes sont concentrées sur la côte. Ceci est expliqué par le fait que les terres sont plus fertiles et plus planes que dans l'arrière-pays gaspésien ainsi que par l'activité principale des premiers arrivants, soit la pêche.

Figure 3.4 Densité de population



Répartition de la population sur le territoire à l'étude.

La majorité des résidents de ces MRC sont francophones (80,3%) (Statistiques Canada, 2001). Quant aux anglophones (14,3%), ils se concentrent dans les réserves Gesgapegiag et Listuguj et les municipalités de Cascapédia-St-Jules, New Carlisle et

Shigawake (Ibid.). La répartition des regroupements linguistiques est due à l'historique du peuplement de la région (voir section 3.2 Historique).

La Gaspésie présente un taux de chômage élevé soit 17,3% pour l'année 2006 (Institut de la statistique du Québec, 2006) comparativement à 8% pour l'ensemble du Québec à la même période (Ibid.). Ce taux est explicable par le fait que les emplois dans les domaines de la foresterie, de la pêche et du tourisme, sont saisonniers.

Cependant, la majorité des salariés (58,5%) travaillent dans le secteur tertiaire (Statistique Canada, 2004 et Enquête sur la population, 2004), plus particulièrement dans les domaines de la santé, de la vente et des services.

Concernant le niveau d'études, 15 630 personnes âgées de 15 ans et plus vivant dans les deux MRC et à Port-Daniel détiennent au moins un diplôme d'étude secondaire soit 51,2% comparativement à 68,2% au Québec (Institut de la statistique du Québec, 2003). Peu d'entre eux possèdent un diplôme universitaire (6,9% comparé à 17,2% au Québec) (Institut de la statistique du Québec, 2003). Il est à noter également qu'une partie importante des diplômés universitaires originaires de la Gaspésie ne trouvent pas d'emploi relié à leur domaine d'étude. Quant au revenu annuel par habitant, il est de 20 662\$ pour la région étudiée (Institut de la statistique du Québec, 2003), la moyenne pour la province étant de 27 125\$ par personne âgée de 15 ans et plus (Institut de la statistique du Québec, 2003).

3.3.2 Activités économiques

La géographie de la Gaspésie offre l'accès tant à la mer qu'à la montagne. Les deux principaux champs d'activités économiques sont donc l'exploitation des ressources naturelles (les pêches, la foresterie, les mines et l'éolien) et le tourisme. Pour la Baie-des-Chaleurs plus particulièrement, ce sont la pêche, la foresterie et le tourisme qui priment.

Du côté des ressources naturelles, la foresterie et la pêche sont les deux plus importants secteurs dans l'économie locale. L'industrie forestière est sans doute la plus profitable pour la région. En effet, annuellement, cette industrie génère 176 millions de dollars (Conseil de l'industrie forestière du Québec, 2006). Cependant, elle «dépend, à la base, d'une ressource épuisable dont la survie à long terme doit être assurée» (Québec, Ministère des finances et des régions, 2001). C'est la raison pour laquelle les propriétaires des terres (qu'elles soient publiques ou privées) doivent travailler à son renouvellement car depuis les cinq dernières années, la majorité des emplois rattachés à ce domaine ont décliné fortement.

Par ailleurs, les activités économiques reliées au secteur marin se transforment depuis quelques années. Suite aux moratoires sur la pêche au saumon en 1971 et plus récemment, sur les poissons de fond (1992-1993) dans les eaux entourant la Gaspésie, certaines compagnies ont vu le jour dans les domaines de l'aquaculture (Pêcheries Atlantiques et Raymer), de la transformation et de l'exportation des produits de la mer. C'est le cas notamment du Fumoir Cascapédia dont les ressources premières proviennent entre autres de ces compagnies d'aquaculture.

Également, à Grande-Rivière, à l'ouest de Percé, un Centre spécialisé des pêches faisant partie du Groupe Collégia du Cégep de la Gaspésie-Iles-de-la-Madeleine offre des formations permettant aux étudiants d'acquérir des compétences notamment dans les domaines de la transformation des produits de la mer.

Au cours des dernières années, le secteur des pêches s'est diversifié. En effet, une plus grande variété de poisson est pêchée. Cette diversification est maintenant sur une bonne voie et nécessite une main d'œuvre qualifiée afin de favoriser la croissance économique de ce secteur.

Quant au tourisme, il est bien ancré dans la région. Dans le domaine du tourisme de nature, la Baie-des-Chaleurs compte trois zones d'exploitation contrôlées (ZEC)⁹ (ZEC de la Rivière Nouvelle, Petite-Caspédia et Bonaventure) et deux réserves fauniques¹⁰ (Rivière Caspédia et Port-Daniel) (fig. 3.5) qui servent principalement à la pêche sportive du saumon ainsi qu'à la chasse au cerf de Virginie et à l'original pour le cas de la réserve faunique de Port-Daniel. Quatre pourvoiries¹¹ (Lacs Robidoux, Destination saumon Gaspésie inc., Camp Bonaventure, Camp Brûlé) sont aussi présentes et offrent des activités de chasse (à l'ours notamment pour la pourvoirie Lacs Robidoux) et de pêche de lac.

Figure 3.5 Territoires protégés



Distribution des territoires protégés présents sur le territoire à l'étude.

⁹ Le statut de zone d'exploitation contrôlée est donné à un territoire appartenant à l'État ou encore à une tierce personne. Il est utilisé à des fins de chasse et de pêche. Les zecs sont gérées par des associations sans but lucratif par le biais d'un protocole d'entente avec le Ministère des Ressources naturelles et de la Faune.

¹⁰ Les réserves fauniques sont des territoires voués à la conservation, à la mise en valeur et à l'utilisation de la faune.

¹¹ Les pourvoiries sont des entreprises qui offrent, contre rémunération, de l'hébergement et des services ou de l'équipement pour la pratique d'activités de chasse, de pêche ou de piégeage, à des fins récréatives.

Des sentiers sont également accessibles pour pratiquer la randonnée pédestre : il y a notamment le réseau Carleton-Maria et le Domaine du Ruisseau-Creux à St-Alphonse¹². Par sa situation géographique, la péninsule gaspésienne offre la possibilité de faire des activités en montagne comme la randonnée pédestre, de la raquette, du ski de fond et autres (voir section 3.4) et des activités aquatiques telles que la descente de rivière en canot ou en kayak (sur les rivières Cascapédia, Petite-Cascapédia, Bonaventure et Port-Daniel). Étant donné la proximité de la mer, les bienfaits liés à la thalassothérapie sont également exploités à Carleton-sur-Mer (Aqua-Mer) et Paspébiac (Auberge du Parc).

Du côté du tourisme historique et culturel, bon nombre de musées sont aussi présents dont celui du Banc de pêche de Paspébiac, de la Bataille de la Ristigouche et du Musée Acadien de Bonaventure (fig. 3.6). Il est à noter que certains d'entre eux sont ouverts uniquement durant la saison estivale soit du 1^{er} juin au 15 octobre.

Figure 3.6 Attrait touristiques



1) Parc national de Miguasha; 2) ROM de St-Omer; 3) Musée acadien 4) Grotte de St-Elzéar; 5) Lieu historique de la Bataille de la Ristigouche; 6) Maison Bordeaux; 7) Oratoire Notre-Dame et le Mont St-Joseph; 8) Village gaspésien de l'Héritage britannique; 9) Musée de la rivière Cascapédia; 10) Bioparc de la Gaspésie; 11) Site historique du banc de Paspébiac.

¹² Pour plus de détails concernant les sentiers présents sur le territoire, voir la section 3.4.2 « Offres touristiques » en page 52. Une carte accompagne la section (fig. 3.6 « Attrait touristiques », p. 48).

Au plan du tourisme, la Baie-des-Chaleurs est qualifiée de « paradis terrestre et d'oasis de repos » (Desjardins *et al.* 1999, p. 536) dès le milieu du 19^e siècle. Selon cet auteur, au départ, les villégiateurs, originaires des grandes villes de la province (Montréal, Québec) et des États-Unis, provenaient de classe aisée. Étant une destination prestigieuse, plusieurs personnalités de l'époque venaient y séjourner, dont Honoré Mercier –Premier Ministre du Québec, Sir Vincent Meredith –Président de la Banque de Montréal, des médecins, la princesse Louise, etc. Les activités pratiquées étaient principalement la pêche, la chasse, la baignade mais surtout, les gens y venaient afin de profiter de la beauté du paysage qu'offrent la baie et ses montagnes.

Enfin, comme les activités économiques sont surtout saisonnières, le document *Stratégie de développement économique des régions ressources* du gouvernement du Québec, recommande la diversification de l'économie afin que les emplois soient maintenus sur une base annuelle (Québec, Ministère des finances, 2001). De cette façon, le taux de chômage aurait tendance à s'ajuster à celui de la province et le niveau de vie de la population s'améliorerait.

3.3.3 Réseau de transport

Pour se rendre en Gaspésie et plus particulièrement dans la Baie-des-Chaleurs, plusieurs moyens de transport sont envisageables (fig. 1.1 C, p. 8). Tout d'abord, par voie terrestre, il est possible de se rendre dans la région par la route 132 longeant la vallée de la Matapédia et ensuite le littoral nord de la baie des Chaleurs.

Traversant la péninsule de Ste-Anne des Monts au nord jusqu'à New Richmond au sud, la route 299 permet de passer à travers les Chics Chocs et le parc de la Gaspésie. Aux routes 132 et 299, s'ajoutent un réseau de routes secondaires ainsi que de nombreux chemins forestiers empruntés par des camions de bois transportant les billots.

Il est également possible de se rendre dans cette région par voie ferroviaire. La compagnie Via Rail offre la ligne *Chaleur*, reliant Montréal et Gaspé et ce, trois fois par semaine.

Le transport maritime est assuré par le Groupe CTMA. Un bateau quitte Montréal et se rend aux Iles-de-la-Madeleine avec arrêt à Chandler. Les vacanciers peuvent également se rendre en voilier ou autres embarcations, la baie comptant quatre marinas et quelques quais offrant la possibilité d'accoster (fig. 1.1 C, p. 8).

Quant au transport aérien, la compagnie Pascan Aviation assure la liaison entre Montréal (aéroport de St-Hubert) et Bonaventure en semaine (fig. 1.1 C, p. 8).

À l'intérieur des terres de la Baie-des-Chaleurs, peu de moyens de transport sont accessibles. Les trois MRC possèdent un service indépendant de taxis. Pour les personnes nécessitant une assistance particulière, un réseau de transport adapté est assuré par le Transport de La Baie pour les MRC d'Avignon et de Bonaventure. Le transport en commun est inexistant; ce qui s'explique par la faible densité de population. Ceux ne possédant pas de voiture doivent faire du covoiturage. La voiture reste donc le moyen de transport le plus pratique.

Il est également possible d'emprunter les réseaux balisés de la Route verte et des différents sentiers de VTT et de motoneige. La Route verte se veut une voie sécuritaire donnant ainsi aux cyclistes la chance de pratiquer leur activité en toute sûreté. Le développement et l'entretien de la Route verte est rendu possible grâce au partenariat du Ministère des Transports du Québec, du gouvernement du Québec ainsi que des différents partenaires régionaux. Quant aux sentiers de VTT et de motoneige, ceux-ci sillonnent l'arrière-pays gaspésien et sont gérés par différents clubs ou organismes locaux.

3.4 Tourisme régional

Cette partie décrit le tourisme régional en s'appuyant sur certaines statistiques de l'Association touristique régionale de la Gaspésie (ATRG, 2005). Elle traitera également de l'offre touristique régionale afin d'aider à identifier certains lieux potentiels pouvant faire partie des sentiers.

3.4.1 Description touristique régionale

Comme la majorité des touristes font le tour de la péninsule, il serait difficile de connaître exactement les visiteurs venus uniquement dans la Baie-des-Chaleurs. Les données recueillies par l'ATRG pour l'ensemble de son territoire seront donc utilisées afin de cerner plus exactement ces visiteurs. Le sondage s'est tenu à cette fin entre le 28 juin et le 30 septembre 2005 dans 14 lieux d'accueil (de Ste-Flavie à Mont-Joli). Le document *Statistiques touristiques Le tourisme au Québec en bref 2004*, réalisé par Tourisme Québec (Ministère du tourisme) en 2005, sera également utilisé.

Selon Tourisme Québec (2005), près de 856 000 personnes seraient venues en Gaspésie en 2004. Dans une large proportion, les gens provenaient du Québec (66%) (ATRG, 2005). Également, nombre d'entre eux étaient des visiteurs Européens (14,65%) dont 9,54% (Ibid.) provenaient de France.

Selon le sondage de l'ATRG, sur 1 619 personnes interrogées, 66% comptaient faire le tour complet de la péninsule. De la somme des répondants, 52% en étaient à leur première visite dans la région tandis que 47% y sont venus plusieurs fois. La durée des séjours varie de un à 10 jours (34%) et de 10 jours et plus (64%). Plus de la moitié des visiteurs (51%) viennent en couple et 28% en famille. L'âge des visiteurs se répartit de façon presque égale pour les gens âgés de 25 à 64 ans (tableau, 3.2).

Tableau 3.2 Pourcentage des touristes en Gaspésie selon leur âge

Tranche d'âge	Pourcentage
25-34 ans	18%
35-44 ans	20%
45-54 ans	26%
55-64 ans	20%
65 ans et plus	7%

Source : Sondage ATRG, été 2005.

Toujours selon ce sondage, les motivations qui ont poussé les touristes à choisir la Gaspésie comme destination sont, en ordre de priorité : la beauté des paysages (64%), la mer et la plage (47%), la randonnée (36%), la visite de parcs et jardins (32%) et la réputation de la région en général (31%).

3.4.2 Offres touristiques

Cette section portera sur les attraits naturels et historiques qu'offre la Baie-des-Chaleurs. Également, il sera question des activités culturelles et historiques qui sont valorisées par le Programme Ville et village d'art et de patrimoine. Une brève description de ce programme sera présentée. Finalement, les différents sentiers pédestres que compte la région seront présentés.

La région de la Baie-des-Chaleurs possède une quantité importante d'attrait touristiques (fig. 3.5, p. 47, fig. 3.6, p.48, 3.7, p. 56 et fig. 3.8, p. 57). Le guide touristique 2005-2006, émis par Tourisme Québec, propose de nombreux attraits et activités, tant au point de vue historique que naturel. Les différentes activités offertes sont décrites ci-bas (voir aussi la figure 3.6 des attraits touristiques).

Attraites touristiques dans la région de la Baie-des-Chaleurs par catégorie

Naturel

1-Parc national de Miguasha, Miguasha :

Ce parc recèle une quantité et une diversité de fossiles, de plantes et de poissons datés de 370 millions d'années (Dévonien supérieur). Le site fait partie du Patrimoine mondial de l'UNESCO, notamment pour la représentativité des espèces de poissons vivant à cette période, ainsi que l'exceptionnelle qualité de conservation des fossiles.

2-Refuge d'oiseaux migrateurs de St-Omer, Carleton-St-Omer :

Terrain de basse altitude, plat et parsemé de zones inondables où vivent plusieurs espèces d'oiseaux dont le Goéland à bec cerclé, le Goéland argenté, le Goéland marin et la Sterne pierregarin. Le territoire, couvrant 66 hectares, est un site intéressant pour y pratiquer l'ornithologie.

3-Bioparc de la Gaspésie, Bonaventure :

Le parc est composé de cinq écosystèmes présents en Gaspésie : la baie, le barachois, la rivière, la forêt et la toundra. Un sentier d'un kilomètre permet l'observation d'une trentaine d'espèces animales indigènes en semi-liberté et de plus de 70 espèces végétales dans leur écosystème respectif. Ce parc met en valeur les habitats fauniques gaspésiens et met l'accent sur la protection de l'environnement

4-Grotte de St-Elzéar, St-Elzéar :

La plus vieille grotte du Québec dont l'âge exact reste inconnu. Cependant, son aspect actuel date de près de 230 000 ans (Schroeder *et al.*, 1995). La visite se fait généralement en saison estivale, peu importe la température extérieure. Des stalactites et des stalagmites vieilles d'environ 100 000 à

230 000 années y ont été étudiées ainsi que des ossements d'animaux, tombés dans le puits principal de la grotte, datant de l'Holocène.

Historique/ Culturel

5-Lieu historique national de la Bataille de la Ristigouche, Ristigouche :

Ce musée raconte la dernière bataille entre les Français et les Anglais en Amérique du Nord (1760). Une maquette du *Machault*, frégate française, est présentée ainsi que des vestiges ressortis du lit de la rivière Ristigouche lors de fouilles sous-marines au début des années 1970.

6-Maison Bordeaux ou Maison Busteed, Pointe-à-la-Croix :

Maison construite par Thomas Busteed et son fils en 1800. Cette maison en bois est la plus vieille encore habitée dans l'est du Québec. Une multitude d'objets datant des deux derniers siècles y sont exposés.

7-Oratoire Notre-Dame et le Mont St-Joseph, Carleton :

Au sommet du mont St-Joseph, accessible en auto ou par les sentiers pédestres, des guides racontent l'histoire de la tradition de pèlerinage de l'oratoire. Également, une introduction aux différents traits du paysage est présentée. Excellent point de vue sur la baie des Chaleurs et le nord du Nouveau-Brunswick.

8-Village gaspésien de l'Héritage britannique, New Richmond :

Le village propose une visite de 24 bâtiments relatant l'histoire de l'arrivée des Loyalistes (Anglais, Écossais, Irlandais, Jersiais et Gallois) en Gaspésie au milieu du 18^e siècle ainsi que la présence de leur culture qui est encore visible de nos jours.

9-Musée de la rivière Cascapédia, Cascapédia-St-Jules :

Le musée raconte le mode de vie, au fil du temps, des gens de cette localité riveraine de la rivière Cascapédia dont les activités sont surtout axées autour de la pêche au saumon.

10-Musée Acadien, Bonaventure :

Le musée raconte l'histoire des acadiens venus s'établir dans la Baie-des-Chaleurs et leur contribution à la société québécoise. Il est possible de voir des expositions temporaires ainsi que l'exposition « Bonaventure en miniature 1940-1960 ».

11-Site historique du banc de Paspébiac, Paspébiac :

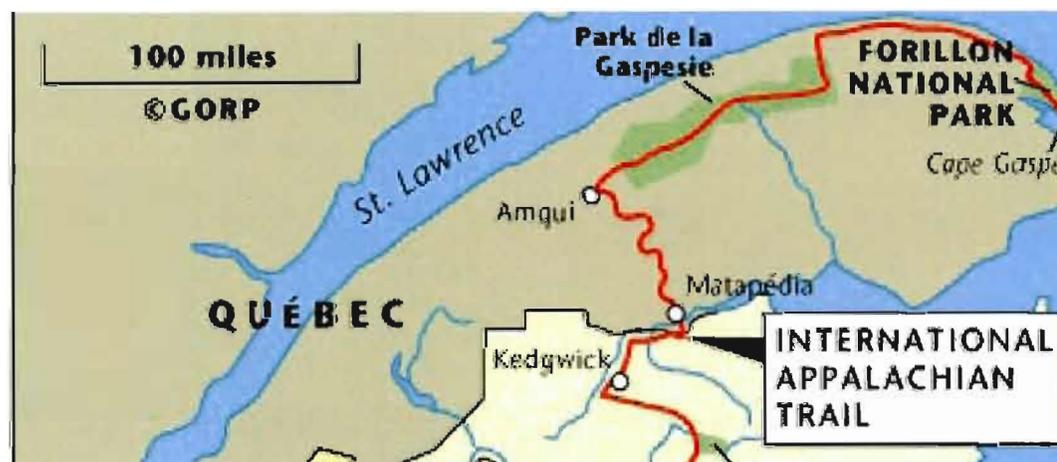
Ce site raconte l'histoire des deux principales compagnies jersiaises exportatrices de morue salée-séchée soit La Robin et la LeBoutillier Brothers. Il est pourvu de 11 bâtiments historiques qui relatent la façon dont les gens vivaient et l'évolution de la pêche sur une période de deux siècles.

Toujours dans le souci de mettre en valeur le patrimoine culturel, le Programme Villes et villages d'art et de patrimoine a été mis sur pied en 1998 par le Ministère de la Culture et des communications. La finalité de ce programme est de favoriser le développement et la concertation régionale en tourisme culturel et ce, à travers un réseau national. Pour la région de la Gaspésie, 12 municipalités ou villes, dont six sur le territoire à l'étude (Nouvelle, Carleton-St-Omer, Maria, New Richmond, Bonaventure et Paspébiac), font partie de ce programme. Afin de valoriser et de promouvoir les ressources culturelles dans un but touristique, un animateur-coordonnateur est engagé par la municipalité. De ce fait, la municipalité offre la possibilité à un jeune universitaire de se trouver un emploi dans la région.

Ce programme concerne non seulement les municipalités, mais permet également la mise en valeur des attraits culturels et historiques de l'arrière-pays. Quelques sentiers pédestres s'y trouvant possèdent des tableaux explicatifs résumant ainsi l'histoire des vestiges encore présents.

La Gaspésie possède de nombreux sentiers pédestres dont le Sentier international des Appalaches. La Baie-des-Chaleurs, pour sa part, compte 23 réseaux de sentiers (Fédération québécoise de la marche, 2004a et Rexforêt, 2003). En effet, certaines municipalités, zones d'exploitation contrôlées et des réserves fauniques ont tracé des réseaux indépendants (fig. 3.8, p. 57). Certains offrent des points de vue intéressants tels que les sentiers de Carleton-Maria au sommet du mont St-Joseph, les sentiers de Pointe-à-la-Croix au sommet du belvédère de la montagne ainsi que les sentiers de St-Alphonse au Ruisseau Creux et au Ruisseau Blanc (voir annexe A).

Figure 3.7 Sentier international des Appalaches



Détails du Sentier international des Appalaches dans la portion québécoise.
 Source : GORP http://gorp.away.com/gorp/location/canada/can_ia.htm

Fig. 3.8 Sentiers existants



Localisation des sentiers pédestres existants dans la région à l'étude en 2006.

Vu l'intérêt pour les randonnées pédestres, deux clubs de marches ont été fondés en Gaspésie, dont un à Maria. Ce club, « Des fourmis dans les jambes », membre de la Fédération québécoise de la marche, fait de plus en plus d'adeptes à chaque année. Il compte environ 60 randonneurs inscrits dont une quarantaine qui y participent activement. Les activités proposées se font généralement en Gaspésie (dans la réserve des Monts Chic-Chocs ou les Monts Berry) ou encore dans la partie nord du Nouveau-Brunswick. Les sujets abordés lors des randonnées sont très souvent reliés au patrimoine naturel de la région visitée (communication personnelle avec Jacques Boucher, fondateur du club de marche « Des fourmis dans les jambes »).

Concernant le tourisme hivernal, peu d'activités sont proposées. Il y a bien sûr les clubs de motoneige qui font la promotion des grands espaces que couvrent la Gaspésie, ce qui attire les touristes étrangers ainsi que les sentiers aménagés pour le ski de fond et la raquette. De façon générale, le tourisme hivernal est peu développé et l'Association touristique régionale de la Gaspésie travaille à sa mise en valeur.

3.5 Conclusion

Suite à l'étude du portrait de la région de la Baie-des-Chaleurs, il est possible de constater à quel point celle-ci possède une grande richesse tant au plan naturel qu'historique. De ce fait, le projet de sentiers écotouristiques ne ferait qu'accentuer les possibilités de mieux connaître la région ou, pour certains, de la redécouvrir.

CHAPITRE IV

LES ATTRAITS

Ce chapitre présente les attraits recensés lors de l'inventaire bibliographique et des travaux de terrain en débutant par la sélection des villes d'où partent les sentiers suggérés. Ensuite, une brève définition des attraits naturels et historiques/culturels potentiels sera donnée.

4.1 Sélection des villes de départ des sentiers

Comme le territoire étudié couvre un grand espace, il ne s'agit pas de parcourir par des sentiers l'ensemble de la région choisie. Les sentiers choisis permettront d'explorer en partie le territoire afin d'avoir accès à certains des attraits naturels et culturels qui composent la Baie-des-Chaleurs. Dans le but d'avoir une bonne idée des attraits existants, le projet comprend cinq parcours. Ceux-ci partiront des agglomérations de Pointe-à-la-Croix, Nouvelle, Carleton, Bonaventure et Port-Daniel. Ces cinq municipalités ont été sélectionnées pour leur situation géographique (fig. 1.1 C, p. 8). En effet, leur répartition couvre l'ensemble du territoire étudié et, bon nombre d'attrait se retrouvent à la périphérie de ces agglomérations.

4.2 Attraits du patrimoine naturel et historique

À l'aide de cartes, de photos-aériennes, de documents touristiques et autres, de recherches sur le terrain et d'entretiens avec des personnes ressources, nous avons élaboré que la liste des attraits potentiels et leur description. Le sous-point suivant

aura pour objectif de définir chacun des arrêts potentiels; ceux-ci étant divisés en deux catégories, soit les attraits naturels et les attraits culturels.

4.2.1 Description des attraits

Attraits naturels (de l'ouest vers l'est)

1-Marais de la Baie au Chêne et sentiers ornithologiques, Pointe-à-la-Croix

Site important jadis pour la qualité du foin. Les gens venaient d'aussi loin que Bonaventure pour se procurer ce foin pour leur bétail. Les sentiers sont intéressants si le randonneur est aussi passionné par l'ornithologie. Ils passent dans les marais où l'on retrouve 130 espèces d'oiseaux dont une grande concentration de bruants à queue aiguë.

2-Belvédère, Pointe-à-la-Croix

Ce belvédère offre un point de vue sur l'ensemble de la région de Pointe-à-la-Croix et de Campbellton au Nouveau-Brunswick. On y observe également l'embouchure de la rivière Ristigouche, la Baie-des-Chaleurs et la Réserve Listuguj.

3-Camping du Parc-Gaspésien, Pointe-à-la-Croix

Derrière le camping, il est possible de voir une sablière au sommet de laquelle des stratifications sont observables. Selon la carte de Veillette et Cloutier (1993), il s'agirait de dépôts marins tandis que la carte des dépôts de surface de Oak Bay (Ministère des forêts, 1992) suggère une partie d'une moraine.

Figure 4.1 Attractions répertoriées



Localisation de l'ensemble des attractions répertoriées sur le terrain à l'étude.

4-Sablère, Pointe-à-la-Garde

Près de la rivière Ristigouche, en regardant vers l'est, un amoncellement de sable est visible. Une certaine stratification est notée ainsi qu'une variation de la taille des sédiments. Selon la carte des dépôts de surface de Oak Bay (Ministère des forêts, 1992), cette accumulation de sable serait une partie d'une moraine. Cependant, pour Veillette et Cloutier, ce serait plutôt un delta.

4-Parc national de Miguasha, Miguasha

Ce site revêt un intérêt paléontologique important puisqu'on y retrouve, dans les falaises surplombant l'estuaire de la rivière Ristigouche, une riche faune et flore d'organismes fossiles datant du Dévonien supérieur. Ces fossiles sont extraits de la Formation d'Escuminac. Cette formation, d'une puissance de 118 mètres, est essentiellement composée de sédiments détritiques terrigènes (shales, siltstones, grès, conglomérats et laminites). Il y a 370 millions d'années, ces sédiments se sont déposés au fond d'un large estuaire équatorial au sein duquel vivaient de nombreuses espèces de poissons et d'invertébrés aquatiques bien représentatifs de la diversité taxinomique de cette période. Ces organismes, aujourd'hui disparus, sont retrouvés en grande quantité et dans un état de fossilisation exceptionnelle.

5-Paysage de la Rivière Nouvelle, Nouvelle

C'est à cet endroit que les eaux de la rivière Nouvelle se jettent dans la Baie-des-Chaleurs formant un delta. L'eau y est peu profonde car la rivière apporte constamment des sédiments.

6-Carrière de chaux, Nouvelle

Cette carrière de calcaire est située à 2 kilomètres au nord de Nouvelle. Dès 1932 elle est exploitée pour son calcaire relativement pur (Formation de la Vieille) pour de la chaux (obtenue par calcination du calcaire) servant à

l'agriculture et aux moulins à papier du Nouveau-Brunswick. Aujourd'hui, on y extrait de la pierre concassée et des blocs d'enrochement. (Québec, Ministère des ressources naturelles et de la faune, 2004).

7-Refuge d'Oiseaux Migrateurs (ROM), St-Omer

Ce site de nidification couvre une superficie de 65,3 hectares autant en partie terrestre qu'aquatique. Il comprend le barachois et le Banc de Shoobred formés par la force des vents dominants et les courants. On y retrouve notamment des Goélands (argentés, à bec cerclé et marins), la Sterne pierregarin, le Grand héron, le Balbuzar pêcheur, le Bihoreau gris et autres espèces de bécasseaux. Le ROM de St-Omer est une propriété du Ministère des ressources naturelles du Québec.

8-Sommet Mont St-Joseph, Carleton

Le Mont St-Joseph, ayant une altitude de 580 mètres, correspond au toit d'une faille normale datant de l'orogénèse acadienne. La faille du Mont St-Joseph passe tout au bas de l'escarpement. Cet escarpement est le miroir de faille et possède des facettes triangulaires de 100 à 150 mètres de haut. Ces facettes se divisent en deux parties. La partie du haut, la plus escarpée, correspond à l'endroit où se forment de petites rigoles qui descendent le long de la parois tandis que la partie du bas est constituée d'une accumulation de pédiments.

9-Terres agricoles dans le rang 2, Carleton (vues du Mont St-Joseph)

Ces terres ont un relief quelque peu vallonné et traversé de ruisseaux descendant du mont Carleton juste derrière. À quelques endroits, des replats sont notés. Ceux-ci font partie des vestiges de la Mer de Goldthwait qui recouvrait la région jusqu'à une altitude de 55 m environ. C'est d'ailleurs une des principales raisons qui donne à ces terres leur fertilité.

10-La chute, Maria

Cette chute d'environ cinq ou six mètres de haut possède plusieurs paliers. Celle-ci fait partie du ruisseau Glenburnie et longe le sentier du Grand-Sault (Sentiers Carleton-Maria) à Maria. Tel que mentionné précédemment à l'attrait concernant le Mont St-Joseph, ce ruisseau s'écoulerait entre deux facettes.

11-La Roche, Maria

Le sentier du Grand-Sault partant du rang 3 ouest de Maria fait partie de la série de sentiers Carleton-Maria. Le terrain est très rocailleux. Le ruisseau Glenburnie coule sur des blocs de différentes tailles. Ceux-ci sont appelés « blocs erratiques » car ils ont été transportés par les glaciers et déposés lors de leur fonte.

À mi-chemin du sentier, un énorme bloc mesurant environ huit mètres de long, trois mètres de haut et huit ou neuf mètres de large est observable. Le type de roche est un conglomérat dans lequel des agates sont visibles. Ce conglomérat n'est pas rouge comme celui de la Formation de Bonaventure (Carbonifère). Il appartient à la formation de White Head (Ordovicien supérieur).

12-Conglomérat dans le ruisseau du rang 3, Maria

Au bas du pont qui enjambe le ruisseau Glenburnie, au départ du sentier du Grand-Sault à Maria, le conglomérat de la Formation de Bonaventure (Carbonifère) affleure. Il est en contact avec la Formation White Head (Ordovicien supérieur).

13-Point de vue, Maria

La topographie un peu surélevée de cet endroit permet de voir la Baie-des-Chaleurs ainsi que la pointe Dutie de New-Richmond.

14-Sablière, Maria

Cette sablière présente des stratifications planaires et en auges et des roches imbriquées qui permettent de déterminer le sens d'écoulement allant vers la baie actuelle. Selon la carte de Veillette et Cloutier (1993), un chenal d'écoulement glaciaire recouperait les sédiments littoraux marins. Ces derniers étant ceux d'une plage de la Mer de Goldthwait.

15-Carrière de calcaire, Rivière Cascapédia

La carrière de calcaire fait partie de la Formation de Bonaventure et est composée de calcaire pur, de brèche de calcaire gris violet, de grès et de conglomérat polygénique rouge. Au début de son exploitation en 1930, on s'en servait pour la fabrication de chaux utile pour l'agriculture. Aujourd'hui, la compagnie Pavage Beaubassin y exploite de la pierre concassée, de la pierre ornementale et dimensionnelle (panneaux dimensionnés, tranches, tuiles minces). La carrière est située à huit km au NNO de New Richmond (Ministère des ressources naturelles et de la faune du Québec, 2005).

16-St-Edgar : plusieurs arrêts possibles¹³

A- À 500 mètres du pont de St-Edgar, en bordure de la route menant à Robidoux, un banc de calcaire du Groupe d'Honorat affleure. Ce banc aurait été déposé dans un plan d'eau très profond car les grains sont fins et les fossiles rares. L'épaisseur estimée est de 2,5 kilomètres.

B- À environ une centaine de mètres au bout du chemin de Query, se retrouvent des grès et des conglomérats. Ils se sont construits à la fin de l'Ordovicien (445 M.A), lors d'un abaissement du niveau marin durant une glaciation. Comme la région se trouvait près de l'équateur, l'endroit

¹³ D'après le livre de Jehan Rondot « *Région de Saint-Edgar* ».

ne s'est pas englacé mais il s'est plutôt vu manquer d'eau. Ceci en a résulté une consolidation des sédiments.

- C- À environ huit kilomètres de St-Claire de Bonaventure (derrière St-Alphonse), des fossiles datant du début du Silurien (435 M.A.) sont visibles. Ces calcaires dans lesquels reposent les fossiles se sont déposés dans un environnement marin suite au retrait des glaciers précédemment mentionnés (augmentation substantielle du niveau marin). Les fossiles sont peu nombreux car les animaux n'ont pas eu le temps de s'adapter à ce nouvel environnement.

- D- À deux kilomètres de la jonction du pont couvert de St-Edgar, il est possible d'apercevoir des failles. Celles-ci sont le résultat de contraintes trop fortes causées par le mouvement des plaques tectoniques au fil du temps.

- E- À 2.5 kilomètres au nord-est de Querry, sur le bord de la route, une carrière présente des dépôts fluvio-glaciaires triés par la force du courant de l'eau de fonte. Donc, des couches de silts, de sable, de gravier ou de blocs sont visibles.

- F- Du côté ouest du pont de St-Edgar, des terrasses étagées de la Petite-Rivière Cascapédia sont visibles. En fait, c'est la rivière qui, au cours des siècles, a creusé dans ses propres dépôts. Les terrasses représentent d'anciens lits de la rivière. La plus haute terrasse se situe à 50 mètres d'altitude.

- G- Un peu plus au sud, toujours du côté ouest, d'autres terrasses sont évidentes.

17-Escarpement, St-Edgar

Cet escarpement fait partie des différents niveaux de terrasse de la rivière Petite-Cascapédia. Elle présente une coupe d'environ six ou sept mètres de haut permettant de voir les variations des paléocourants.

18-Point de vue sur la Rivière Petite-Cascapédia, St-Edgar

Au bord de la route de St-Edgar, un point de vue permet de voir l'action de l'eau sur les cailloux formant ainsi des fosses et des rapides appréciés des pêcheurs.

19-Caps Noirs, New Richmond

Jonction entre deux types de roches : le Groupe de Chaleurs supérieur composé de mudrock, siltstone et grès gris-vert, conglomérat et volcanites et la partie inférieure composée également de mudrock, de grès et de conglomérat mais aussi de calcaire et de volcanites mafiques (Brisebois *et al.*, 1992). Cette falaise est accessible en passant par la plage municipale de New Richmond (Black Cape). Des fossiles datant du Silurien-Dévonien inférieur (entre 410 et 405 M.A) sont présents dont des coraux, des brachiopodes et des crinoïdes (McGerrigle, 1985, p. 144).

20-Point de vue, Bonaventure

Du pont de Bonaventure sur le chemin de St-Elzéar, la vue donne un bon exemple encore une fois de la force des courants sur les cailloux. On y retrouve des cailloux imbriqués.

21-Partie d'un delta, Bonaventure

Cet amoncellement de sable et de gravier fait partie du delta d'un cours d'eau proglaciaire existant lors de la dernière déglaciation (il y a environ 12-10 M.A

dans la Baie-des-Chaleurs (Richard *et al.*, 1997)). Les sédiments sont granoclassés et émoussés par le transport.

22-Esker, Rivière Bonaventure

Un esker longe une partie de la rivière Bonaventure un peu au nord de la municipalité du même nom. Il est possible d'y observer des stratifications. Il aurait été mis en place par l'accumulation de sédiments dans un écoulement sous-glaciaire lors de la dernière déglaciation.

23-Chutes de la rivière Duval, St-Elzéar

Les chutes se trouvent au bout du chemin principal (vers l'ouest) de St-Elzéar. Le paysage y est spectaculaire. Les différents paliers des chutes sont le produit d'une érosion régressive survenue afin que la rivière Duval s'ajuste au niveau de la rivière Bonaventure de plus basse altitude. Au bas de chacun d'eux, un petit bassin s'y trouve et l'eau cristalline est de la même couleur que celle de la rivière Bonaventure.

24-Fosse B24, Rivière Bonaventure

Le stationnement de la fosse à saumons B24 de la Zec de la Rivière Bonaventure offre une vue en surplomb de celle-ci. La rivière repose, du côté ouest, sur des galets arrondis et, du côté est, sur des roches stratifiées ayant un fort pendage (env. 45°). Ces roches appartiennent au Groupe de Chaleurs partie inférieure datant du Silurien (430 M.A). De façon générale, la rivière Bonaventure coule indépendamment des contraintes que pourraient lui imposer le substrat sur laquelle elle repose (Peulvast *et al.*, 1996).

25-Point de vue 1, St-Alphonse

À cet endroit, la rivière Bonaventure coule directement sur le Groupe de Chaleurs partie inférieure datant de 430 M.A. De plus, les fosses à saumons sont magnifiques et l'eau limpide.

26-Ruisseau Creux, St-Alphonse

Ce ruisseau est creusé à même le calcaire du Groupe de Chaleurs partie inférieure (Silurien supérieur, Dévonien inférieur). Il est profond d'environ 20 mètres sur trois mètres de large. L'eau est limpide et très froide. Anciennement, cette crevasse était utilisée pour la drave lors de la crue au printemps. D'ailleurs, à proximité, il est possible de voir d'anciens chemins forestiers.

27-Ruisseau Blanc, St-Alphonse

Formé dans la même géologie que le Ruisseau Creux, le Ruisseau Blanc se distingue par ses chutes étagées causées par l'érosion des roches au fil du temps. On compte environ quatre étages au-bas desquelles se trouve un petit bassin. La dénivellation est évaluée à environ 20 mètres sur une longueur similaire.

28-Point de vue 2, St-Alphonse

Tout au long du sentier du Mont-Chanve, plusieurs points de vue sur la rivière Bonaventure s'offrent aux randonneurs. On y observe des fosses et des escarpements rocheux.

29-Les Trois-Frères, St-Alphonse

Grâce à l'action de l'eau, les galets recouvrant le fond ainsi que les rebords de la rivière sont imbriqués. Ceux-ci indiquent le sens du courant.

30-Fosse Cox, St-Alphonse

Ce site est idéal pour le camping et donne également sur un beau point de vue sur la rivière Bonaventure.

31-Belvédère du Sentier Mont-Chauve, St-Alphonse

Ce point de vue permet de voir une partie de la vallée de la rivière Bonaventure. Il est situé à environ 160 mètres d'altitude. Aussi, à quelques mètres du belvédère, une coupe forestière est présente. Étant donné leur proximité, il est possible de constater l'ampleur de cette dévastation en Gaspésie.

32-Fosse Première-Est, St-Elzéar

Ce point se trouve à la jonction de la rivière Bonaventure et de la route menant aux fosses situées plus haut sur cette même rivière. Le paysage y est prenant. Ce site est un autre endroit duquel il est possible de constater l'action de l'eau sur la position des galets (imbrication des galets).

33-Rivière Garin, derrière St-Elzéar

La rivière est entaillée dans les roches appalachiennes. Selon le document de Jutras et Schroeder, (Jutras et Schroeder, 1999) l'escarpement de cette rivière serait une falaise de la Mer de Windsor datant du Mississippien moyen (350 M.A.) (Ibid.). Elle serait la marque de l'extension maximale de cette mer.

34-Esker, St-Elzéar

À cet endroit se trouve une grande concentration d'eskers car le terrain était recouvert, il y a plus de 15 000 ans, de glace dont une grande quantité d'eau de fonte y circulait. Le front du glacier était près de New Carlisle-Paspébiac (voir Moraine, Paspébiac plus bas).

35-Plaine d'épandage, St-Elzéar

Selon Veillette et Cloutier (1993), ces sédiments seraient ceux d'une plaine d'épandage ou d'anciennes terrasses de la rivière Duval.

36-Grotte de St-Elzéar, St-Elzéar

Cette cavité est la plus vieille grotte du Québec. Cependant, son âge précis reste encore inconnu (Schroeder *in* Prichonnet et Bouchard, 2004). Lors de la visite, qui se fait généralement en saison estivale, il est possible de voir des stalactites et des stalagmites vieilles d'environ 100 000 à 230 000 ans (Schroeder *in* James T. Gray *et al.*, 1987) ainsi que des ossements d'animaux (tombés dans le puit principal de la grotte) datant de l'Holocène¹⁴. Les karsts ayant été formés dans les calcaires de la formations de la Vieille datant du Silurien.

37-Esker, St-Elzéar

Autre exemple d'esker dans la région de St-Elzéar.

38-Bute résiduelle, St-Elzéar

Cette bute résiduelle est un vestige de la Formation de Bonaventure (300 M.A), reposant directement sur la Formation de la Coulée (360 M.A), ne s'étant pas fait éroder comme le reste de la formation par le passage de la mer de Windsor entre le Dévonien moyen et le Carbonifère inférieur (Jutras et Schroeder, 1999).

¹⁴ Voir en page 64 du document de LaSalle *et al.* 1980. *Caverne de Saint-Elzéar-de-Bonaventure* Rapport préliminaire sur les fouilles de 1977 et 1978 pour plus de précision.

39-Kettle, Hope

Dans la zone couvrant le sud de St-Jogues, on retrouve beaucoup de sablières. Selon la carte de Veillette et Cloutier (1993) et Lasalle in James T. Gray *et al.* (1987), ce seraient des sédiments de contact glaciaire et plus précisément de moraine latérale. Les kettles, (dépression dans des dépôts juxta- et proglaciaires, résultant de la fonte d'un culot de glace enfoui), sont souvent retrouvés dans ces sédiments.

40-Sablières, Paspébiac

A la suite du dernier retrait glaciaire, le continent subissait un mouvement isostatique dû au poids du glacier. Le niveau de la Mer de Goldthwait a atteint 46 mètres comme la position de nombreuses sablières l'atteste.

41-Moraine, Paspébiac

Sur la carte des formations de surface de Veillette et Cloutier (1993), une moraine, parallèle à la côte, se trouve tout juste au nord de New Carlisle et de Paspébiac. Cet amas de cailloux et de sable marque l'emplacement du front du glacier (lors du dernier retrait glaciaire) qui recouvrait la Gaspésie vers 6 ka.

42-Barachois, Paspébiac

Le barachois est, en général, une étendue d'eau saumâtre séparée en partie de la mer par un ou des cordons littoraux. Ces cordons sont formés par l'action des vagues et des vents provenant de la mer sur la côte. La Baie-des-Chaleurs comporte plusieurs barachois et celui de Paspébiac est bien délimité. Il est donc facile d'étudier sa physionomie et sa formation. De plus, par le manque de sédiments provenant de l'érosion d'un delta postglaciaire situé à l'est du barachois, le cordon littoral s'érode provoquant ainsi le recul du barachois (Renaud, 2000). Depuis 1870, il a reculé de près de 300 mètres (Ibid.).

43-Crêt de Clemville, Port-Daniel

Les collines de Port-Daniel sont en fait des crêts de calcaire qui ont été recouvertes par des sédiments provenant du continent. Ces derniers ont protégé les calcaires lors d'un épisode subséquent de pénéplation s'échelonnant entre le Permien et le Jurassique (Jutras et Schroeder, 1999). Dans la région de Port-Daniel, le calcaire est en relief par rapport aux autres roches contrairement au reste de la Gaspésie.

44-Tunnel du Cap de l'Enfer, Port-Daniel

Ce tunnel a été creusé dans la montagne en 1907 afin de permettre aux trains de continuer leur route vers l'est. Il mesure 193 mètres de long sur 7.3 mètres de large (Fallu, 2004). Du point de vue géologique, ce tunnel est percé dans la Formation d'Indian Point datant du Dévonien inférieur (Bourque *et al.*, 2005). Cette unité est constituée de débris divers de calcaire (Ibid., p. 63). Il fait également partie des Crêts de Clemville précédemment mentionnées (Jutras et Schroeder, 1999, fig. 6).

45-Belvédère du Cap de l'Enfer, Port-Daniel

De ce belvédère, il est possible de voir la baie qui abrite Port-Daniel ainsi que l'Anse McInnis située à l'est de Port-Daniel.

46-Vieux quai (site de fossiles de coraux et de crinoïdes), Port-Daniel

Ce site fait partie de la Formation de West Point et plus précisément du Membre de Gros Morbe (Silurien supérieur) (Bourque *et al.*, 2005). De grandes colonies de coraux rugueux s'y trouvent ce qui indique que la température de l'eau était chaude à cette époque (Ibid).

47-Cimenterie, Port-Daniel

Au début du 20^e siècle, la carrière de calcaire du Groupe de Chaleur partie supérieure (Silurien supérieur-Dévonien) (Brisebois *et al.*) est exploitée pour de la roche concassée servant de remblais au chemin de fer passant à proximité. Par la suite, une partie de la carrière est laissée en friche tandis que l'autre servira à extraire le calcaire d'une future cimenterie dont le projet a été lancé il y a plus de 10 ans et dont aucune usine n'a encore été construite. La partie en friche a été vendue à un particulier qui s'y est construit une maison.

48-Anse à la Loutre, Port-Daniel

Ce lieu offre un magnifique paysage sur l'ouest de Port-Daniel et la Baie-des-Chaleurs. Faisant partie de la Formation d'Indian Point (Silurien supérieur), le Membre de l'Anse à la Loutre contient de nombreux fossiles dont différents organismes constructeurs de récifs (des stromatoporoïdés notamment) (Bourque *et al.*, 2005). Également, le site comporte une grande quantité de serpentine provenant du Mélange de la Rivière Port-Daniel composé de blocs de serpentine, de volcanites, de granitoïdes et de sédiments dans une matrice de mudrock datant de l'Ordovicien supérieur (Brisebois *et al.*, 1992).

Attraits historiques (de l'ouest vers l'est)

49-Lieu historique national du Canada de la Bataille-de-la-Ristigouche, Ristigouche

Le musée est situé à l'embouchure de la Rivière Ristigouche. Avec l'aide de vestiges retrouvés lors de fouilles sous-marines en 1970, il raconte l'histoire de la dernière bataille navale entre les français et les anglais en 1760. Le musée ayant été conçu afin que les visiteurs se croient dans l'intérieur d'un navire du 18^e siècle.

50-Maison Bordeaux ou Maison Busteed, Pointe-à-la-Croix

Cette maison en bois a été construite par Thomas Busteed et son fils en 1800 et est la plus vieille encore habitée dans l'est du Québec. Une multitude d'objets datant des deux derniers siècles y sont exposés. Elle porte également le nom de Maison Bordeaux en l'honneur de la ville d'origine de Mary Barter, une des personnes à avoir résidé à cet endroit.

51-Site de forage, Nouvelle

Débutés en 2004 et achevés en 2005, des forages exploratoires ont été pratiqués à Miguasha-Ouest afin de connaître le potentiel de la région en pétrole ou en gaz naturel. Les travaux étaient sous la surveillance de Hydro-Québec Pétrole et Gaz.

52-École de rang, Nouvelle

Construite en 1909, cette école de rang (l'école no. 4. Nouvelle comptait jusqu'à cinq écoles de rang dans la première moitié du 20^e siècle) dispensait les cours élémentaires tant en français qu'en anglais. En 1958, à cause de la centralisation des écoles, cette dernière est transformée en résidence jusqu'en 1992. Elle est ensuite abandonnée. En 2005, l'école située à Nouvelle-Ouest est déplacée et restaurée afin de devenir le centre culturel de la municipalité prévu pour 2007.

53-St-Louis de Gonzague

Cet ancien village ouvert officiellement en 1935 (mais des gens y vivaient depuis 1864) derrière St-Omer suivra la même voie que St-Jean-de-Brébeuf, un village à quelques kilomètres à l'ouest. Il fermera définitivement en 1974. Une partie asphaltée est encore présente au carrefour d'une rue. À droite de l'intersection, le cimetière est toujours entretenu par des anciens du village. Aussi, un peu avant d'arriver à St-Louis, on remarque l'entrée des sentiers des

Lacs St-Louis. Cependant, ces sentiers ne sont plus entretenus et donc peu praticables.

54-Mission St-Louis, St-Omer

Mission St-Louis se trouve à quelques kilomètres derrière St-Omer. Afin de contrer la pauvreté, le gouvernement, dans les années 1930, lança un programme de colonisation et les gens ont été défricher ces terres et celles plus haut un peu plus tard (St-Louis-de-Gonzague). Aujourd'hui, il reste quelques personnes qui habitent toujours Mission St-Louis.

55-Moulin à scie de la compagnie Bois Lacroix (ou Madawaska), Carleton

Le site qu'occupe l'actuel Thermotel d'Aqua-Mer était, avant 1985, le siège social de la compagnie Bois Lacroix. On y retrouvait un lieu d'hébergement pour les employés, un brûleur, une cours à bois et une scierie. Le barchois adjacent servait à stocker le bois. La fermeture est survenue suite à un épuisement de la ressource.

56-Couvent, Carleton

Grâce à John Meagher (marchand et député provincial du comté de Bonaventure), le couvent est construit en 1867 et appartient aux Sœurs de la Charité de Québec. Cet édifice n'aurait jamais vu le jour si Meagher n'en avait pas fait don aux sœurs qui lui ont sauvé la vie trente ans plus tôt. Aujourd'hui, l'édifice du Couvent sert toujours à l'enseignement mais au niveau collégial et ce, depuis 1989. Entre 1970, date de fermeture du couvent et 1989, la bâtisse a servi d'hôtel de ville, de galerie d'art et de salle d'âge d'or.

57-Quai, Carleton

Le quai de Carleton est passé de 71 mètres en 1882 à environ 230 mètres aujourd'hui. Malheureusement, le quai est beaucoup moins utilisé car les industries de la pêche et du bois sont en déclin dans la région dû à l'épuisement des ressources.

58-Conserverie sur le Banc de Carleton, Carleton

Petit bâtiment dont il ne reste aucun vestige. Il se trouvait derrière l'actuelle pharmacie Jean-Coutu. À cet endroit, le homard, le crabe et même les légumes étaient mis en conserve. Les gens tenant cette conserverie faisaient partie de la Coopérative des pêcheurs fondée en 1923.

59-Frigidaire, Carleton

En 1932, les pêcheurs construisirent une conserverie plus moderne et spacieuse car la première devenait trop petite pour leurs besoins. Elle a également été construite plus près de la voie ferrée. En 1984, les installations étant trop vétustes, une nouvelle construction vient la remplacer. Cette nouvelle usine est située à côté de la gare. Cependant, les nouvelles installations doivent fermer moins de 10 ans après leur construction à cause du moratoire de la pêche à la morue en 1991-1992. Après de nombreuses tentatives pour la sauvegarde de l'édifice patrimonial, le Frigidaire est détruit à l'été 2006.

60-Vieux hôtels, Carleton

Dans les années 1910-1920, de nombreux hôtels se retrouvaient à Carleton dont l'Hôtel des Sables rouges, le White House, le Wilfrid, etc. Plus aucun n'existe aujourd'hui. Certains ont été incendiés tandis que d'autres ont été refaits à neuf.

61-Moulin à carder, à fouler et à scie sur la rue de la Montagne, Carleton

Au début du siècle passé, certaines familles plus aisées possédaient un moulin pour diverses tâches. Dans le cas présent, la famille du docteur Jean-Étienne Landry s'en servait pour moudre les grains, scier le bois et carder la laine (Landry et Lavoie, 1997). Aujourd'hui, il est seulement possible de voir les vestiges des fondations car un feu le détruisit en 1920 (Ibid.).

62-Sommet Mont St-Joseph, Carleton

Au début du 20^e siècle, un nouveau tourisme faisait son apparition un peu partout dans la province, le tourisme religieux et plus particulièrement, le culte voué à sainte Anne, divine protectrice de la province de Québec. S'élève donc au sommet du Mont St-Joseph, l'oratoire Notre-Dame du Mont-Saint-Joseph dont la construction remonte à 1935. Depuis, l'édifice s'est vu restauré et agrandi. Une exposition présente la tradition du pèlerinage sur la montagne.

63-Vestiges d'un vieux moulin, Maria

Vers la fin du 19^e siècle, il n'était pas rare de voir des petits moulins un peu partout dans l'arrière-pays gaspésien. Ceux-ci fournissaient le plus souvent les commandes venant de l'Europe ou encore, la population locale. On y retrouve à cet endroit les fondations du moulin ainsi que des panneaux explicatifs traitant du temps des camps de bûcherons et de la drave.

64-Terres agricoles, Maria

Au début du 20^e siècle, la quasi totalité de la population de Maria vivait sur des fermes. On y cultivait l'avoine, le blé, le sarrasin, l'orge, la pomme de terre, la carotte, etc. L'ensemble des familles possédait des moutons, des poules, un cochon et une vache. Aujourd'hui, les terres sont abandonnées ou encore vendues aux particuliers pour la construction d'habitations.

65-Réserves Gesgapegiag et Listuguj

Les réserves amérindiennes de Listuguj (Pointe-à-la-Croix) et de Gesgapegiag (Maria) sont un exemple de la culture amérindienne micmaque qui a traversé le temps. Aujourd'hui, les amérindiens vivent moins de leurs activités ancestrales. Ils travaillent dans différents domaines tels l'enseignement, le travail social, la pêche, etc. À Gesgapegiag, certains fabriquent encore des paniers en vannerie selon les techniques traditionnelles et il est possible de s'en procurer à la Coopérative d'artisanat indien¹⁵. À Listuguj, le Woodpile Handicraft¹⁶ propose des expositions de paniers, boîtes, vêtements, instruments de musique et objets décoratifs fabriqués par les membres de cette communauté autochtone. Il y a très peu d'activités touristiques à faire dans ces deux réserves.

66-Musée de la Rivière Cascapédia, Cascapédia

À l'aide de centaines d'objets anciens, le musée raconte l'histoire du développement économique et culturel de la région. Il parle également de la conservation du patrimoine de la rivière Cascapédia qui, depuis plus d'une centaine d'années, est exploitée par des clubs de pêche. Depuis 1982, la rivière est gérée en tant que réserve faunique par la Société des établissements de plein air du Québec.

67-Anciens rangs, New Richmond

Jusqu'à tout récemment, la population de la Gaspésie était beaucoup plus importante mais un exode vide l'arrière-pays au profit des grands centres. Plusieurs maisons sont ainsi abandonnées.

¹⁵ Coop Micmac Handicraft Association, 120 boulevard Perron, Gesgapegiag.

¹⁶ Woodpile Handicrafts, 32 route 132, Listuguj.

68-Mont St-Edgar, St-Edgar

Durant quelques années, le Mont St-Edgar abritait une station de ski. Aujourd'hui, seuls les pylônes des remonte-pentes et le tracé des pistes sont encore visibles. Une partie des pistes est recouverte par des champs.

69-Plantation, New Richmond

Derrière New Richmond, d'anciennes terres agricoles ont été reboisées par un particulier. Le propriétaire s'occupe de sa plantation et en plus d'y couper son bois pour l'hiver, il y pratique la chasse au petit gibier (communication personnelle avec Gérard Boubreau, agronome et propriétaire des terres).

70-Musée de l'héritage britannique, New Richmond

C'est lors des préparatifs de la fête commémorant l'arrivée des Loyalistes en Gaspésie en 1984 que l'idée de recréer un village loyaliste représentant les conditions de vie des premières familles à travers le patrimoine bâti est née. Grâce aux dons faits par plusieurs familles tant d'objets anciens que de bâtiments, ce site rappelle les 100 premières années (1790-1890) de la vie des Loyalistes en terre gaspésienne d'où chacun des aspects de la vie quotidienne des pionniers de la Baie-des-Chaleurs trouve sa fidèle représentation. Le Village gaspésien de l'Héritage britannique est aujourd'hui plus qu'un musée et un centre d'interprétation. Plusieurs activités culturelles diverses y sont tenues.

71-Musée acadien, Bonaventure

C'est grâce à la collection d'objets du quotidien acadien de deux dames de la région que le musée est né en 1960 et restauré en 1989. Ce musée a pour but de faire connaître la destinée des Acadiens établis en terre québécoise et est donc voué à l'histoire et à l'ethnologie du peuple acadien.

72-Coupe de bois, St-Elzéar

Derrière un belvédère donnant sur la rivière Bonaventure, une coupe à blanc se distingue du paysage boisé. Il n'est pas rare de trouver, à proximité des terres protégées, des aires de coupes. Celles-ci sont très fréquentes en Gaspésie.

73-Pourvoirie des Lacs Robidoux, St-Elzéar

En plus de la pêche à la mouche, la pourvoirie offre la possibilité de chasser le petit gibier, le chevreuil ainsi que l'ours. Le paysage y est particulier avec sa chute Robidoux anciennement Falls Gullies nommée ainsi par les premiers propriétaires américains.

74-Centrale Lebreux, St-Elzéar

Le barrage (François-Jean) qui retient l'eau de la rivière Hall fait 33 m de haut, presque autant de large et produit une puissance de 1000 kilowattheures. La centrale a été construite en 1927. La capacité d'électricité produite est variable selon la quantité d'eau contenue dans le bassin de rétention. Une visite de la centrale était possible il y a quelques années. Cependant, elle est à confirmer avec les nouveaux propriétaires.

75-Bleuetière, St-Elzéar

Ce vaste terrain recouvert de bleuets appartient à un groupe de promoteurs du Lac St-Jean. Les fruits cueillis sont vendus presque entièrement à l'extérieur du Canada. Le territoire étant dépourvu d'arbres, des chasseurs y ont installé leur cabane afin d'y pratiquer la chasse à l'orignal et au chevreuil. Ce site occupe une place particulière dans l'économie locale.

76-Site historique du Banc-de-pêche-de-Paspébiac, Paspébiac

Classé en 1981 site historique par le ministère des Affaires culturelles du Québec, le site historique du Banc-de-pêche-de-Paspébiac est un lieu où l'on raconte l'histoire de la pêche après la Conquête britannique. C'est en 1766 que la plus puissante compagnie de pêche anglo-normande de la Gaspésie, la Charles Robin and Company, et, plus tard, sa concurrente la Le Boutillier Brothers s'installent. Les activités de ces deux compagnies sont principalement axées sur le développement d'infrastructures vouées à l'embarquement et au débarquement des marchandises, à l'entreposage du poisson, à l'entretien et à la réparation des équipements, à l'hébergement du personnel, etc. Suite à près de deux cent ans d'activité, la quasi totalité des bâtiments sont incendiés (Loisel et Murray 1983). À la fin des années 1970, le comité de sauvegarde des bâtiments historiques de Paspébiac met sur pied un projet pour le futur site du banc de Paspébiac qui ouvre ses portes à la fin des années 1980 (Loisel et Murray 1983).

77-Phare de la Pointe du Sud-Ouest, Port-Daniel

À la fin du 19^e siècle et au début du 20^e, le trafic maritime devenait de plus en plus important et par le fait même, le nombre de naufrages augmentait. C'est pourquoi, le gouvernement fédéral de l'époque décide de faire construire des phares afin que les navigateurs puissent se rendre à destination. Dans le cas de Port-Daniel, le phare fut construit en 1919.

78-Maison LeGrand, Port-Daniel

Cette maison a été construite en 1899 et elle servait d'hôtel pour les commis voyageurs. À cette époque, la ligne de train parcourant la Baie-des-Chaleurs s'y terminait. Plus tard, l'hôtel est abandonné puis racheté en 1998 par le Comité du patrimoine de Port-Daniel. Aujourd'hui, cette bâtisse abrite la salle municipale, la salle culturelle ainsi que la bibliothèque municipale nommée

« Bonheur d'occasion » en l'honneur de Gabrielle Roy qui est venue y passer 10 étés.

4.3 Conclusion

Selon la description des attraits naturels et culturels mentionnée ici, en plus de la sélection des villes de départ des sentiers, nous verrons au chapitre suivant la forme que prendront les circuits proposés.

CHAPITRE V

RÉSULTATS DE L'ANALYSE DES ATTRAITS ET LE CHOIX DES SENTIERS

Ce dernier chapitre traite des résultats de l'analyse faite au chapitre IV afin de sélectionner les arrêts qui composeront les circuits. Ensuite, un bref rappel des points importants à observer lors de la création d'un projet de sentiers pédestres suivra. Finalement la description des cinq sentiers proposés est présentée. Celle-ci comprend le nombre d'arrêts intégrés, la distance totale du parcours et entre les arrêts, le niveau de difficulté des sentiers ainsi que les sites potentiels de campement, le tout dans un optique écotouristique.

5.1 Résultats de l'analyse

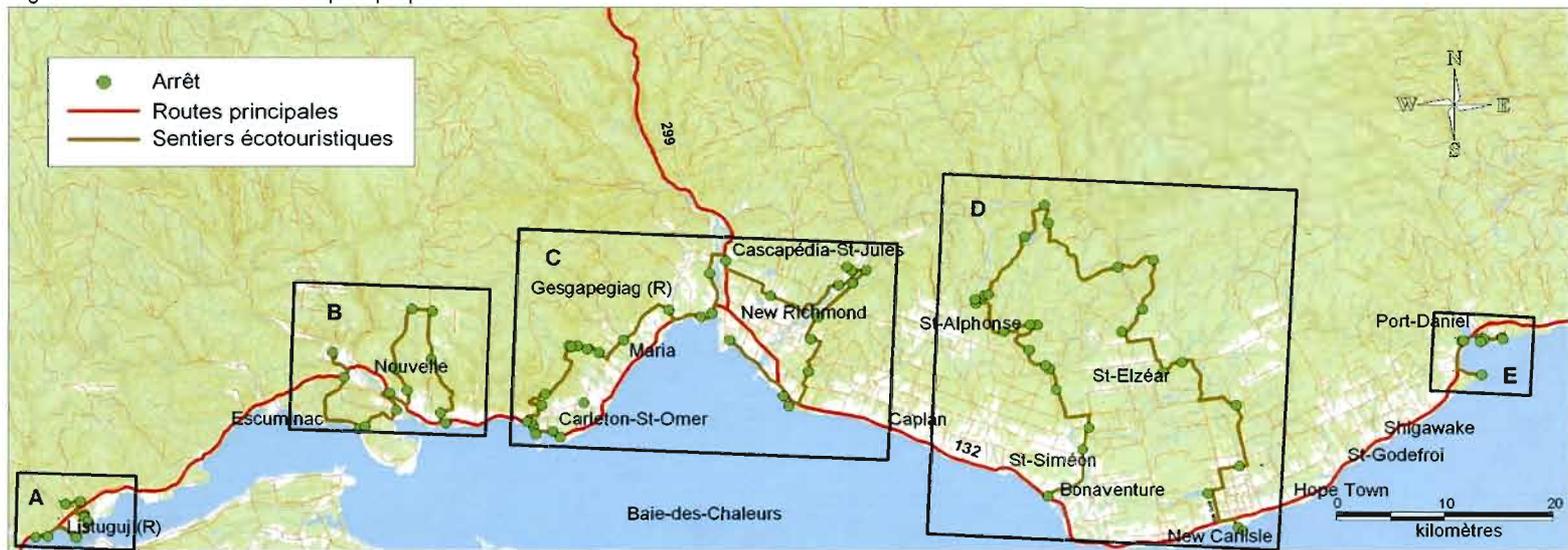
L'étude des arrêts potentiels comporte 94 sites (fig. 4.1, p. 61). La moyenne obtenue pour l'ensemble des sites est de 77,3%. Parmi ceux-ci, quatre sites ont obtenu une note de 100% (Roche géante, Maria; Chute de la Rivière Duval, St-Elzéar; Chute du Ruisseau Creux, St-Alphonse; Maison LeGrand, Port-Daniel) (Annexe C)

Les notes les moins élevées (en-deçà de 60%) ont été attribuées aux sites suivants : Barrage, Carleton (55,6%); Moulin, Carleton (55,6%); Escarpement de la Petite-Rivière-Cascapédia, St-Edgar (50%); Mont St-Edgar, St-Edgar (55,6%); Anciens champs agricoles, New-Richmond (50%) et Sablière, Paspébiac (57,1%) (Annexe C). Ce qui ne signifie pas pour autant qu'ils aient été mis de côté. Ces sites sont intéressants car, dans la majorité des cas, ils racontent une page d'histoire récente de

la Baie-des-Chaleurs. Pour leur part, la Petite-Rivière Cascapédia et la sablière de Paspébiac sont la preuve du passage d'un glacier dans la région qui a modelé le paysage. De plus, ils sont une grande source de sable et de cailloux servant pour la construction.

De l'ensemble des sites étudiés, 87 ont été sélectionnés pour faire partie des circuits de Pointe-à-la-Croix, Nouvelle, Carleton, Bonaventure et de Port-Daniel. Huit sites ont été éliminés car ils étaient trop éloignés du trajet du sentier (Sablière, Pointe-au-Chêne; Barrage, Carleton; Moraine de Carleton; Faille, St-Edgar; Fosses Arthur Rock et Big Eddy; Escarpement Rivière Garin; Carrière de chaux, St-Jogues; Affleurement rocheux, Port-Daniel). De plus, une trop grande distance devait être parcourue pour les rejoindre. Par exemple, pour atteindre les fosses Arthur Rock et Big Eddy, une distance de plus de 25 km aller-retour était à parcourir. Éliminer ces arrêts ne réduisait en rien la diversité des attraits à visiter.

Fig. 5.1 Les sentiers écotouristiques proposés



Localisation des sentiers ainsi que leurs arrêts sur le territoire à l'étude. A) Circuit de Pointe-à-la-Croix; B) Circuit de Nouvelle; C) circuit de Carleton; D) Circuit de Bonaventure; E) Circuit de Port-Daniel

Malgré une grande distance à parcourir (plus de 8 kilomètres), un site était incontournable : c'est le cas du Parc national de Miguasha (8,4 km) pour sa reconnaissance mondiale en paléontologie. Pour leur part, l'Escarpement de la Rivière Petite-Cascapédia (8,5 km), la Plaine d'épandage de Robidoux (11 km) et le Kettle de St-Jogues (9 km) sont des sites sans intérêt majeur. Ils ont été intégrés dans les sentiers afin de combler une trop grande distance à parcourir entre deux sites plus importants.

5.2 Les sentiers

Le projet de sentiers présenté ici se veut écotouristique. Également, lors de l'élaboration d'un tel projet, certains règlements doivent être respectés. C'est pourquoi, un bref portrait des différents aspects que devraient posséder ceux-ci sera également donné.

De façon générale, avant la création d'un sentier, la vocation ainsi que l'identification des futurs utilisateurs devraient être connues. Dans ce cas-ci, les sentiers ont été pensés afin de permettre aux touristes et à la population locale la découverte de la nature et de l'histoire de l'arrière-pays gaspésien tout en prenant conscience de la vulnérabilité de l'environnement.

Selon le document *De l'idée au sentier : guide de réalisation d'un sentier pédestre en milieu naturel* de la Fédération Québécoise de la Marche (FMQ), la distance à parcourir quotidiennement est évaluée à entre 12 et 15 km soit de 4 à 6 heures de marche et ce, selon le degré de difficulté du parcours (FQM, 1999). Toujours selon la FQM, la distance entre les relais devrait se situer entre neuf et 15 km (Ibid.). Advenant le cas où la distance entre deux arrêts excède les 15 km, un site de camping doit être disponible.

Pour les sentiers présentés ici, une distance parfois plus grande que 15 km par jour a été proposée. Dans la plus part des cas, un site plus approprié pour le campement était situé à quelques kilomètres après la distance maximale à parcourir par jour.

Au sujet du campement, la majorité des sites ne seront pas aménagés mais plutôt des espaces dégagés seront prévus. Cependant, quelques emplacements sont déjà aménagés pour un camping rustique (toilette sèche, espace à feu, table de pique-nique, poubelle). C'est le cas notamment du stationnement du sentier du Grand-Sault à Maria et la Fosse Cox de la Rivière Bonaventure. D'autres sites n'étant pas considérés comme site de campement peuvent cependant être utilisés dont le Parc national de Miguasha, la ZEC de la Rivière Petite-Cascapédia à St-Edgar, la Rivière Duval à St-Elzéar et la Grotte de St-Elzéar. Ces sites possèdent déjà des toilettes (toilettes sèches pour les sites de la Rivière Duval et la Grotte de St-Elzéar), un point d'eau potable, des tables à pique-nique et des poubelles. De tous les sites de campement, un seul sera dans un camping (camping de New Richmond). Quant aux autres sites de campement, il est à noter que des toilettes sèches seront disponibles mais qu'aucune source d'eau potable ne le sera.

Pour chacun des sentiers, le niveau de difficulté varie. Très peu de sommets sur le terrain à l'étude dépassent les 600 mètres et aucun sentier ne passe à ces endroits. Les plus hauts sommets (atteignant les 580 mètres) seront ceux où passent le sentier de Carleton sur le Mont St-Joseph et près de la Grotte de St-Elzéar. Cependant, la distance entre deux points varie de 100 mètres à plus de 10 km. Tel que mentionné précédemment, un site d'hébergement sera prévu à plus ou moins 15 kilomètres de marche par jour et selon la disponibilité du terrain.

Tableau 5.1 Évaluation du niveau de difficulté d'un sentier pour chaque type de randonneur¹⁷

Niveau de difficulté	Longueur (km)	Dénivelé (m)
Débutant	0,5 à 8,0	- de 300
Intermédiaire	0,5 à 8,0	300 à 600
	8,0 à 16,0	- de 300
Avancé	0,5 à 8,0	600 et +
	8,0 à 16,0	300 à 600
	+ de 16,0	

Fédération Québécoise de la Marche dans *Aménagement, évaluation et entretien des sentiers au Québec*, p. 5.

En ce qui concerne la traverse des cours d'eau, il a été prévu de les franchir uniquement aux endroits où des ponts existent déjà. Ainsi, les risques d'accidents seront réduits lors du passage d'une rive à l'autre.

Au début de chaque sentier, les gestionnaires doivent faire en sorte qu'un panneau soit accessible afin d'y apposer la carte du parcours et de s'assurer qu'un stationnement puisse accueillir les voitures des randonneurs, panneau qui pourrait aussi servir de point de rencontre entre le guide et les randonneurs. Un site de stationnement sera également prévu à la fin du sentier afin que les randonneurs puissent retourner au point de départ par covoiturage ou encore par service de navette.

Quant à la signalisation, elle sera présente tout au long du sentier afin d'indiquer aux randonneurs la distance à parcourir avant le prochain arrêt, un site de campement ou un point d'eau. Il faudra toutefois que les propriétaires des terrains sur lesquels les

¹⁷ Pour la définition de chaque degré de difficulté, se référer à la page 61 du document *De l'idée au sentier* de la FMQ.

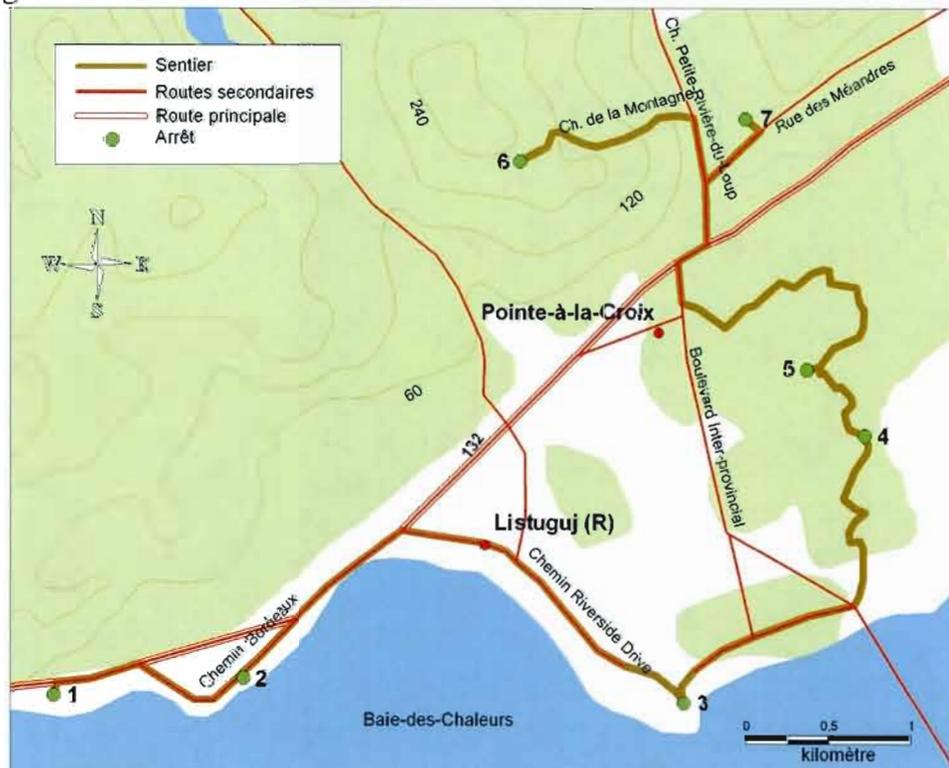
sentiers passent soient en accord avec le style de panneau de signalisation et que ces derniers répondent aux critères de la Fédération Québécoise de la Marche.

Pour terminer, il va de soi que, lorsque le moment sera venu, les lois et règlements en vigueur seront appliqués et que les ententes, autorisations et droits de passages avec les propriétaires des terrains et permis seront acquis.

5.2.1 Circuit de Pointe-à-la-Croix (A)

Ce circuit est composé de sept arrêts partant de l'ouest vers l'est¹⁸. Il est d'une longueur de 14,5 km et est de niveau facile. Comme il est de courte distance et se parcourt en une journée, aucun site de camping n'est prévu.

Fig. 5.2 Circuit de Pointe-à-la-Croix



Détails du circuit de Pointe-à-la-Croix.

¹⁸ Les sentiers peuvent être faits dans un sens (ouest-est) comme dans l'autre (est-ouest). Pour le présent travail, les sentiers sont décrits d'ouest en est.

Le point de départ de ce circuit est le stationnement du *Lieu historique national du Canada de la Bataille de la Ristigouche* (arrêt 1) près de la route 132 à Pointe-à-la-Croix. Une visite est prévue dès l'ouverture du musée à 9h00. De la route 132, les randonneurs emprunteront le chemin Bordeaux à quelques centaines de mètres sur la droite et se dirigeront vers la *Maison Busteed* (arrêt 2). Ils visiteront l'endroit où l'on retrouve des artefacts faisant partie de la vie des premiers habitants de Pointe-à-la-Croix il y a plus de deux cent ans. Ensuite, les randonneurs passeront par la *Réserve amérindienne Listuguj* (arrêt 3) en longeant le chemin Riverside Drive sur 2.5 km pour se rendre dans les *Sentiers ornithologiques* (arrêt 4) débutant à la rue du Quai. Après avoir fait l'observation des oiseaux nichant dans le *Marais de la baie au Chêne* (arrêt 4), le circuit se poursuit vers le nord jusqu'à la *Sablère* (arrêt 5) où le mode de déposition des sédiments sera expliqué. Passé cet arrêt, les gens prendront à droite sur le boulevard Interprovincial jusqu'à la jonction avec la route 132. À quelques mètres de là, ils tourneront sur la gauche, sur le chemin Petite-rivière du Loup et encore à gauche un peu plus loin sur le chemin de la Montagne. De là, les randonneurs monteront jusqu'au *Belvédère* (arrêt 6) pour admirer la vue donnant sur la rivière Ristigouche, une partie du nord du Nouveau-Brunswick ainsi que sur Pointe-à-la-Croix. Ensuite, ils redescendront jusqu'au chemin Petite-rivière du Loup et tourneront sur leur droite puis à gauche sur la rue des Méandres afin de visiter la sablière du *Camping du Parc Gaspésien* (arrêt 7) où le mode de déposition des sédiments sera expliqué. Les randonneurs seront également amenés à faire des liens entre les deux sablières du circuit afin de bien comprendre leur présence dans le paysage de la région.

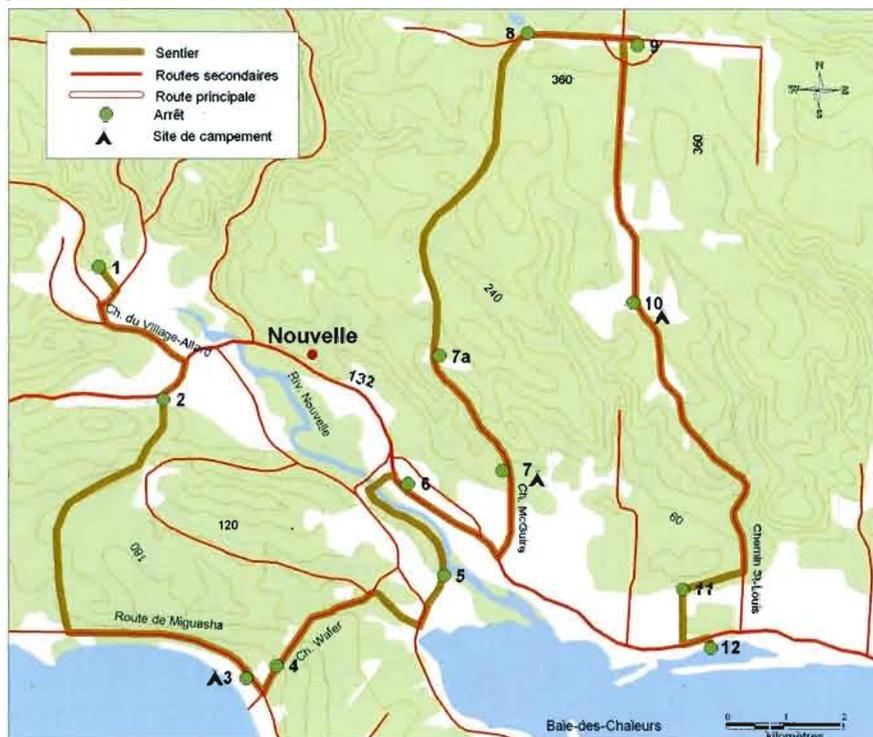
Tableau 5.2 Distance entre les arrêts du circuit de Pointe-à-la-Croix

Arrêts	Distance entre les arrêts (km)
1-Lieu historique national du Canada de la Bataille-de-la-Ristigouche	-
2-Maison Busteed, Pointe-à-la-Croix	1,3
3-Réserve amérindienne, Listuguj	3,5
4-Sentiers ornithologiques et marais de la Baie au Chêne, Pointe-à-la-Croix	2,5
5-Sablère, Pointe-à-la-Croix	0,7
6-Belvédère, Pointe-à-la-Croix	4,4
7-Camping du Parc-Gaspésien, Pointe-à-la-Croix	2,1
Nombre total de km	
	14,5

5.2.2 Circuit de Nouvelle (B)

Sur les 46,6 km que compte ce sentier, 12 arrêts et trois nuitées sont prévus. À cause de sa longueur, ce circuit est de niveau intermédiaire. Tout comme le circuit précédent, il partira de l'ouest pour se terminer à l'est.

Fig. 5.3 Circuit de Nouvelle



Détails du circuit de Nouvelle.

Le point de rencontre de la première journée de randonnée est prévue au Village Allard situé derrière la municipalité de Nouvelle. Le premier arrêt est un *Delta* (arrêt 1) où sera décrit le mode de déposition des sédiments et des formes de cette vallée. De retour sur la route 132, en empruntant le chemin du Village Allard, les randonneurs visiteront la *Scierie de Nouvelle* (arrêt 2) dont elle est le principal employeur pour la municipalité. Le dernier arrêt de la journée est le *Parc national de Miguasha* (arrêt 3). La visite dure environ 1h30 à 2h. Un site de campement est prévu à cet endroit. Cette première journée de randonnée fait 12.1 km.

La deuxième journée commence par la visite d'un site de *Forage* (arrêt 4) visant à trouver du pétrole en 2005. Il est situé à 1.1 km du premier campement sur la Route Wafer. Le second arrêt se trouve sur le sentier Shoolbred, à la jonction de la Rivière Nouvelle. Les randonneurs pourront remarquer le *Paysage de la rivière Nouvelle* (arrêt 5) que forme l'action des marées et des vents sur les sédiments apportés de la rivière. Pour s'y rendre, les randonneurs devront continuer sur le chemin Wafer sur environ 2 km. Sur la droite, se trouve un sentier qu'ils devront suivre menant au sentier Shoolbred. De là, quelques centaines de mètres les séparent de la rivière Nouvelle. Ensuite, les randonneurs reprendront le sentier jusqu'au camping de Nouvelle en longeant la rivière. Rendus à la route 132, ils tourneront vers la droite jusqu'à la *Petite école de rang* (arrêt 6), du côté nord de la route 132. Continuant toujours sur la route 132, les randonneurs tourneront à gauche sur le chemin McGuire. Sur cette route, un kilomètre plus au nord, se trouve une *Carrière de calcaire* (arrêt 7). Les gens auront un bref aperçu de la géologie régionale. Un site de campement est prévu à cet endroit. La randonnée de cette journée fait 12.3 km.

La troisième journée débute par une randonnée de 8.7 km jusqu'à une *Plaine d'épandage* (arrêt 8) à St-Louis-de-Gonzague où sera expliqué le mode de déposition des sédiments. Pour s'y rendre, les randonneurs emprunteront un chemin forestier. Sur la route principale de *St-Louis-de-Gonzague* (arrêt 9), à 2.7 km, les randonneurs

pourront constater que ce petit village a été détruit lors de l'expropriation des résidents dans les années 1970. Il ne reste que le cimetière toujours entretenu par les anciens résidents. En redescendant vers la route 132 par le chemin St-Louis, les randonneurs passeront par *Mission St-Louis* (arrêt 10) où l'origine de l'agglomération sera donnée. C'est à cet endroit qu'est prévu le troisième campement après une randonnée de 16 km.

La dernière journée de randonnée débute par la visite d'une sablière (*Moraine*) (arrêt 11) qui longe la route 132 sur quelques kilomètres entre Nouvelle et Carleton. Elle se situe à la jonction entre le chemin St-Louis et la route 132. Le circuit se termine par la visite du *Refuge d'oiseaux migrants* (arrêt 12) de St-Omer sur le bord de la Baie-des-Chaleurs à moins de 2 km. Cette randonnée fait 8.2 km.

Tableau 5.3 Distance entre les arrêts du circuit de Nouvelle

Arrêts et sites de campement	Distance jusqu'au prochain arrêt (km)
1-Delta, Village Allard	3,7
2-Scierie, Nouvelle	8,4
3-Parc national de Miguasha	Total de la journée 12,1
-Site de campement	1,1
4-Forage, Miguasha	4,2
5-Paysage Rivière Nouvelle	3
6-Petite école de rang, Nouvelle	4
7-Carières de calcaire, Nouvelle	Total de la journée 12,3
-Site de campement	8,7
8-Plaine d'épandage, St-Louis de Gonzague	2,1
9-St-Louis de Gonzague	5,2
10-Mission St-Louis	Total de la journée 16
-Site de campement	6,6
11-Moraine, St-Omer	1,6
12-Refuge d'oiseaux migrants, St-Omer	Total de la journée 8,2
Nombre total de km	
	46,6

5.2.3 Circuit de Carleton (C)

Le circuit de Carleton, avec ses 32 arrêts, totalise 90,7 km dont quatre nuits sont prévues. Dans l'ensemble, il est de niveau intermédiaire car la distance parcourue dans une journée est grande et le dénivelé parfois important (Mont St-Joseph, 580m).

Le lieu de rencontre prévu pour le circuit de Carleton est le stationnement du Thermôtel du Centre Aqua-Mer de Carleton. Cet édifice abritait autrefois les bureaux de la compagnie *Bois Lacroix* (arrêt 1). Non loin de là, en longeant la route 132 vers l'ouest, les randonneurs passeront devant le *Couvent* (arrêt 2) des sœurs grises de la Charité de Québec. À la jonction de la route 132 et la route du Quai, à environ 2.3 km plus loin, se trouvait l'ancienne *Conserverie* (arrêt 3). Quelques mètres plus loin sur cette route, se trouve le *Quai* (arrêt 4) de Carleton. En revenant vers la route 132 ouest, les randonneurs verront une série d'*Hôtels* (arrêt 5) et de motels. Ces bâtiments font partie de l'histoire de Carleton depuis plus de 100 ans. À droite, sur la rue de la Gare, se trouve l'ancien site du *Frigidaire* (arrêt 6) qui a été détruit à l'été 2006. En continuant sur la rue de la Gare, les gens atteindront la voie ferrée qu'ils devront suivre jusqu'à la rue de la Montagne. À cet endroit, où la route tourne à 90 degrés sur la gauche, se trouve *l'Ancien Moulin* (arrêt 7) de la famille du docteur Landry. Sur cette partie de la route il est important d'être prudent car des automobiles montent ou descendent la route abrupte. À mi-chemin du sommet, les randonneurs prennent sur leur droite le sentier Cap Ferré qui les mène au sommet du *Mont St-Joseph* (arrêt 8) d'où une vue panoramique permet de voir l'ensemble de Carleton, les *Terres agricoles* (arrêt 9) et l'Île aux Hérons dans la Baie-des-Chaleurs ainsi que le nord du Nouveau-Brunswick.

Tout en suivant les sentiers Valentin et Chikanki sur le Mont St-Joseph, les randonneurs pourront apprécier les points de vue des quelques belvédères sur une distance de 6.5 km. À l'intersection des sentiers Chikanki et Grand-Sault, les randonneurs pourront observer deux *Chutes* (arrêt 10) du Ruisseau Glenburnie. Non

loin de là, en redescendant le sentier Grand-Sault, les randonneurs rencontreront le site patrimonial d'un *Ancien Moulin* (arrêt 11). Un peu plus loin sur ce sentier, un immense *Bloc erratique* (arrêt 12) longe le ruisseau. Enfin, dans le stationnement du sentier, dans le ruisseau, il est possible de voir le *Conglomérat* (arrêt 13) de la Formation de Bonaventure. C'est à quelques mètres de cet endroit, dans le stationnement du sentier du Grand-Sault, qu'est prévu le premier site de campement après une randonnée de 20.2 km.

En quittant le campement, les randonneurs suivront un chemin qui descend vers le 2^e rang de Maria d'où un *Point de vue* (arrêt 14) donne sur la Baie-des-Chaleurs et New-Richmond. À gauche sur le 2^e rang, quelques *Sablères* (arrêt 15) marquent le paysage. Elles sont le vestige du passage de la Mer de Goldtwaith. Toujours sur le 2^e rang, à environ 4 km, d'anciennes *Terres agricoles* (arrêt 16) montrent qu'aujourd'hui, les gens vivent de moins en moins d'agriculture. À la jonction du rang 2 et de la route Patrickton, les randonneurs tourneront sur leur droite jusqu'à la route 132. De là, ils tourneront sur la gauche à un kilomètre puis à droite sur la rue Main, où se trouve l'Église de la *Réserve amérindienne de Gesgapegiag* (arrêt 17). Tout en continuant sur cette route (qui change pour la route Dimock Creek), se trouve le petit musée des *Miels de la Baie* (arrêt 18) que les randonneurs pourront visiter. De là, il faut continuer jusqu'à la route 132 et tourner à droite à l'intersection. Le site de campement se trouve de l'autre côté de la rivière Cascapédia à moins de 500 mètres. La randonnée de cette journée est de 17.1 km.

Fig. 5.4 Circuit de Carleton



Détails du circuit de Carleton.

Du deuxième campement, les randonneurs devront retraverser la rivière Cascapédia et prendre la route McKay sur la droite, tout juste après le pont. De là, ils devront marcher 3.7 km pour atteindre la *Carrière de calcaire* (arrêt 19) dont une brève description de l'histoire géologique de la région sera donnée. Tout en continuant sur la route McKay, les randonneurs tourneront sur leur droite au pont enjambant la rivière Cascapédia pour atteindre le *Musée de la Rivière Cascapédia* (arrêt 20) (sur la route 299) où une visite est prévue. Du musée, les gens feront quelques mètres vers New-Richmond jusqu'à la jonction de la route Walsh, puis le 5^e rang où un arrêt est prévu afin de constater le relief plutôt plat de la région, les nombreuses terres agricoles ainsi que les *Anciens rangs* (arrêt 21) où vivaient il y a quelques décennies maints agriculteurs. Arrivés à la jonction du Chemin Mercier, les randonneurs tourneront sur la gauche pour atteindre un *Escarpelement* (arrêt 22) de sable et des *Terrasses* (arrêt 23) des anciens lits de la rivière Petite-Caspédia. Le *Mont St-Edgar* (arrêt 24), sur la gauche, était jadis un centre de ski dont on voit encore les vestiges des remonte-pentes. Aujourd'hui, le site est cultivé. En traversant le pont couvert, un des rares encore présent aujourd'hui, les randonneurs accéderont au troisième site de campement situé sur le terrain de la ZEC de la rivière Petite-Caspédia. La randonnée de cette journée est de 25.3 km.

Des bureaux de la ZEC, les randonneurs reprendront leur route, sur quelques centaines de mètres vers le nord jusqu'à la jonction du Chemin Robidoux où se trouve un affleurement de *Calcaire* (arrêt 25). Ensuite, ils redescendront le Chemin St-Edgar jusqu'à un *Point de vue* (arrêt 26) donnant sur la rivière Petite-Caspédia où l'on peut constater le modelé des sédiments par le courant de la rivière. De ce point, les randonneurs continueront vers le sud-ouest sur 4.7 km jusqu'à route E. Leblanc où se trouve une *Sablère* (arrêt 27), dont les sédiments font partie des anciens lits de la rivière Petite-Caspédia. Ensuite, les randonneurs tourneront à gauche sur le 4^e rang jusqu'à un affleurement de grès et de *Conglomérats* (arrêt 28)

datant de l'Ordovicien. Un quatrième site de campement est prévu à cet endroit. La distance parcourue durant cette journée est de 14.7 km.

Pour la dernière journée, les randonneurs passeront par d'*Anciens champs agricoles* (arrêt 29) servant maintenant à la plantation d'arbres dans les rangs 2 et 3. Du 2^e rang, ils descendront, par la route McLellan jusqu'à la route 132 sur environ 4.6 km et de là, descendront jusqu'à la côte pour atteindre les deux arrêts des *Caps Noirs* (arrêts 30-31). Le dernier arrêt de ce circuit est le *Musée de l'héritage britannique* (arrêt 32) de New-Richmond à 7.8 km vers l'ouest sur le boulevard Perron où une visite est prévue. Cette dernière randonnée totalise 13.4 km.

Tableau 5.4 Distance entre les arrêts du circuit de Carleton

Arrêts et sites de campement	Distance jusqu'au prochain point (km)
1-Bois Lacroix, Carleton	1
2-Couvent, Carleton	2,3
3-Conserverie, Carleton	0,8
4-Quai, Carleton	1,3
5-Frigidaire, Carleton	0,5
6-Vieux hôtels, Carleton	2,6
7-Moulin, Carleton	3,4
8-Mont St-Joseph, Carleton	6,5
9-Terres agricoles rang 2 vues du Mt St-Joseph, Carleton	0
10-Chute, Maria	0,2
11-Vestiges de moulin, Maria	0,6
12-Roche géante, Maria	1
13-Conglomérat, Maria	Total de la journée 20,2
-Site de campement	1,4
14-Point de vue Baie-des-Chaleurs, Maria	3,5
15-Sablière, Maria	5,9
16-Terres agricoles, Maria	3,9
17-Réserve amérindienne, Gesgapegiag	1
18-Les miels de la Baie, Maria	Total de la journée 15,7(+1,4 km)
-Site de campement (de l'arrêt 19 au campement, 1.4 km)	3,7
19-Carrière de calcaire, Grande-Cascapédia	3
20-Musée de la Rivière-Cascapédia	6
21-Anciens rangs arrière-pays, New Richmond	8,5
22-Escarpement, Rivière Petite-Cascapédia	2,8
23-Terrasses fluviales, St-Edgar	0

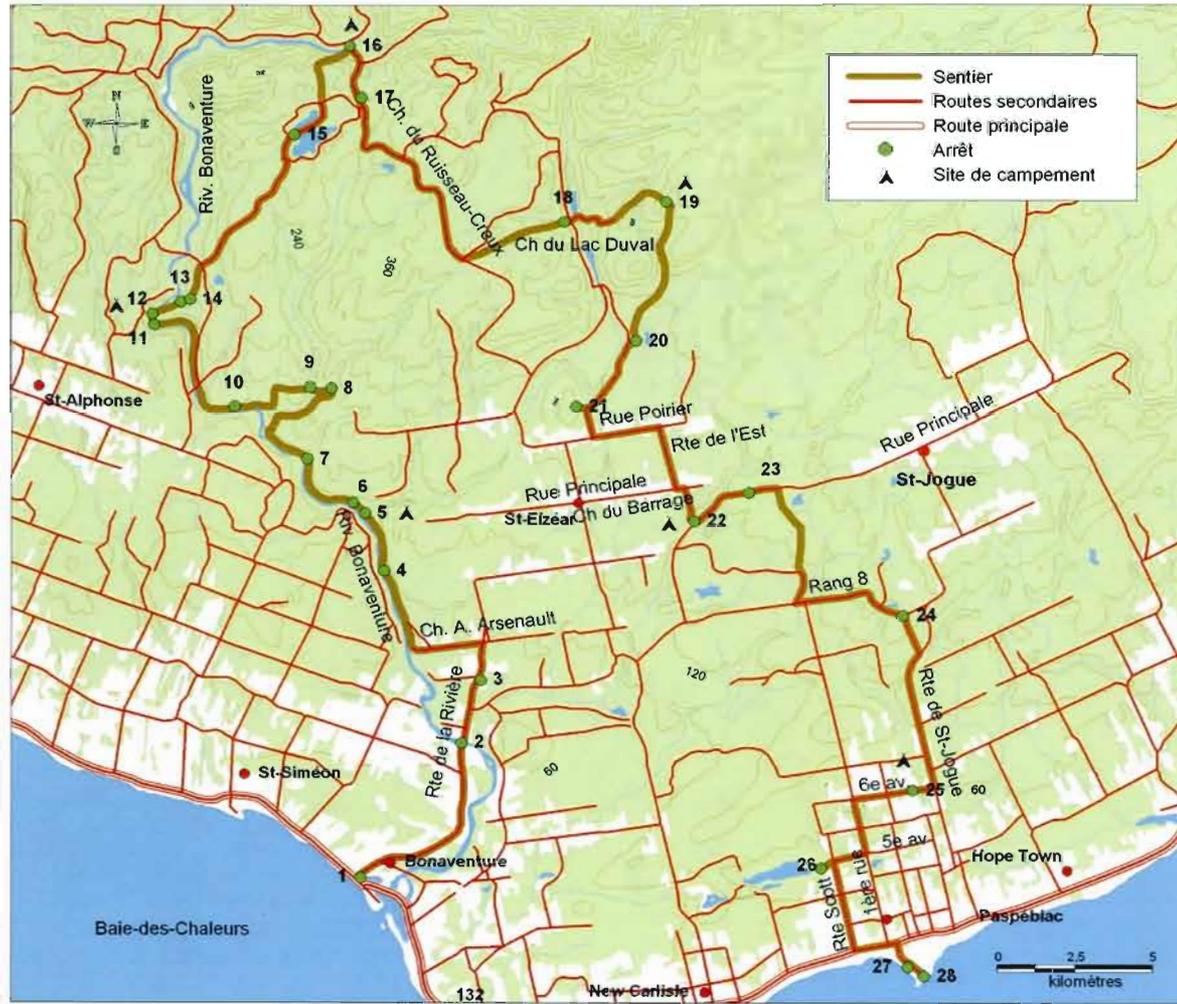
24-Mont St-Edgar	Total de la journée 24 (+1,3 km)
-Site de campement (de l'arrêt 26 au campement, 1,3 km)	0,4
25-Banc de calcaire, St-Edgar	1,8
26-Point de vue Rivière Petite-Caspédia	4,7
27-Sablière, St-Edgar	2,9
28-Conglomérat, Query	4,9
29-Champs agricoles, plantation, New Richmond	Total de la journée 14,7
-Site de campement	4,6
30-Caps Noirs 1, New Richmond	1,1
31-Caps Noirs 2, New Richmond	7,7
32-Musée de l'héritage britannique, New Richmond	Total de la journée 13,4
Nombre total de km	
	90,7

5.2.4 Circuit de Bonaventure (D)

Le circuit de Bonaventure est le plus long avec 107,5 km. En tout, 28 arrêts et sept nuits sont prévus sur le terrain. De façon générale, ce sentier est considéré comme débutant-intermédiaire à cause de quelques arrêts ayant une plus grande distance entre eux dont la *Plaine d'épandage* (11 km) et des *Kettles* (9 km) et dont le dénivelé est plutôt élevé (*Grotte de St-Elzéar* (580 mètres)).

Le point de rencontre pour le circuit de Bonaventure est le stationnement du *Musée acadien* (arrêt 1) où une visite est prévue. Ensuite, les randonneurs longeront la route de la Rivière pour atteindre, au pont, un *Point de vue* (arrêt 2) sur la rivière Bonaventure. À environ 2 km de cet endroit, les randonneurs visiteront un ancien *Delta* (arrêt 3) datant de la fonte des glaciers il y a plus de 10 000 ans. Les randonneurs prendront ensuite le Chemin A. Arsenault sur la gauche puis le sentier de vélo de montagne jusqu'à l'*Esker* (arrêt 4) longeant la rivière Bonaventure. La première journée de randonnée se termine avec la visite des *Chute de la Rivière Duval* (arrêt 5). Le site de campement sera érigé à cet endroit. La distance parcourue en cette première journée de randonnée est de 17,8 km.

Fig. 5.5 Circuit de Bonaventure



Détails du circuit de Bonaventure.

La deuxième journée débute par la visite de la *Fosse B24* (arrêt 6) suivi d'un *Point de vue* (arrêt 7) sur la rivière Bonaventure toujours en suivant le sentier de vélo. Rendus au ruisseau Blanc, les randonneurs emprunteront le sentier du Ruisseau Creux jusqu'à la *Chute du Ruisseau Blanc* (arrêt 8) et la *Chute du Ruisseau Creux* (arrêt 9), 0,7 km plus loin. De là, les randonneurs suivront le sentier du Bûcheron et noteront plusieurs *Points de vue* (arrêt 10) sur la rivière Bonaventure. De la passerelle enjambant la rivière Bonaventure, le Sentier du Mont-Chauve mènera les randonneurs à la *Fosse Cox* (arrêt 11), 4 km plus loin et la fosse des *Trois Frères* (arrêt 12) où le deuxième site de campement est prévu. La distance parcourue en cette deuxième journée de randonnée est de 16,3 km.

À un kilomètre du site de campement et après une montée abrupte, les randonneurs auront un *Point de vue* (arrêt 13) sur la rivière Bonaventure. Juste derrière, à moins de 100 mètres, une *Coupe* (arrêt 14) à blanc se démarque du paysage boisé. De là, par les chemins forestiers, les randonneurs atteindront la *Pourvoirie des Lacs Robidoux* (arrêt 15) 6.8 km plus loin pour ensuite établir leur campement à la *Fosse Première Est* (arrêt 16). La randonnée de cette journée est de 12,2 km.

À la quatrième journée, les randonneurs emprunteront le Chemin du Ruisseau-Creux sur une distance de 2,1 km jusqu'à un *Esker* (arrêt 17) où sera expliqué le mode de dépôt des sédiments. Rendus à l'endroit où le chemin tourne à 90 degrés sur la gauche, les randonneurs suivront un petit ruisseau qui les mènera au Chemin du Lac Duval où ils y retrouveront une *Plaine d'épandage* (arrêt 18). Pour s'y rendre, ils devront marcher sur une distance de 11 km. De là, ils emprunteront le pont du chemin qui les mènera, quatre kilomètres plus loin, à la *Grotte de St-Elzéar* (arrêt 19). Une visite ainsi que le site de campement sont prévus à cet endroit. La randonnée de cette journée compte 17,1 km.

Durant la cinquième journée, les randonneurs redescendront vers St-Elzéar. De la grotte, ils emprunteront les chemins forestiers pour se rendre, 5,2 km plus loin, jusqu'à un *Esker* (arrêt 20) où un survol du paléoenvironnement glaciaire de la région sera fait. Ensuite, ils continueront leur chemin sur 3,2 km jusqu'à la *Butte résiduelle* (arrêt 21) du conglomérat de Bonaventure où sera expliquée la raison de la présence de cette formation géologique à cet endroit. À la jonction de la rue Poirier, quelques mètres plus au sud, ils tourneront à gauche puis ensuite à droite sur la route de l'Est. Arrivés à la rue Principale, ils tourneront sur la gauche jusqu'au chemin du Barrage. De là, les randonneurs suivront ce chemin jusqu'au *Barrage* (arrêt 22) où une visite de la centrale électrique est prévue. Ils y établiront également leur campement. La randonnée de cette journée totalise 15,5 km.

La sixième journée débute avec la traversée de la rivière Hall (les eaux de la rivière sont retenues à quelques mètres en amont par un barrage) pour atteindre, en haut de l'escarpement, un chemin forestier. En continuant vers le nord-est sur une distance de 2 km, les randonneurs atteindront la *Bleuetière* (arrêt 23) de St-Elzéar. Ensuite, ils traverseront à travers des champs pour aller rejoindre, 9 km au sud ouest, le 8^e rang à la jonction de la route de St-Jogues. À cet intersection, des *Kettles* (arrêt 24) mis en place par des culots de glace lors de la dernière glaciation figurent dans le paysage. À quelques kilomètres (6,7 km) au sud sur la route de St-Jogues, à l'intersection de la 6^e avenue, les randonneurs visiteront une *Sablière* (arrêt 25) où seront données de brèves explications sur la déposition des sédiments de la région tout en faisant le lien entre les kettles, les eskers et la moraine à venir. Dans les champs, non loin de là, un site de campement est prévu. La distance parcourue pour cette randonnée est de 17,8 km.

La dernière journée du circuit débute avec la visite de la *Moraine* (arrêt 26) derrière Paspébiac et New Carlisle. Pour y parvenir, les randonneurs devront emprunter la 6^e avenue sur la droite pour atteindre la 1^{ère} rue. De là, ils descendront jusqu'à la 5^e avenue et tourneront à droite pour atteindre les berges du Lac Noir. Le tout sur une

distance de 5,6 km. Ensuite ils se dirigeront, par la route Scott, vers la route 132. Ils tourneront vers la gauche jusqu'à la 3^e rue qui descend vers le *Barachois* (arrêt 27). Un dernier arrêt ainsi qu'une visite sont prévus au *Musée du Banc de pêche de Paspébiac* (arrêt 28). La distance parcourue durant cette randonnée est de 10,8 km.

Tableau 5.5 Distance entre les arrêts du circuit de Bonaventure

Arrêts et sites de campement	Distance jusqu'au prochain arrêt (km)
1-Musée acadien, Bonaventure	6,6
2-Point de vue Rivière Bonaventure, Bonaventure	2,2
3-Partie de delta, Bonaventure	6
3-Esker, Rivière Bonaventure	3
5-Chutes de la Rivière Duval, St-Elzéar	Total de la journée 17,8
-Site de campement	0,4
6-Fosse B24, Rivière Bonaventure	2,6
7-Point de vue de la Rivière Bonaventure, St-Elzéar	4,5
8-Chutes du Ruisseau Blanc, St-Alphonse	0,7
9-Chutes du Ruisseau Creux, St-Alphonse	3
10-Point de vue Rivière Bonaventure	4,9
11-Les Trois-Frères, St-Alphonse	0,2
12-Fosse Cox, St-Alphonse	Total de la journée 16,3
-Site de campement	1
13-Belvédère, Mont-Chauve	0,3
14-Coupe de bois, Mont-Chauve	6,8
15-Pourvoirie Lacs Robidoux	4,1
16-Fosse Première Est, St-Elzéar	Total de la journée 12,2
-Site de campement	2,1
17-Esker, St-Elzéar	11
18-Plaine d'épandage, St-Elzéar	4
19-Grotte de St-Elzéar	Total de la journée 17,1
-Site de campement	5,2
20-Esker, St-Elzéar	3,2
21-Butte résiduelle, St-Elzéar	7,1
22-Centrale Lebreux, St-Elzéar	Total de la journée 15,5
-Site de campement	2,1
23-Bleuetière, St-Elzéar	9
24-Kettle, St-Jogues	6,7
25-Sablière, Paspébiac	Total de la journée 17,8
-Site de campement	5,6
26-Moraine, New Carlisle	5
27-Barachois, Paspébiac	0,2
28-Musée du Banc de pêche de Paspébiac	Total de la journée 10,8
Nombre total de km	
107,5	

5.2.5 Circuit de Port-Daniel (E)

Le circuit de Port-Daniel fait 11,3 kilomètres dont huit arrêts sont prévus d'ouest en est. Il est considéré de niveau débutant à intermédiaire considérant la montée abrupte jusqu'au belvédère du Cap de l'Enfer. Comme il couvre une courte distance, aucun site de campement n'est prévu.

Fig. 5.6 Circuit de Port-Daniel



Détails du circuit de Port-Daniel.

Le point de rencontre pour ce sentier est le stationnement des Chalets Chaleur au bout de la Pointe Sud-Ouest de Port-Daniel. Le premier arrêt est le *Phare* (arrêt 1) datant de 1919. Ensuite, les randonneurs longeront la route du Phare vers la route 132. À l'intersection, ils tourneront vers la droite jusqu'à la gare. À quelques centaines de mètres derrière la gare, un affleurement rocheux présente une partie des *Crêts de Clemville* (arrêt 2) formés de calcaire et contenant des fossiles où une brève

description de la géologie régionale sera donnée. Pour s'y rendre, les randonneurs parcourront 5.2 km. Ils reviendront de quelques centaines de mètres sur leurs pas jusqu'à la *Maison Legrand* (arrêt 3) où une visite est prévue. Ensuite, ils longeront la route 132 vers l'est jusqu'à la route de l'Anse McInnis sur la droite. À environ un kilomètre de là, le *Tunnel du Cap de l'Enfer* (arrêt 4) est percé sur une longueur de 197 mètres. Juste à côté de l'entrée du tunnel, un sentier abrupt mène au *Belvédère du Cap de l'Enfer* (arrêt 5) d'où le point de vue donne sur la baie de Port-Daniel et de l'Anse McInnis. En redescendant le sentier, les randonneurs se rendront à l'endroit où se trouvait l'*Ancien quai* (arrêt 6). À cet endroit, un grand nombre de fossiles datant du Silurien supérieur s'y concentre. En remontant sur la route de l'Anse McInnis, les randonneurs marcheront environ deux kilomètres pour arriver sur le site d'une future *Cimenterie* (arrêt 7) et de là, ils descendront par un petit sentier jusqu'à l'*Anse à la Loutre* (arrêt 8) où se trouvent des roches contenant de la serpentinite et des fossiles de stromatoporoïdés (éponges calcifiées).

Tableau 5.6 Distance entre les arrêts du circuit de Port-Daniel

Arrêts	Distance jusqu'au prochain arrêt (km)
1-Phare de la Pointe du Sud-Ouest, Port-Daniel	5,2
2-Crêt de Clemville, Port-Daniel	0,2
3-Maison Legrand, Port-Daniel	2,2
4-Tunnel du Cap de l'Enfer, Port-Daniel	0,5
5-Belvédère du Cap de l'Enfer, Port-Daniel	0,8
6-Vieux quai, Port-Daniel	2,2
7-Cimenterie, Port-Daniel	0,2
8-Anse à la Loutre, Port-Daniel	
Nombre total de km	11,3

5.3 Conclusion

Au terme de ce chapitre, on constate qu'il faut considérer un grand nombre de volets avant l'élaboration finale de sentier. Dans un premier temps, il faut trouver et justifier les points d'intérêt et dans un deuxième temps, les placer dans un ordre logique afin que le circuit prenne un sens. Cela nécessite également la prise en considération des

règlements établis par la Fédération Québécoise de la Marche ainsi que l'assurance de la collaboration des propriétaires des terres sur lesquelles les sentiers passeront. Et comme un volet écotouristique est donné aux sentiers, il est nécessaire de les créer en fonction des différents points que comporte cette pratique.

CONCLUSION

Ce travail poursuivait deux objectifs principaux soit, dans un premier temps, l'évaluation du potentiel des attraits naturels et culturels que compte la Baie-des-Chaleurs et, dans un deuxième temps, l'incitation à la randonnée pédestre comme un des moyens de mise en valeur du territoire. L'objectif principal de cette recherche était de favoriser la prise de conscience, tant de la part des touristes que des résidents, du patrimoine naturel et culturel qui les entourent tout en les sensibilisant à la détérioration rapide de l'environnement par la mauvaise gestion de l'exploitation des ressources naturelles et ce, en se basant sur les principes de l'écotourisme dans un contexte de développement durable. Le moyen d'atteindre cet objectif était la création de sentiers écotouristiques dans la Baie-des-Chaleurs.

Une partie de cette recherche consistait à approfondir les raisons qui ont poussé au choix du terrain d'étude et donnait également une justification au projet de sentiers écotouristiques. Une description du territoire étudié, tant du point de vue socioéconomique que des ressources naturelles et culturelles, a été effectuée.

La méthode utilisée pour arriver à déterminer les attraits faisant partie des sentiers était une grille d'analyse créée à partir de trois méthodes d'évaluation du patrimoine présentées par différents auteurs. Les résultats obtenus étaient convertis en pourcentage, ce qui permettait de choisir les attraits ayant soit obtenus les plus hauts scores ou encore ceux possédant un intérêt spécifique quant à leur importance dans le patrimoine gaspésien.

C'est ainsi que, suite à la compilation des 95 arrêts étudiés, 87 ont été retenus pour faire partie des cinq sentiers couvrant le territoire. Ces sentiers sont : le « Sentier de

Pointe-à-la Croix », le « Sentier de Nouvelle », le « Sentier de Carleton », le « Sentier de Bonaventure » et le « Sentier de Port-Daniel ».

Au terme de ce travail, on peut conclure que peu d'éléments du patrimoine naturel de l'arrière-pays gaspésien sont mis en valeur dans le Guide touristique de l'Association touristique régionale de la Gaspésie. De nombreux attraits n'ayant pas leur équivalent dans le circuit actuel demeurent donc inconnus des visiteurs et parfois des résidants. Le développement des sentiers écotouristiques proposés ici favoriserait l'intégration des attraits sous-exploités de la région au circuit préexistant tout en dynamisant l'économie du secteur touristique gaspésien.

ANNEXE A

Liste des sentiers pédestres de la Baie-des-Chaleurs (de l'ouest vers l'est)¹⁹

- 1- Pointe-à-la-Croix : sentiers ornithologiques de Pointe-à-la-Croix;
Longueur totale de 8 km comprenant deux parcours linéaires. Niveau variant de débutant à intermédiaire.

- 2- Pointe-à-la-Garde : sentier du Château Baïa;
Longueur de 4 km, niveau intermédiaire.

- 3- Nouvelle : sentier du Parc national de Miguasha;
Longueur de 2 km (boucle), niveau débutant.

- 4- Nouvelle : sentier Shoolbred*;
Longueur de 7,14 km (linéaire), niveau débutant.

- 5- St-Omer : sentier du territoire des Lacs St-Louis;
Longueur de 11 km (boucle), niveau débutant.

- 6- Carleton et Maria: sentiers Carleton-Maria;
Longueur totale de 30 km, divisé en six parcours allant de niveau débutant à intermédiaire. La majorité des sentiers sont linéaires.

- 7- Maria : Circuit de vélo de montagne les Chênes*;
Longueur de 3 km (boucle), niveau intermédiaire à avancé.

¹⁹ Les sentiers suivis d'un astérisque sont utilisés pour la randonnée pédestre ainsi que pour le vélo.

8- Gesgapegiag : sentier Micmacs of Gesgapegiag*;

Longueur de 2 km (boucle), niveau débutant.

9- New Richmond : sentier Rotary et piste Desjardins*;

Longueur de 5,9 km, niveau débutant.

10- Cascapédia St-Jules : sentier du Ruisseau à la Truite;

Longueur de 2,2 km, niveau débutant.

11- St-Edgar : sentiers pédestres Complexe touristique familial Zec Petite-Cascapédia;

Longueur totale de 9,3 km, divisée en quatre parcours en boucle. Niveau variant de débutant à intermédiaire.

12- Caplan : sentier des Caps de la halte;

Longueur d'un km, niveau débutant.

13- St-Alphonse : sentiers du Domaine des Chutes du Ruisseau Creux;

Longueur totale de 45 km, divisée en trois sentiers linéaires, niveau débutant à intermédiaire.

14- St-Siméon : sentier de St-Siméon*;

Longueur de 5,7 km, niveau débutant à intermédiaire.

15- Paspébiac : sentiers du Site Historique du Banc-de-Paspébiac;

Longueur totale de 10 km, sur quatre sentiers dont trois sont linéaires et un mixte, niveau débutant.

16- Paspébiac : sentiers du Parc du bourg de Pabos;

Longueur totale de 5 km, sur deux sentiers, dont un linéaire et l'autre en boucle, niveau débutant.

17- Paspébiac : sentier du Barachois (La Serpentine);

Longueur de 5 km, niveau débutant.

18- Paspébiac : sentier de la Pointe aux Corbeaux;

Longueur de 1,2 km, niveau débutant.

19- Paspébiac : sentier de la Halte Routière de Paspébiac;

Longueur de 1,5 km, niveau débutant.

20- Hope Town : sentier du Barachois de Hope Town;

Longueur de 0,75 km, niveau débutant.

21- Port-Daniel : sentier de la Réserve faunique de Port-Daniel;

Longueur de 8 km, niveau débutant.

22- Port-Daniel : sentier multifonctionnel du Barachois de Port-Daniel*;

Longueur de 5,5 km, niveau débutant.

23- Port-Daniel : sentier du Cap de l'Enfer;

Longueur de 0,3 km, niveau débutant à intermédiaire car la pente qui mène au sommet est très abrupte.

Source : Fédération québécoise de la marche, 2004 et le Rapport final du projet volet 2 de Rexforêt inc, 2003.
(Voir fig. 3.8, p. 58)

ANNEXE B

Grille d'évaluation des sites

Nom du site :

Attrait naturel		Points
Géomorphologie	Présence (1) Absence (0)	
Panorama	Présence (1) Absence (0)	
Géologie	Présence (1) Absence (0)	
Végétation	Végétation abondante et mêlée (2) Végétation non dominante (1) Absence de végétation (0)	
Hydrologie	Eau potable (2) Eau non potable (1) Absence de point d'eau (0)	
Total		/7

Attrait historique		
Intérêt historique	Élevé (3) Modéré (2) Faible (1)	
Vestiges et bâtiments	Bâtiments et vestiges complets (3) Fondations et vestiges donnant idée générale du site original (2) Accumulation de vestiges (1) Absence (0)	
État de conservation	Excellent (3) Bon (2) Mauvais (1)	
Reconstitution	Fidèle (2) Peu fidèle (1) Absence de reconstitution (0)	
Total		/11

Aspect technique		
Distance séparant les arrêts	Moins de 4 km (3) Entre 4 et 8 km (2) Plus de 8 km (1)	
Chemin/sentier existant	Présence (1) Absence (0)	
Coût d'entrée	Gratuit (3) Moins de 10\$ (2) Plus de 10\$ (1)	
Total		/7

Grand total : **/14 ou /18 %**

ANNEXE C

Résultat des notes des attraits naturels et historiques

* Attraits non sélectionnés

Nom du site	Note %
1-Lieu historique national du Canada de la Bataille-de-la-Restigouche	88,9
2-Maison Busteed, Pointe-à-la-Croix	88,9
3-Réserve amérindienne, Listuguj	72,2
4-Sablière, Pointe-à-la-Croix	69,2
5-Sentiers ornithologiques et marais de la Baie au Chêne, Pointe-à-la-Croix	78,6
6-Point de vue, Pointe-à-la-Croix	78,6
7-Camping du Parc-Gaspésien, Pointe-à-la-Croix	85,7
8-Sablière, Pointe-au-Chêne*	71,4
9-Delta, Village Allard	85,7
10- Scierie, Nouvelle	83,3
11-Parc national de Miguasha	78,6
12-Forage, Miguasha	85,7
13-Paysage Riv. Nouvelle	78,6
14-Petite école de rang, Nouvelle	88,9
15-Carières de chaux, Nouvelle	69,2
16-Plaine d'épandage, St-Louis de Gonzague	85,7
17-St-Louis de Gonzague	72,2
18-Agglomération Mission St-Louis	72,2
19-Moraine, St-Omer*	64,3
20-Refuge d'oiseaux migrateurs, St-Omer	78,6
21-Bois Lacroix, Carleton	72,2
22-Moraine, Carleton*	78,6
23-Couvent, Carleton	83,3
24-Conserverie, Carleton	61,1
25-Quai, Carleton	88,2
26-Frigidaire, Carleton	72,2
27-Vieux hôtels, Carleton	77,8
28-Barrage, Carleton*	55,6
29-Moulin, Carleton	55,6
30-Mont St-Joseph, Carleton	85,7

Nom du site	Note %
31-Terres agricoles rang 2 vues du Mt St-Joseph, Carleton	78,6
32-Chute, Maria	85,7
33-Vestiges moulin, Maria	77,8
34-Roche géante, Maria	100
35-Conglomérat, Maria	85,7
36-Descente vers la mer, Maria	61,1
37-Sablière, Maria	64,3
38-Ancien milieu agricole, Maria	78,6
39-Réserve amérindienne, Gesgapegiag	66,7
40-Les miels de la Baie, Maria	72,2
41-Carrière de calcaire, Grande-Cascapédia	71,4
42-Musée de la Rivière-Cascapédia	72,2
43-Arrière-pays New-Richmond	67,7
44-Escarpement Riv. Petite-Cascapédia	50
45-Terrasses fluviales, St-Edgar	85,7
46-Ancien mont de ski, Mont St-Edgar	55,6
47-Fosses à saumons, Rivière Petite-Cascapédia*	85,7
48-Faille, St-Edgar*	64,3
49-Banc de calcaire, St-Edgar	85,7
50-Riv. Petite-Cascapédia	92,9
51-Sablière, St-Edgar	71,4
52-Conglomérat, Query	71,4
53-Anciens champs agricoles, New-Richmond	50
54-Caps Noirs1, New Richmond	64,3
55-Caps Noirs 2, New-Richmond	64,3
56-Musée de l'héritage britannique, New Richmond	88,3
57-Musée acadien, Bonaventure	83,3
58-Paysage Riv. Bonaventure	78,6
59-Partie de delta, Bonaventure	78,6
60-Esker, Rivière Bonaventure	85,7
61-Chutes de la Rivière Duval, St-Elzéar	100
62-Fosse B24, Rivière Bonaventure	92,9
63-Point de vue, Rivière Bonaventure	92,9
64-Chutes du Ruisseau Blanc, St-Alphonse	92,9

Nom du site	Note %
65-Chutes du Ruisseau Creux, St-Alphonse	100
66-Point de vue sur fosses, Riv, Bonaventure	92,9
67-Les Trois-Frères, St-Alphonse	85,7
68-Fosse Cox, St-Alphonse	92,9
69-Belvédère, Mont-Chauve	71,4
70-Coupe de bois, Mont-Chauve	55,6
71-Pourvoirie Lacs Robidoux, Robidoux	78,6
72-Fosse Première Est, St-Elzéar	92,9
73-Escarpement, Rivière Garin	92,2
74-Esker, Robidoux	71,4
75-Plaine d'épendage, Robidoux	63,4
76-Grotte de St-Elzéar	78,6
77-Esker, St-Elzéar	64,3
78-Butte résiduelle, St-Elzéar	85,7
79-Centrale Lebreux, St-Elzéar	72,2
80-Bleuetière, St-Elzéar	64,3
81-Kettle, St-Jogues	64,3
82-Carrière de calcaire, St-Jogues*	64,3
83-Sablières, Paspébiac	57,1
84-Moraine, Paspébiac	78,6
85-Barachois, Paspébiac	71,4
86-Musée du Banc de pêche de Paspébiac	94,4
87-Phare de la Pointe du Sud-Ouest, Port-Daniel	78,6
88-Anticlinal, Port-Daniel	85,7
89-Maison Legrand, Port-Daniel	100
90-Affleurement rocheux, Réserve faunique de Port-Daniel*	78,6
91-Tunnel du Cap de l'Enfer, Port-Daniel	71,4
92-Belvédère du Cap de l'Enfer, Port-Daniel	78,6
93-Vieux quai, Port-Daniel	78,6
94-Cimenterie, Port-Daniel	78,6
95-Anse à la Loutre, Port-Daniel	78,6

Moyenne % 77,31

BIBLIOGRAPHIE

Monographie

Arsenault, Jean et Comité des centenaires de Bonaventure. 1960. *Bicentenaire de Bonaventure, 1760-1960*. 399 p.

Association touristique régionale de la Gaspésie. 2005. *Guide touristique 2005-2006 – Gaspésie*. Sainte-Flavie ATRG, 200 p.

Association touristique régionale de la Gaspésie. 2005. *Résultats du sondage auprès des touristes Été 2005*. 6 p.

Bail, Pierre. 1985. « Un mouvement glaciaire vers le nord-ouest dans la région de Saint-Godefroi, Gaspésie, Québec ». *Journal Canadien des Sciences de la Terre*, vol. 22, p. 1871-1876.

Bédard, Mario. 2005. *Méthodologies et méthodes de la recherche en géographie*. Montréal, Département de géographie, Université du Québec à Montréal, 204 p.

Bernatchez, Gaétan. 2000. *Premier projet Schéma d'aménagement révisé MRC d'Avignon*. Nouvelle. 71 p.

Bernatchez, Gino. 1996. « Développement rural, développement régional, développement local : Pour une histoire des stratégies territoriales de l'État (Est du Québec 1930-1980) ». Mémoire maîtrise, Rimouski, Université du Québec à Rimouski, 185 p.

Bourque, Pierre-André. 2000. Notes de cours « Planète Terre », Département de géologie et de génie géologique, Québec : Université Laval, p. 191-201.

Bourque, Pierre-André, Sylvain Desbiens et Patricia G. Gensel. 2005. « Silurian-Devonian biota and paleoenvironments of Gaspé peninsula and northern New Brunswick ». North American Paleontology Convention. Halifax, 144 p.

Bureau de normalisation du Québec (BNQ). 2003 *Projet de Norme P-9700-060 Tourisme-Produit d'écotourisme*, 25 p.

Burel, Françoise, et Jacques Baudry. 1999. *Écologie du paysage Concepts, méthodes et applications*. Paris, 359 p.

Canada. Statistiques Canada. 2001. *Recensement 2001*.

Cloutier, Anne. 1998. « Évaluation du potentiel touristique du caractère forestier de l'Abitibi-Témiscamingue en vue de l'élaboration d'un circuit touristique forestier ». Mémoire maîtrise, Montréal, Université du Québec à Montréal, 175 p.

Commission canadienne du tourisme (CCT). 2002. *Plan stratégique 2003-2005 : vue d'ensemble*. Ottawa, 50 p.

Commission de coopération environnementale (CCE). 1999. Le développement de l'écotourisme durable dans les régions de l'Amérique du Nord : contexte, enjeux et possibilités. Montréal. 149 p. (Document de travail préparé pour *Le dialogue sur l'écotourisme durable dans les régions naturelles de l'Amérique du Nord 27 et 28 mai 1999*).

Commission mondiale sur l'environnement et le développement, Conseil consultatif canadien sur l'environnement. 1987. *Le Canada et le développement durable : Notre avenir à tous. Rapport de la Commission mondiale sur l'environnement et le développement, et sa portée sur le Canada*. Ottawa, 107 p.

Courville, Serge. 2000. *Le Québec : Genèses et mutations du territoire. Synthèse de géographie historique*. Les Presses de l'Université Laval 2000, Québec, 508 p.

Couture, Maurice. 2002. « L'écotourisme: un concept en constante évolution ». *Téoros*, vol. 21, no 3, p. 5-13.

Demers, Jacques. 1992. *Paysages et environnement touristiques*. Institut nord-américain de recherche en tourisme inc., Bernières, 228 p.

Desjardins, Marc, Yves Frenette, Jules Bélanger et Bernard Hétu. 1999. *Histoire de la Gaspésie*. Collection Les régions du Québec. 2^e édition. Les Éditions IQRC, Sainte-Foy, 795 p.

Dionne, Jean-Claude. 1977. « La mer de Goldthwait au Québec ». *Géographie physique et Quaternaire*, vol. 31, nos 1-2, p. 61-80.

Durand, Micheline. 2005. « Les chemins nouveaux – La Gaspésie redessine son avenir ». *Le Devoir*, 8-9 octobre, p. 2-3.

Fallu, Jean-Marie. 2004. *La Gaspésie*. Coll. « Une histoire d'appartenance », vol. 7, Les Éditions GID, Ste-Foy, 557 p.

Fédération québécoise de la marche. 1999. *De l'idée au sentier : guide de réalisation d'un sentier pédestre en milieu naturel*. Saint-Laurent, Éditions Bipède, 153 p.

Fédération québécoise de la marche. 2004a. *Répertoire des lieux de marche au Québec De la promenade à la longue randonnée*, 5^e éd. Ville St-Laurent : Éditions Bipède, 492 p.

Fédération québécoise de la marche. 2004b. *Aménagement, évaluation et entretien des sentiers pédestres au Québec. Normes et critères*. Montréal. 36 p. et annexes.

Fennell, David A. 2002. « Foundational Aspects of Ecotourism ». Chap. In *Ecotourism Program Planning*, p. 11-34. Wallingford (U.K.), Éditions CAB International.

Fennell, David A. 2003. « Ecotourism and Ecoroutists ». Chap. In *Ecotourism an Introduction*, p. 18-38. 2e édition, New-York, Éditions Routhledge, 315 p.

Fortin, Mireille. 1992. « Les vallées fluviales héritées en Gaspésie, des rivières Bonaventure et Petite-Cascapédia ». Mémoire de maîtrise, Montréal, Université du Québec à Montréal, 144 p.

Foucault Alain et Jean-François Raoult, 2001. *Dictionnaire de géologie*, 5^e éd., Paris, Édition Dunod, 374 p.

Gray, James T. *et al.* 1987. «Processus et paléoenvironnement du quaternaire de la péninsule gaspésienne et au Bas-St-Laurent ». Union internationale pour l'étude du quaternaire. Conseil national de recherches du Canada, Ottawa, p. 7-9 et 56-66.

Grenier, Mario, Christine Roussy, Félix Caron, Lison Beauchamp, Christine Hautcoeur. 2005. *Premier projet de schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC du Rocher-Percé*. Chandler, 181 p.

Guérette, Marie-Claude, et Pierre Héту. 1995. « Le tour du bout du monde Un siècle de tourisme en Gaspésie ». *Téoros*, vol. 14, no 2 (été), p. 8-11.

Jutras, Pierre. 1995. « Synthèse géomorphologique de la Gaspésie ». Mémoire de maîtrise, Montréal, Université du Québec à Montréal, 92 p.

Jutras, Pierre, et Jacques Schroeder. 1999. « Geomorphology of exhumed carboniferous paleosurface in the southern Gaspé peninsula, Québec : paleoenvironmental and tectonic implications ». *Géographie physique et Quaternaire*, vol. 53, no 2, p. 249-263.

Jutras, Pierre, Gilbert Prichonnet et Peter H. von Bitter. 1999. « The La Coulée Formation, a new post-Acadian continental clastic unit bearing groundwater calcretes, Gaspé Peninsula, Québec ». *Atlantic Geology*, vol. 35, no 2, p. 139-156.

Lachance, Serge. 2000. *Géologie de la région de la rivière Bonaventure*. Édition Ministère des ressources naturelles, Géologie Québec, Québec. 16 p. et 1 carte.

Landry, Bruno, et Michel Mercier. 1992. *Notions de géologie*. 3^e éd. rev. et augm., Montréal : Édition Modulo, p. 268.

Larocque, Paul, et Jean Larrivée. 1998. *Parcours historiques dans la région touristique de la Gaspésie*. Université du Québec à Rimouski, 481 p.

LaSalle, Pierre, et John E. Guilday. 1980. *Caverne de Saint-Elzéar-de-Bonaventure* Rapport préliminaire sur les fouilles de 1977 et 1978. Édition du Ministère de l'Énergie et des Ressources, Direction générale de la recherche géologique et minérale, Québec, 31 p.

Lebuis, J., et P.P. David. 1977. « La stratigraphie et les événements du quaternaire de la partie occidentale de la Gaspésie, Québec ». *Géographie physique et Quaternaire*, vol. 31, nos 3-4, p. 275-296.

Le Groupe DBSF. 2004. *Plan de développement et de marketing touristique de la Gaspésie 2005-2008 Diagnostic et enjeux*. Rapport préliminaire, Montréal, 65 p.

Lequin, Marie. 2000. « Gouvernance en écotourisme : développement durable, développement régional et démocratie participative ». Thèse de doctorat, Montréal, Université du Québec à Montréal, 523 p.

Lequin, Marie. 2001. *Écotourisme et gouvernance participative*. Sainte-Foy, Édition Presses de l'Université du Québec, 234 p.

Logigest environnement inc. 2000. *Circuits pédestres du patrimoine gaspésien, Étude de faisabilité visant l'implantation d'un sentier pédestre régional du patrimoine. Côte sud de la Gaspésie*. Chandler, 319 p. et annexes.

Loisel, Marc et Johanne Murray. 1983. « Le site historique du Banc de Paspébiac – Une prise de main ». *Gaspésie*, vol. 21, no 1 (janvier-mars), p. 8-10.

Martin, Paul-Louis, et Gilles Rousseau. 1978. *La Gaspésie : itinéraire culturel La Gaspésie de Miguasha à Percé*. Vol. 2, Québec, Édition Ministère des communications, 236 p.

Municipalité régionale de comté de Bonaventure. 2004. *Premier projet de schéma d'aménagement révisé de la MRC de Bonaventure*. Bonaventure. 145 p.

Organisation mondiale du tourisme (OMT) et Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE). 2002. *Sommet Mondial de l'Écotourisme: rapport final*. Madrid, Espagne: World Tourism Organization, 150 p.

Peulvast, Jean-Pierre, Mireille Bouchard, Serge Jolicoeur, Guillaume Pierre et Jacques Schroeder. 1996. « Paleolandforms and morphotectonic evolution around the Baie des Chaleurs (eastern Canada) ». *Geomorphology*, vol. 16, p. 5-32.

Prévost, Réjean. 1995. « 1900-1929 : affirmation du Québec comme destination touristique ». *Téoros*, vol. 14, no 2 (été), p. 15-19.

Priskin, Julianna. 2001. « Assessment of natural resources for nature-based tourism : the case of the Central Coast Region of Western Australia ». *Tourism Management*, vol. 22, p. 637-648.

Québec, Ministère des Finances, Ministère des Régions, 2001. *Stratégie de développement économique des régions ressources. La Gaspésie-Iles-de-la-Madeleine. Un maillon essentiel de notre économie*. 63 p.

Québec, Ministère du tourisme, Tourisme Québec. 2005. *Statistiques touristiques Le tourisme au Québec en bref-2004*. Québec, 13 p.

Québec, Tourisme Québec. Direction du développement des produits touristiques. 2003. *Écotourisme et tourisme de nature, orientations et plan d'action 2003-2008*. 73 p.

Québec, Tourisme Québec. 2002. *Nature et tourisme L'écotourisme au Québec en 2002*. Montréal, Bibliothèque nationale du Québec, 157 p.

Renaud, Luc. 2000. « Évolution et dégradation du barachois de Paspébiac ». Mémoire de maîtrise, Rimouski, Université du Québec à Rimouski, 123 p.

Rexforêt, Unité Régionale de Loisir et de Sport de la Gaspésie Iles-de-la-Madeleine. 2003. *Rapport final du projet volet 2 Suivi des travaux de l'URLS (PR-12b) quad, motoneige et rationalisation des sentiers 2002-2003*. Caplan, 277 p.

Richard, Pierre J. H., Jean J. Veillette, Alayn C. Larouche, Bernard Hétu, James T. Gray et Pierre Gangloff. 1997. « Chronologie de la déglaciation en Gaspésie : nouvelles données et implications ». *Géographie physique et Quaternaire*, vol. 51, no 2, p. 163-184.

Roberge, Gascoygne. 1978. « Premiers résultats de datations dans la grotte de Saint-Elzéar, Gaspésie ». *Géographie physique et Quaternaire*, vol. 3, no 2 p. 281-287.

Rondot, Jehan. 1983. *Région de Saint-Edgar*. Bibliothèque nationale du Québec. Ministère de l'Énergie et des Ressources. Direction de la géologie. Québec, 39 p.

Scace, R.C., Grifone, E. et R. Usher, Sentar Consultants Ltd. Conseil consultatif canadien de l'environnement. 1992. *L'écotourisme au Canada*. Approvisionnement et Services Canada. 42 p.

Schroeder, Jacques. 2004. « Les cavernes : un patrimoine gravé par le temps (Montréal, 8 et 9 septembre 2000) ». In *Actes du premier colloque du Patrimoine géologique du Québec*, sous la dir. de Gilbert Prichonnet et Michel A. Bouchard, p. 77-84. Montréal (Qué.).

Schroeder, Jacques, Michel Beaupré et Daniel Caron. 1995. *La grotte de St-Elzéar À la découverte de la Gaspésie souterraine*. 2^e éd. ref., Société québécoise de spéléologie, Montréal, 32 p.

Tardif, Jonathan. 2003. « Écotourisme et développement durable ». *VertigO La revue en science de l'environnement sur le Web*, vol. 4, no 1, 11 p.

Weaver, David. B.(éd.). 2001. *The Encyclopedia of Ecotourism*. Oxon, UK, New York, NY: CABI Pub, 668 p.

Zins, Beuchesne et associés. 2001. *La randonnée pédestre au Québec : rapport final*. Montréal, 153 p.

Sites Internet

Association touristique régionale de la Gaspésie
<http://www.tourisme-gaspesie.com/fr/index.asp>

Atlas du Canada (bassins hydrographiques)
<http://atlas.gc.ca/site/francais/maps/environment/hydrology/drainagebasins>

Coopérative de développement régional Gaspésie Les-Iles
<http://www.cdrjim.fcdqrq.coop/>

Fédération québécoise de la marche
<http://www.fqmarche.qc.ca>

Institut de la statistique du Québec
<http://www.stat.gouv.qc.ca/>

Ministère du développement économique régional et de la recherche
<http://www.mderr.gouv.qc.ca/page/web/portail/developpementRegional/nav/local/41475.html?&iddoc=46378>

Ministère du développement durable, de l'environnement et des parcs (région de la Gaspésie et des Iles-de-la-Madeleine)
http://www.menv.gouv.qc.ca/regions/region_11/index.htm

Parc Canada Stratégie de développement durable 2001
http://www.pc.gc.ca/docs/pc/rpts/durable-sustain/sec5/message_f.asp

Statistiques Canada
<http://www.statcan.ca/menu-fr.htm>

Cartes

Brisebois, Daniel, Gaétan Lachambre, Guy Piché et la Direction de l'exploitation géologique et minérale du Québec. 1992. *Carte géologique de la Péninsule de la Gaspésie 22A, 22B, 22G, 22H et 21O*. 3^e éd. Ministère de l'énergie et des ressources, 1 : 250 000, Québec.

Québec, Ministère des forêts, Service des inventaires forestiers. 1992. *Carte des dépôts de surface de Oak Bay 22B/2*, 2^e éd. B. 1 : 50 000, Québec.

Québec, Ministère des ressources naturelles, Faune et Parcs, Direction générale de l'information géographique. 2005. *Carte topographique Bonaventure 22A-so*. 1 : 100 000, Québec.

Québec, Ministère des ressources naturelles, Faune et Parcs, Direction générale de l'information géographique. 2005. *Carte topographique Carleton-St-Omer 22B-se*. 1 : 100 000, Québec.

Québec, Ministère des ressources naturelles, Faune et Parcs, Direction générale de l'information géographique. 2005. *Carte topographique Chandler 22A-se*. 1 : 100 000, Québec.

Veillette, J.J. et Marc Cloutier. 1993. *Géologie des formations de surface, Gaspésie, Québec*. Commission géologique du Canada, carte 1804A, 1 : 250 000, Ottawa.